

TABLE DES ANNEXES

		Page
Annexe I	Les inspections environnementales	I
Annexe II	Participation obligatoire des parties prenantes : lois primaires et secondaires	I
Annexe III	- Indicateurs composites : participation des parties prenantes à l'élaboration des lois primaires - Indicateurs composites : participation des parties prenantes à l'élaboration de la réglementation en Belgique	II
Annexe IV	Les instruments financiers en région Wallonne : les aides	III
Annexe V	Synthèse des résultats obtenus lors de la première phase : pourcentage d'actions suivant les motifs	V
Annexe VI	Processus de diffusion de la contestation	VI
Annexe VII	Motivations de la mise en place des SME	VII
Annexe VIII	La rationalité au sein des organisations	VII
Annexe IX	Retranscription entretien répondant 1	VIII
Annexe X	Retranscription entretien répondant 2	XV
Annexe XI	Retranscription entretien répondant 3	XIX
Annexe XII	Retranscription entretien répondant 4	XXV
Annexe XIII	Retranscription entretien répondant 5	XXXI
Annexe XIV	Retranscription entretien répondant 6	XXXIIX
Annexe XV	Retranscription entretien répondant 7	XLIV
Annexe XVI	Retranscription entretien répondant 8	LI
Annexe XVII	Retranscription entretien répondant 9	LIX
Annexe XVIII	Retranscription entretien répondant 10	LXIV
Annexe XIX	Retranscription entretien répondant 11	LXVII
Annexe XX	Retranscription entretien répondant 12	LXXII
Annexe XXI	Matrice	LXXVII

ANNEXE I

Tableau 1 : Les inspections environnementales

	(nombre)			
	Inspections régulières	Rapports officiels	Avertissements	Autres ^a
État fédéral				
2004				
Substances dangereuses	839	— ^b	156	
Biocides et pesticides	3 765	20	479	
Transport de déchets	2 708	. . ^c	86	
2005				
Substances dangereuses	913	— ^b	193	
Biocides et pesticides	1 919	8	86	
Transport de déchets	3 811	. . ^c	17	
Flandre				
1997	12 469	1 166	1 098	60
2003	11 605	751	1 627	139
Wallonie				
1998	2 734	236	2 438	32
2004	910	208	708	43

a) État fédéral : sanctions administratives appliquées à partir de 2006 ; Flandre : sanctions administrative (129 en 2003) et amendes administratives (10 en 2003), les amendes relèvent du décret lisier ; Wallonie : avis de fermeture.

b) Pas de personnel statuaire.

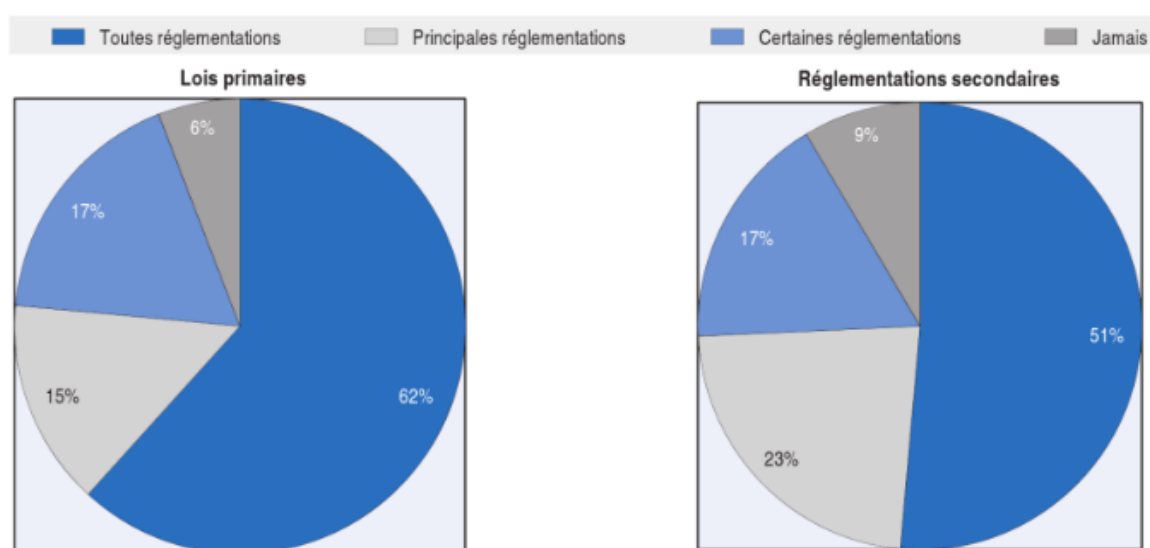
c) En coordination avec les forces de l'ordre et la police portuaire, les douanes, etc.

Source : Service public fédéral, Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement ; AMINAL ; DGRNE.

Source : OECD, 2007, p. 166.

ANNEXE II

Figure 1 : Participation obligatoire des parties prenantes : lois primaires et secondaires



Note : Sur la base des données des 34 pays membres de l'OCDE et de la Commission européenne.

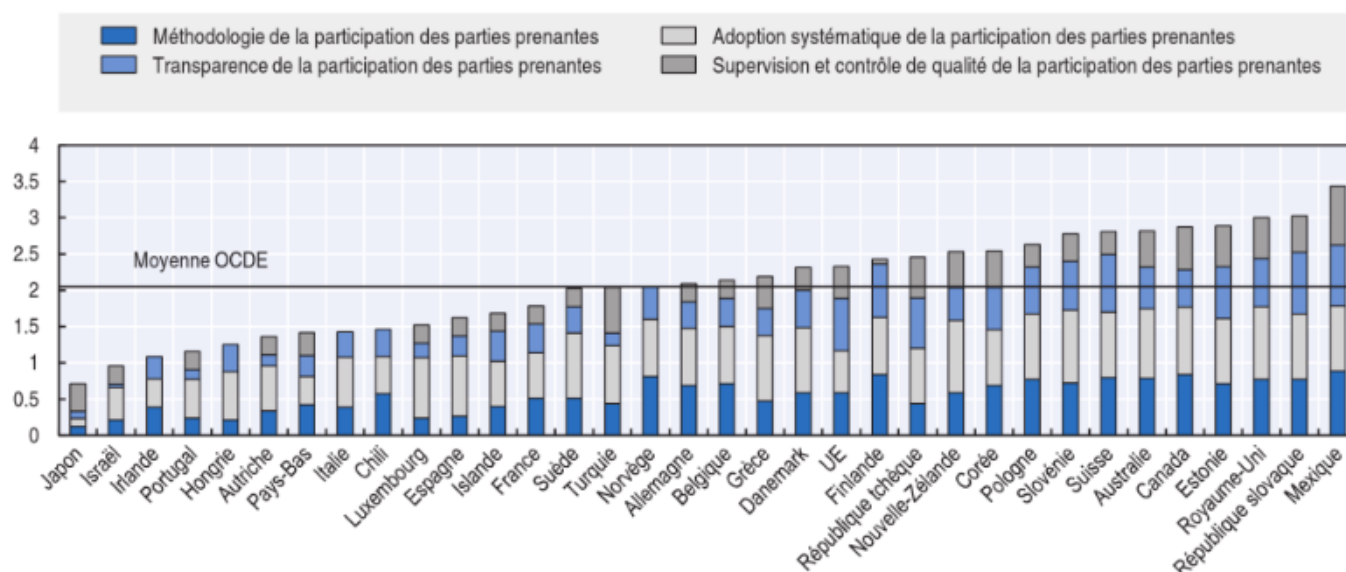
Source : Résultats de l'enquête 2014 sur les indicateurs réglementaires, www.oecd.org/gov/regulatory-policy/measuring-regulatory-performance.htm.

Source : OECD, 2015, p. 162.

II.

ANNEXE III

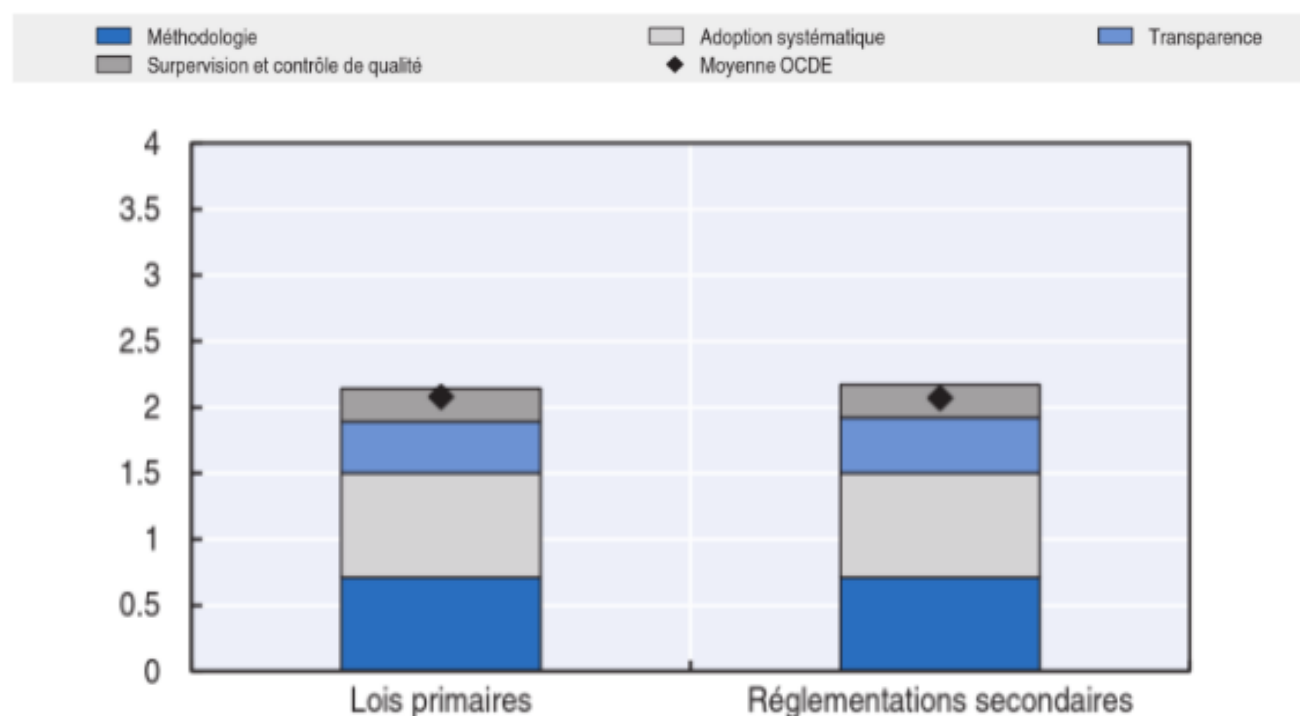
Figure 2 : Indicateurs composites : participation des parties prenantes à l'élaboration des lois primaires



Note : Les résultats ne s'appliquent exclusivement qu'aux processus d'élaboration des lois primaires émanant du pouvoir exécutif. L'axe des ordonnées représente la note globale obtenue dans les quatre catégories distinctes d'indicateurs. La note maximale pour chaque catégorie est un, et la note globale maximale pour l'indicateur synthétique est quatre. Ce graphique ne couvre pas les États-Unis, où toutes les lois primaires proviennent du Congrès. La plupart des lois primaires proviennent initialement de l'exécutif dans la majorité des pays à l'exception du Mexique et de la Corée, où la majorité des lois primaires trouvent leur origine au parlement/congrès (90.6 % et 84 % respectivement).
Source : Résultats de l'enquête 2014 sur les indicateurs réglementaires, www.oecd.org/gov/regulatory-policy/measuring-regulatory-performance.htm.

Source : OECD, 2015, p.162.

Figure 3 : Indicateurs composites : participation des parties prenantes à l'élaboration de la réglementation en Belgique



Source : OECD, 2015, p.163.

ANNEXE IV

Tableau 2 : Les instruments financiers en région Wallonne : les aides

Aides	Objet	Bénéficiaires	Nature de l'aide
Prime à la consultance	Toute action de conseil pour la mise en place des différentes étapes du S.M.E.	PME de moins de 100 personnes situées en R.W. Certains secteurs d'activité sont exclus de ce mécanisme d'aide	Prise en charge de frais de consultance à raison de : - 75 % du diagnostic initial d'un maximum de 3 jours - 75 % du coût des 10 jours suivants et 50 % du coût des jours ultérieurs
Aide à l'embauche et à la formation des travailleurs	Formation des travailleurs	Entreprise industrielle (restrictions sectorielles)	- 30 à 80 % du coût salarial des travailleurs formés - 50 % des rémunérations et charges sociales des moniteurs
Chèques formation	Formation des travailleurs	Personne physique ou morale, sous la forme d'une société commerciale, assujettie à la T.V.A, comptant au maximum 50 travailleurs en R.W.	Participation de la Région jusqu'à concurrence de 14,87 euros par heure de formation
Programme "technologies propres et environnementales"	R&D pour technologies propres et environnementales	Grande entreprise et PME wallonnes, sauf secteur agricole	50 à 70 % du budget accepté sous forme de subvention ou d'avances récupérables
Étude de faisabilité au titre de support technique	Modification et adaptation des procédés ou des produits	P.M.E. en R.W.	Couvre 80% des prestations techniques suivantes: - les analyses et mesures; - les essais et toutes les épreuves de certification; - les études de brevetabilité; - les expérimentations et tests comparatifs
Responsable Innovation Technologique	Modification et adaptation des procédés ou des produits	P.M.E. en R.W.	- 100 % du coût de l'audit - 80 % du salaire du RIT pendant un an

IV.

Aides	Objet	Bénéficiaires	Nature de l'aide
Aides à l'investissement	- Assainissement de sites pollués - Installation de réduction des pollutions - Reconversion d'installation pour rendre le processus moins polluant - Recyclage de déchets - R&D technologies et produits propres	Toute personne physique ou morale à l'exception de certains secteurs	15 à 20 % du montant du programme admis
Aides à l'investissement	Mise en oeuvre de produits ou procédés valorisant les énergies renouvelables	Toute personne physique ou morale à l'exception de certains secteurs	15% du montant du programme admis
Déduction fiscale pour investissement	Investissement pour URE et R&D en environnement	Exploitations industrielles, commerciales et agricoles	Immunisation des bénéfices à concurrence de 13,5% du coût des investissements
Prime à l'installation de chauffe-eau solaire	Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE)	Personne physique ou morale, publique ou privée	Entre 619,73 et 2.478,94 euros en fonction de la surface de capteur installée

Source : Porot, 2004, p.52.

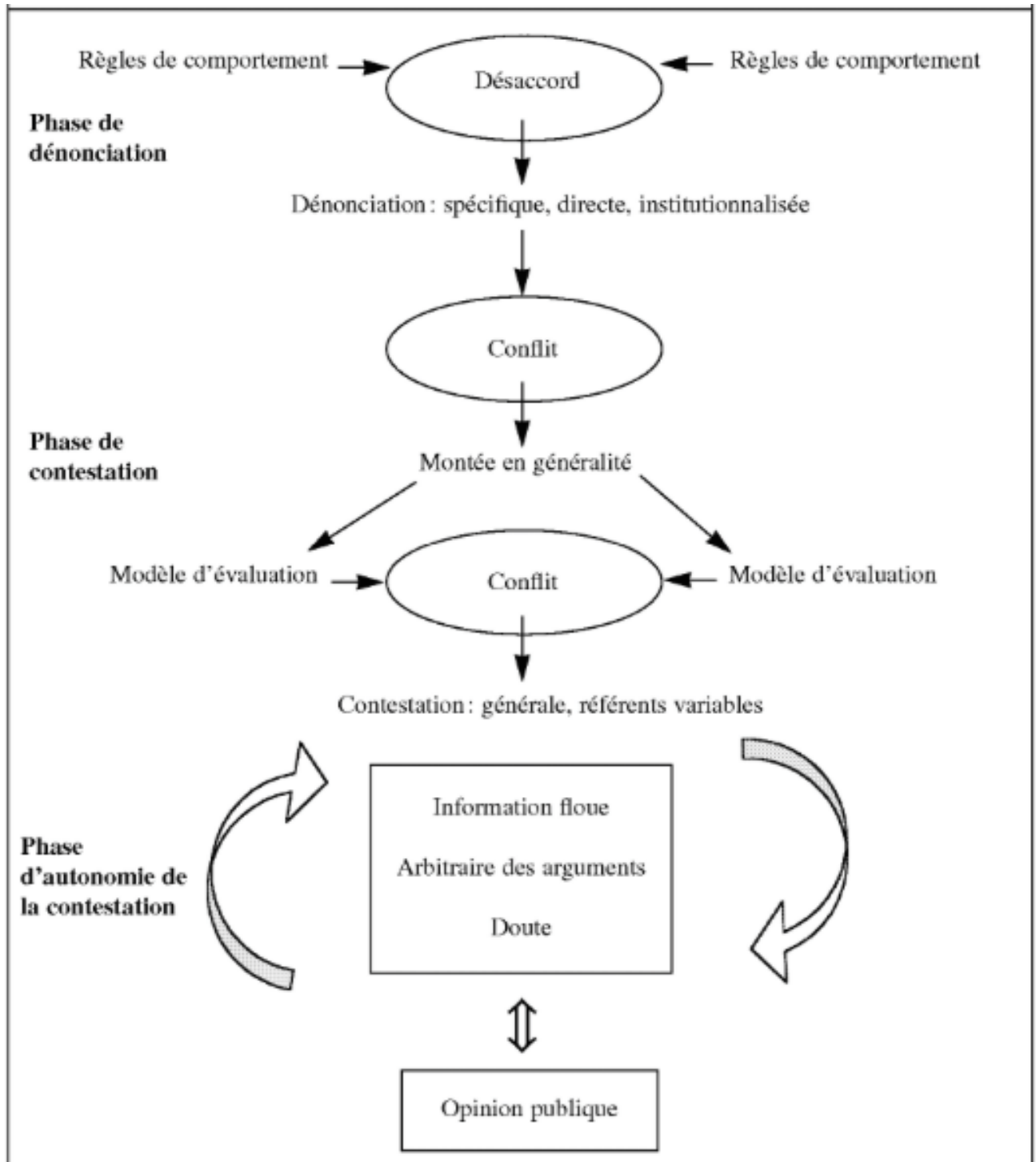
ANNEXE V

**Tableau 3 : Synthèse des résultats obtenus lors de la première phase :
pourcentage d'actions suivant les motifs**

	Eau Instrument s	Eau Autre s motifs	Déchets Instrument s	Déchet s Autres motifs	Nombre total d'action s	Taille échantillo n
Agricultur e	21	42	22	15	108	23
Industrie	6	17	19	58	1022	40
Services	10	45	36	9	147	17

Source : Gallez & Tyteca, 1008, p.111

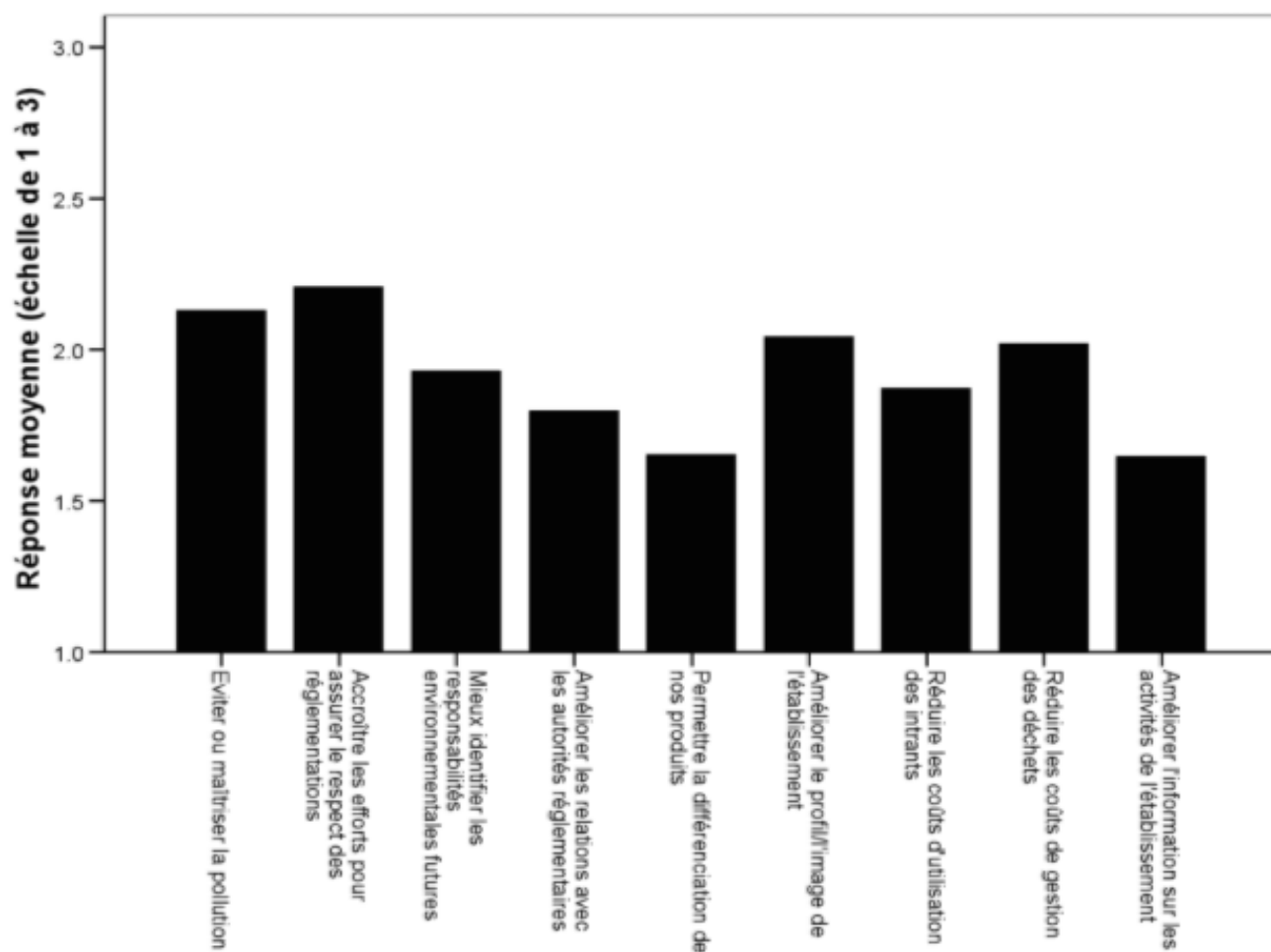
Figure 4 : Processus de diffusion de la contestation



Source : Gabriel, 2004, p.109

ANNEXE VII

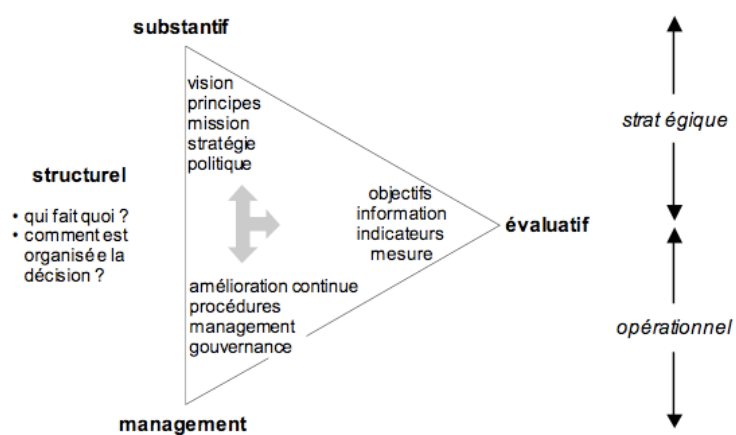
Figure 5 : Motivations de la mise en place des SME



Source : OCDE (2007, p.43)

ANNEXE VIII

Figure 6 : La rationalité au sein des organisations



Source : Brodhage et al., 2004, para. 19

Retranscription entretien Répondant 1
--

I = interviewer

R = répondant

I : Bonjour, tout d'abord j'aimerais vous remercier d'avoir participé à cette étude qui porte sur l'intérêt des acteurs du travail pour l'écologie. Il s'agira d'un entretien ouvert où il n'y a pas de mauvaise réponse. Il est très important pour nous d'entendre votre avis. Cet entretien se fera en toute confidentialité et servira à tirer certaines informations pour avancer dans le cadre de notre étude.

R : Oui il n'y a pas de soucis.

I : Pour éviter une prise de note continuelle qui pourrait nuire à la fluidité de notre échange, nous aimerions enregistrer cette conversation si bien entendu vous n'y voyez pas d'inconvénient. L'entretien devrait durer environ une heure.

R : Pas de soucis

I : Pourriez vous vous présenter en quelques mots ?

R : Donc je m'appelle Denis Cariat, j'ai 28 ans, euh j'ai été diplômé il y a 3 ans en ingénieur de gestion à Louvain La Neuve et donc j'ai d'abord commencé en tant que comptable chez Deloitte à Charleroi pendant 7 mois, et j'ai ensuite quitté le boulot car ça ne m'intéressait plus, et je travaille depuis lors chez ING à Louvain La neuve en tant que développeur d'application.

I : Voilà c'était le sujet de ma question suivante : quel poste occupez vous, et donc vous êtes développeur d'application

R : Oui

I : D'accord. Lorsqu'on vous parle d'écologie, quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit ? Ça peut être ouvert...

R : Respect de l'environnement – faire du business en respectant l'environnement, pas spécialement faire du business en privilégiant le volume mais favoriser le respect des sites et ce genre de chose – tout ce qui est recyclage, les cycles, l'économie circulaire

I : Peut être un dernier ?

R : Non, je ne vois plus

I : C'est déjà très bien comme ça. Alors on va maintenant entrer dans le vif du sujet, à savoir votre intérêt pour l'écologie. Tout d'abord, quelle place occupe l'écologie dans votre vie au quotidien ?

R : Je pense : aucune, comme on travaille dans l'informatique...

I : Peut être dans la vie en général d'abord, on se tournera ensuite vers votre travail

R : D'un point de vue personnel ?

I : Voilà

R : Personnellement, je suis attentif a mon empreinte entre guillemets, j'ai récemment acquis une voiture hybride par exemple, et alors euh, dans mon habitation je fais attention aux déchets, on fait le tri, on a des poubelles sélectives, et d'une manière générale j'essaye de m'intéresser en lisant différents articles, en regardant des documentaires, en faisant parfois des dons a certaines associations, etc...

I : D'accord, donc une place assez importante dans la vie personnelle ?

R : Oui

I : Alors, ensuite on va passer au cadre professionnel, donc quelle importance accordez vous a l'écologie dans votre vie au travail ?

R : Au travail, alors, beh donc dans le cadre de mon travail on a pas vraiment de levier entre guillemets pour euh, pour faire attention a l'environnement, ce qu'on pourrait éventuellement faire c'est optimiser tout ce que l'on fait pour consommer moins d'énergie, donc euh, si on optimise le code, ca consomme moins d'électricité ce genre de chose, mais sinon, dans le cadre du travail ou on est il n'y a pas vraiment d'initiatives, pour euh, envers l'environnement, un bête exemple à Louvain La Neuve il n'y a pas encore le tri sélectif des déchets, donc tout va dans la même poubelle, au niveau de l'éclairage, rien de spécial n'est fait, il n'y a aucune initiative de près ou de loin

I : On peut donc dire que l'écologie n'est pas spécialement considérée au sein de l'entreprise ?

R : Pas du tout euh, le seul truc qu'ils ont fait récemment c'est limiter les impressions couleur.

I : D'accord

R : Au boulot, et donc les autoriser juste pour les managers et ce genre de choses, mais je pense que c'est plus dans un but financier que l'intérêt écologique.

I : Ok, on va bientôt maintenant passer a la 3ème phase, on va vous inviter a répondre a des questions reprises sous différents thèmes, a savoir les facteurs personnels, les facteurs normatifs et les facteurs stimulants. Il est important que vous puissiez donner un avis complet sur la problématique abordée, n'hésitez donc pas à prendre la parole, et à ajouter toute information utile a notre enquête.

R : Je suis tout ouïe.

I : Alors premier thème : les facteurs personnels. Comment qualifieriez-vous votre rapport à l'écologie ?

R : De plus en plus... proche entre guillemets, euh je veux dire ca part d'un intérêt personnel euh, oui au quotidien ou j'essaye de faire attention, et je veux dire c'est un truc qui m'intéresse car pour moi l'écologie c'est un peu l'optimisation des ressources et c'est le genre de choses que j'aime bien, par contre je trouve ca un peu décevant qu'il n'y ait pas plus de gens, fin que plus de gens ne soient pas pris dans l'engrenage, euh... mais donc mon rapport a l'écologie se développe de plus en plus et j'aimerais bien que justement que dans ma future vie professionnelle j'ai un lien plus important avec l'écologie que ce qu'il n'est actuellement.

X.

I : D'accord, et en ce qui concerne les grandes questions écologiques, dans quelle mesure vous sentez vous concerné ?

R : Que voulez vous dire ?

I : Tout ce qui concerne le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources, ce genre de chose, ça revient aussi dans cette même optique ...

R : Oui, tout est un peu lié, de toutes façons, je veux dire euh, en optimisant les ressources et les technologies, on ira vers une consommation moindre des ressources fossiles qui sont responsables du réchauffement climatique, maintenant je pense que tout est trop drivé par l'aspect économique et que donc la transition est beaucoup trop lente vu qu'ils veulent rentabiliser les technologies existantes mais je pense que les technologies propres existent déjà, il manque juste un incitant pour pousser les entreprises à les utiliser, et je pense qu'en Belgique c'est pas assez... Des incitants fiscaux, des incitants, fin je pense qu'il y en a eu mais à chaque fois ça coûte trop cher à l'état et donc ils les suppriment.

I : C'est justement en lien direct avec notre 3^{ème} thème, à savoir les facteurs stimulants. On pourrait enchaîner dessus directement

R : Pas de soucis.

I : Quels incitants encourageraient les acteurs du monde du travail à s'intéresser à l'écologie ?

R : Hum...

I : Il y a plusieurs sous-thèmes, par exemple des motivations écologiques mais également économiques ou niveau relations humaines... ou...

R : Beh quand je vois ce qui existe déjà, par exemple dans la Commune où j'habite ici, euh, ils ont instauré le système du tri sélectif, avec les poubelles à puces etc... Et donc ils calculent une espèce de masse de déchets annuelle, et donc si on dépasse euh, le volume, on a je vais dire des taxes supplémentaires, voilà c'est ce genre d'incitants qu'il faut instaurer, c'est fixer une consommation annuelle d'électricité, d'eau, de déchets, etc... et voilà à chaque fois qu'on dépasse c'est pénalisé par des amendes, ou une forme de sanction, euh, et donc voilà je pense que malheureusement faut passer par l'aspect financier pour faire réfléchir les gens, en tout cas pour le moment

I : D'accord

R : Parce que voilà, on voit plein de trucs, des documentaires, etc mais pour les gens ça reste une problématique lointaine entre guillemets, et surtout ils ne pensent pas avoir une influence à leur niveau individuel, donc voilà

I : Et en terme par exemple de relations humaines, est ce qu'on pourrait trouver un certain incitant à motiver, à encourager les acteurs à s'intéresser à l'écologie ?

R : Euh

I : Ça pourrait par exemple encourager le travail d'équipe, quelque chose comme cela ?

R : Ça dépend des entreprises parce que par exemple dans mon cas, un département informatique, y'a peu d'incitants, euh...

I : On pourra y revenir, et aussi non en terme de motivation écologique en général ?

R : On peut pas obliger les gens a s'intéresser a ca, c'es juste arriver d'une manière ou d'une autre a les obliger, par des sanctions, je pense surtout qu'il y a un manque d'initiatives de la part du gouvernement. Il doit simplement imposer certaines choses, je dirais il y a des trucs biens mais qui ont été assez lents et qui maintenant son plus d'actualité, par exemple la suppression des lampes a incandescences, ca a pris quelques années, mais c'est par ce genre de décisions radicales : la suppression de tel ou tel produit, c'est comme ca qu'on va avancer, et évidemment faut voir ce qu'il se passe au niveau de l'état belge, de l'Europe, euh, mais vraiment au niveau personnel, a part une prise de conscience globale je vois pas ce qui pourrait arriver a part inciter les gens par des sanctions.

I : D'accord, alors on parlait tantôt de la vie au sein de l'entreprise, quels facteurs sont ils déterminants dans la réussite d'une démarche écologique au sein d'une organisation ?

R : Eh bien justement, l'engouement je veux dire, ce serait l'engouement du personnel a vouloir agir ensemble, dans un but commun, oui, mais bon encore une fois si le but écologique n'est pas lié au but de l'entreprise je pense pas qu'il sera supporté par l'entreprise

I : Et euh, est ce qu'il y a des facteurs déclencheurs d'un intérêt ?

R : Je pense que oui, je pense que ca doit venir des dirigeants : lancer des pistes au sein de l'entreprise et puis récompenser les initiatives par quelques inventives mais bon, voilà c'est ca je pense que si les dirigeants ne tendent pas des perches il n'y aura jamais rien qui se fera au sein des entreprises en tout cas.

I : Et au delà des dirigeants une autre personne ne peut pas intervenir ?

R : Un employé pourra toujours proposer quelque chose mais bon après, faut voir l'intérêt des dirigeants, faut voir l'intérêt que l'entreprise pourra en retirer, je veux dire dans mon exemple a Louvain La Neuve si quelqu'un exige le tri des déchets, je veux dire ca n'aura peut être pas de coûts pour l'entreprise mais elle n'aura pas grand intérêt non plus, mais non je pense pas qu'il faille viser des profits ou ce genre de chose pour ce type d'initiative mais, fin ca doit être une démarche bénévole et une prise de conscience

I : Alors, on va passer aux éventuels freins, quels freins pourraient on identifier à cet intérêt écologique au sein du monde du travail ?

R : Bah oui, c'est assez simple, puisque les entreprises cherchent a maximiser le profit, vu que faire attention a l'environnement ne rapporte rien, et coute, je pense que la réponse est toute faite, je veux dire, les entreprises ne retirent aucun gain de cette démarche écologique, peut être l'image mais bon, est ce que le consommateur finale porte vraiment de l'intérêt à ca ? Je ne sais pas

I : L'image ne serait donc pas déterminante ? Par exemple pour une entreprise valorisant le respect écologique ?

R : Dans mon cas, pour une banque, personne ne va jamais dire « je vais dans cette banque parce qu'ils ont fait ca ou ca pour l'environnement », ils vont aller dans cette banque car le taux d'intérêt est plus faible chez eux, ce genre de chose.

I : Quels autres freins on pourrait identifier ?

XII.

R : Beh la mise en place, de cette initiative, le cout évidemment, et voilà, fin c'est le cout, c'est avoir une personne dédiée a ca au sein d'une entreprise, ca a un cout, ca rapporte pas grand chose, euh, non et puis voilà les entreprises sont trop dirigées vers le profit et l'optimisation, et sont plongés sur leur core-business, ils ont pas le temps, pas l'argent...

I : D'accord, on va donc passer au troisième thème : les facteurs normatifs. Qu'évoque pour vous la notion de législation environnementale ?

R : Hum, enfin pour moi ca définit un cadre dans lequel les entreprises peuvent évoluer, euh et idéalement faudrait que ce cadre soit assez stricte et assez comment dire, exigeant, et optimiste sur les goals a atteindre. Je pense qu'en Belgique les normes sont beaucoup trop laxistes et beaucoup trop... pas assez exigeantes, fin y'a pas assez d'obligations, et je ne pense pas qu'il y ait des contrôles de l'état sur certaines normes, ce genre de choses

I : Elles ne sont donc pas très visibles ?

R : Non, ou alors elles ne sont pas bien communiquées par les entreprises, je pense qu'il y a quand même certaines normes au niveau européen mais bon voilà après elles sont retranscrites d'une manière ou d'une autre dans les législations nationales, mais euh, non je pense qu'on est a la traine en Belgique ca c'est clair, comparé a d'autres pays, et si normes il y a beh elles sont mal mises en application. Quand je vois au boulot y'a pas de tri des déchets, pas d'ampoules écologiques, y'a rien quoi.

I : Donc on a pas le sentiment qu'il y ait une norme qui soit adoptée euh, donc peut être une mauvaise communication sur les normes en vigueur et leur application...

R : La communication je ne pense pas, c'est juste que sur l'obligation... Je veux dire tant que les entreprises auront pas de contraintes a le faire, elles le feront pas, parce que voilà ca leur coute de l'argent et du temps

I : Mais peut être qu'elles le font, du moins en terme de ce qui est obligatoire, mais que ce n'est pas assez transparent ?

R : Non parce qu'on voit le résultat final, quand tu travailles au quotidien, tu vois que y'a pas de tri, de ci de la : tu ne vois rien ! Tu ne te dis pas « ah ils ont fait ca, c'est quand même cool », oui après je reprends l'exemple de la limitation des impressions couleurs, voilà ils ne disent pas dans quel but ils le font. Ou alors s'ils prennent des initiatives qu'ils le communiquent, ca donnera une bonne image, peut être des idées a certains, mais la ca fait deux ans que je travaille chez ING et j'ai vu zéro enfin zéro communication sur des initiatives écologiques ou voilà...

I : C'est justement en lien avec la prochaine question : votre entreprise a t elle mise en place un règlement écologique interne ? Si oui, commentez votre implication au sein de celui-ci

R : Non, aucun. Je pense justement que s'il y avait ce genre d'initiative, je pense que je me porterais volontaire.

I : Les autres membres se porteraient ils aussi volontaires ?

R : Dans mon équipe proche je n'ai jamais abordé ce genre de sujet, donc euh je sais pas, mais je pense justement que de plus en plus de gens sont sensibles a ca mais tant qu'on ne tend pas des perches ca n'aboutira pas.

I : Concernant ces normes, quelles conditions doivent elles respectées pour être bien appliquées par les acteurs du monde du travail ?

R : Les acteurs du travail, les entreprises ?

I : Les parties prenantes : les salariés, les dirigeants, les groupes de travail,...

R : Les normes internes ou externes ?

I : Un peu a toute échelle, interne ou les normes applicables aux acteurs, mais plutôt qu'est ce qui ferait qu'une norme soit plus acceptée et mise en ouvre qu'une autre au sein de l'entreprise ?

R : Je pense que si une norme est établie au niveau européen, une entreprise doit ensuite la retranscrire dans son règlement interne, et après beh je pense que les entreprises établissent des sanctions. Je pense que malheureusement ce type de sanction est nécessaire. Moi je pourrais, je ne sais pas moi, jeter un sac de poubelles dans la rue, on me dirait rien. Enfin chez nous il n'y a rien a ce niveau, après je suppose que des entreprises chimiques, ce genre de choses, la les normes doivent super exigeantes mais pour les employés ce qu'il faut c'est des sanctions au niveau interne et puis c'est tout.

I : Et donc est ce que la réglementation en vigueur respecte ces conditions ?

R : Je ne suis pas certain de saisir cette question.

I : Est ce que les normes qui sont appliquées actuellement respectent des conditions pour qu'elles soient appliquées effectivement, a savoir des sanctions et ce genre de choses ?

R : Dans mon cas j'ai du mal à répondre étant donné qu'il n'y a pas réellement de réglementation

I : Et a un niveau supérieur ?

R : Je ne pense pas que les sanctions que les sanctions soient à la hauteur de ce qu'elles devraient être

I : Il y a un décalage ?

R : Oui, on dit qu'il faut trier, etc mais je ne pense pas qu'il y ait un contrôle, je veux dire, tu vas pas demander a des gars de checker des sacs poubelles pour voir si tu tries bien, il faut une démarche individuelle, faire attention au quotidien.

I : Ok

R : Mais bon voilà ça passe par des obligations étatiques, des normes de tri, de consommation, j'en sais rien moi, mais voilà, pour moi c'est un peu un mix de réglementations qui donne un cadre assez stricte et une prise de conscience individuelle et globale aussi quoi

I : Et maintenant en terme d'instruments pour que cette politique soit appliquée, quels types d'instruments doivent ils être employés par les autorités afin de favoriser le respect de la réglementation environnementale selon vous ?

R : Je pense que, pourquoi pas taxer davantage les ressources, pour inciter les gens a faire attention et avec cette taxe financer des initiatives, ça ce serait pour le niveau

XIV.

national, et pour le niveau individuel ce serait imposer, donner des lignes de conduites avec voilà, en tant que personne individuelle, par an tu es censé consommer autant, autant, autant, et a chaque fois taxer une fois que c'est dépassé, et sinon comme instrument c'est surtout au niveau de l'état et des entreprises, l'état devrait imposer des normes beaucoup plus strictes, et faire des incitants fiscaux.

I : D'accord, donc un peu un mix des deux.

R : Oui c'est ça, mais je pense qu'il y a certaines bonnes initiatives comme les primes panneaux solaires mais ça coûtait trop cher donc ils ont arrêté, y'avait aussi des primes pour véhicules électriques, supprimés aussi, je pense aussi qu'un problème en Belgique ce sont les voitures de société : qui sont beaucoup trop favorisée, et donc il y a clairement un abus de la part des entreprises et surtout des employés qui en bénéficient vu qu'ils ont la carte essence et voiture ils font pas du tout attention : ils font le plein sans regarder ce que ça leur coûte, ils partent en vacances avec la voiture, ils font plein de trucs. Je dis pas que ça doit pas se faire, je dis juste que l'avantage est peut être un peu disproportionné. On pourrait par exemple limiter la carte essence, ce genre de choses. Il y a pas mal d'instruments fiscaux qui pourraient être mis en place mais je suppose qu'il y a pas mal de pressions des entreprises sur l'état pour restreindre ce genre de contrainte mais je pense qu'on devra y passer de toutes façons.

I : Donc il faudrait peut être un dialogue plus important entre le législateur et l'entreprise ?

R : Oui mais je veux dire les entreprises vont toujours aller dans le sens qui les arrange mais c'est plutôt le législateur qui devrait imposer certaines choses aux entreprises.

I : Nous en avons donc terminé avec le volet normatif, on en arrive à la fin de la discussion. Pour reprendre, est ce que vous désirez revenir sur une de vos positions ? Avez vous quelque chose à ajouter ?

R : Beh je pense qu'un côté faut inciter les gens à agir via des incitants globaux mais ça doit aussi venir d'une demande personnelle qui se répandrait. Si les gens veulent des actions écologiques, veulent que ça bouge, beh normalement il y aura une réponse qui viendra d'en haut pour répondre à la demande des gens. Mais bon voilà c'est un peu dans les deux sens, mais oui : le premier coup doit être donné par l'état, donner des pistes et un cadre bien ficelé pour que les gens puissent développer leurs pistes à l'intérieur, mais bon voilà c'est trop flou ou il n'y a pas de communication. J'avoue que je ne sais plus trop ce qui se passe en terme de législation, donc voilà.

I : Très bien. Est ce que cet entretien a répondu à vos attentes ? Auriez vous des critiques à émettre quant aux techniques utilisées lors de celui-ci ?

R : Non, peut être parfois des questions un peu vagues, mais ça dépend du secteur dans lequel l'interviewé travaille, mais sinon je pense que ça aborde un peu tout les aspects de la problématique.

I : Un grand merci pour votre collaboration et le temps accordé.

R : Il n'y a pas de quoi.

ANNEXE X

Retranscription entretien **Répondant 2**

I = interviewer

R = répondant

I : Bonjour, tout d'abord j'aimerais vous remercier d'avoir participé à cette étude qui porte sur l'intérêt des acteurs du monde du travail pour l'écologie. Il s'agira d'un entretien ouvert où il n'y a pas de mauvaise réponse. Il est très important pour nous d'entendre votre avis. Cet entretien se fera en toute confidentialité et servira à tirer certaines informations pour avancer dans le cadre de notre étude.

I : Pour éviter une prise de note continuelle qui pourrait nuire à la fluidité de notre échange, nous aimerions enregistrer cette conversation si bien entendu vous n'y voyez pas d'inconvénient.

R : Non c'est bien.

I : Tout d'abord, pourriez vous vous présenter en quelques mots ?

R : Madeleine Rubay, 58 ans, infirmière, travaille dans une maison de repos. J'ai une famille nombreuse, des petits enfants, et nous habitons dans un village dans le sud de Charleroi.

I : Très bien, donc le poste occupé, vous venez de le dire, vous êtes infirmière.

I : Lorsqu'on vous parle d'écologie, quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

R : La planète, l'avenir, la pollution, le respect, la façon d'être.

I : D'accord, très bien. On va maintenant entrer dans le vif du sujet, à savoir votre intérêt pour l'écologie. Tout d'abord quelle place occupe l'écologie dans votre vie au quotidien ?

R : Une place assez importante. J'y pense très régulièrement, je n'arrive pas toujours à... faire ce que je voudrais, mais euh, j'essaye, au mieux, mais bon, je suis parfois arrêtée dans mes élans écologiques.

I : D'accord. Et quelle importance accordez vous à l'écologie dans votre vie au travail ?

R : J'accorde une place assez importante, par rapport à d'autres personnes qui ne s'en préoccupent absolument pas. Mais, ce n'est pas facile.

I : D'accord. On va maintenant vous inviter à répondre à des questions reprises sous différents thèmes, à savoir les facteurs personnels, les facteurs normatifs et les facteurs stimulants. Il est important que vous puissiez donner un avis complet sur la problématique abordée, n'hésitez donc pas à prendre la parole. Premier thème : les facteurs personnels. Dans quelle mesure vous sentez vous concernée par les questions écologiques ? Quand on parle de question écologique, il s'agit des grands problèmes environnementaux tels que le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité, ce genre de choses. Dans quelle mesure vous sentez-vous concernée ?

XVI.

R : Je suis, je fais partie, je suis un membre de, euh... Je suis un acteur d'éventuels, de toute cette problématique, et que si je fais mon petit effort, je peux contribuer... Contribuer à la sauvegarde, mais je suis un tout petit maillon de la chaîne.

I : D'accord. Et, est ce que votre rapport à l'écologie a évolué au cours de votre carrière ?

R : Oui

I : De quelle façon, décrivez la situation

R : Euh, justement, parce que personnellement j'essaye de motiver mes collègues à être plus respectueux, à faire beaucoup plus attention, à l'élimination des déchets, au réemploi de certaines choses. Donc oui, un petit peu à la fois.

I : Il a évolué positivement, donc.

R : Oui

I : Et est ce qu'il a évolué avec la tendance générale qui se dirige vers un intérêt croissant pour la préservation de notre planète ? Ou s'est il formé en marge de celui ci ?

R : Il a évolué en même temps que la société.

I : D'accord. On va ensuite passer à notre deuxième thème, les facteurs normatifs. Qu'évoque pour vous la notion de législation environnementale ? Donc toute la réglementation

R : Elle existe, on doit la respecter, et...

I : Quelle politique votre entreprise adopte t elle face à cette législation environnementale ?

R : On n'a pas beaucoup de politique, je dois avouer...

I : D'accord. Et bien justement, est ce que votre entreprise a mis en place un règlement écologique interne ?

R : Je l'ignore. S'il y en a un, je l'ignore.

I : D'accord. C'est suivi par : commentez votre implication au sein de celui-ci... Donc, pas d'implication ?

R : Ah eh bien moi personnellement je m'implique, mais euh, on ne m'a pas dit, ça ne vient pas des responsables. C'est moi personnellement qui décide, de faire des tris, d'essayer de conscientiser un peu mes collègues, mais personne ne m'a dit que je devais le faire.

I : Donc pas de règlement écologique interne ou de responsable liés à cette problématique la ?

R : Non, non.

I : D'accord. Alors, s'il y avait un règlement interne, avec des conditions, des règles, quelles conditions devraient elles revêtir afin d'être appliquées par les acteurs du monde du travail ? Et appliquées ?

R : C'est de la communication, uniquement euh... Oui, c'est ça, bien expliquer au personnel, le pourquoi, le comment, et mettre toutes des choses en place pour que ce soit aussi, que ce ne soit pas trop compliqué, dans le quotidien, et voilà !

I : D'accord, et vu qu'il n'y a pas de réglementation interne spécifique sur votre lieu de travail, est ce que vous pensez que les réglementations européennes et nationales respectent les conditions que vous venez d'énoncer ?

R : J'espère...

I : Et, selon vous ? Y a t il une bonne communication ?

R : Non, il n'y a pas une bonne communication.

I : Alors, question suivante : alors, quels types d'instruments doivent ils être favorisés par les autorités afin que la réglementation soit effectivement appliquée ? Par type d'instrument j'entends des taxes, des permis d'émission, ce genre de choses...

R : Oui, ou plutôt, dans le sens positif quoi, je veux dire, des « récompenses », plus des carottes que des coup de bâton.

I : D'accord, donc pas spécialement des taxes ?

R : Beh... Non ! Fin, a notre niveau non, parce que je pense pas que ce soit très grave et que... Ca pourrait changer facilement, c'est pas très grave quoi. Mais euh, c'est vrai que le tri des déchets pourrait beaucoup mieux se faire, ca c'est certain.

I : D'accord, on va passer au troisième thème, les facteurs stimulants. Alors, quels incitants encourageraient les acteurs du monde du travail à s'intéresser à l'écologie, selon vous ?

R : Déjà leur, leur prouver la nécessité de faire beaucoup plus attention, d'être beaucoup plus vigilant a respecter l'écologie, donc euh...

I : Oui, donc ca ce sont plutôt des motivations écologiques alors ?

R : Oui

I : Euh, en terme de motivation économiques/financières, que plébisciteriez vous ?

R : Mais euh.. Bon, si on, je vais pas dire des primes mais euh... Que pourrait on dire ? Des encouragements financiers, ou euh mentionner l'aspect écologique par exemple lors de la vente d'une maison, ce genre de chose.

I : D'accord. Et est ce qu'on pourrait favoriser des relations humaines au sein d'une entreprise ?

R : Oui, certainement

I : Et en terme d'image ?

R : Oui, ca c'est certain, à l'heure actuelle ca pourrait être positif

I : Au sein de l'entreprise même, quels facteurs sont déterminants pour la réussite d'une démarche écologique ? Que va fédérer les acteurs de l'entreprise ?

XVIII.

R : Faire un maximum pour que chacun soit impliqué et concerné, et beaucoup de communication, euh, régulièrement des mises au points, des résultats, enfin des communications de résultat, enfin voilà !

I : D'accord. Et quels freins à l'intérêt écologique pourriez vous identifier au sein du monde du travail ?

R : Le cout. Je pense également que ca demande un peu plus de temps, dans, oui...

I : Voyez vous un troisième frein ?

R : Non, non...

I : Très bien. L'entretien touche a sa fin. Quels sont pour vous les points les plus importants que nous ayons abordés aujourd'hui ?

R : Le fait de réaliser que nous n'ayons pas de règlement interne relatif a l'écologie dans notre entreprise.

I : D'accord

R : Le fait de se rendre compte, je vais d'ailleurs poser la question à ma direction

I : D'accord. Avez vous envie de revenir sur un point précis ou avez vous un avis a nuancer ?

R : Non, je crois que ca va...

I : Est ce que cet entretien a répondu à vos attentes ? Auriez vous des critiques a émettre quant aux techniques usitées lors de celui-ci ?

R : Je ne crois pas, non...

I : D'accord, de tout cœur nous vous remercions pour votre collaboration et le temps que vous avez pu nous accorder !

R : De rien

ANNEXE XI

Retranscription entretien **Répondant 3**

I = interviewer

R = répondant

I : Bonjour, tout d'abord j'aimerais vous remercier d'avoir participé à cette étude qui porte sur l'intérêt des acteurs du monde du travail pour l'écologie. Il s'agira d'un entretien ouvert où il n'y a pas de mauvaise réponse. Il est très important pour nous d'entendre votre avis. Cet entretien se fera en toute confidentialité et servira à tirer certaines informations pour avancer dans le cadre de notre étude.

R : Oui.

I : Pour éviter une prise de note continuelle qui pourrait nuire à la fluidité de notre échange, nous aimerions enregistrer cette conversation si bien entendu vous n'y voyez pas d'inconvénient.

R : Pas d'inconvénient.

I : Super. Pourriez vous vous présenter en quelques mots ?

R : Me présenter ? Alors, Gabriel Smets, 62 ans, ingénieur commercial, eeuuh, donc j'ai toujours travaillé dans la bière, donc après mes études donc, délégué commercial pour Jupiler à l'époque et puis bon, un petit peu, un parcours, Jupiler, Kronenbourg, Alken-Maes, et enfin travail chez un négociant, donc j'ai touché à un petit peu tous les créneaux, tous les domaines, sauf le food, donc tout ce qui concerne l'Horeca, marchands de bières, intermédiaires,... Donc en matière de brasserie, et depuis donc maintenant 2013 on va dire, bein, derrière le produit Abbaye de Brogne, en essayant d'ouvrir des marchés, en essayant de rentabiliser le petit investissement qu'on a fait à l'Abbaye, que tu connais quoi, donc voilà j'essaye de mettre un peu toute mon expérience passée dans le développement de la bière Abbaye de Brogne avec mon associé qui lui la fabrique, donc euh, et on essaye de pas se tromper, on essaye, en essayant bon beh en allant là où il faut aller, en ne commettant pas trop d'erreurs, ça change tellement vite qu'on en commet encore, voilà !

I : Lorsqu'on vous parle d'écologie, quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

R : Avenir !

I : Avenir ?

R : Oui, avenir, euh, écologie euh, les 5 premiers mots... Respect, santé, oui, durable, et voilà !

I : On a les principaux. On va maintenant entrer dans le vif du sujet, à savoir votre intérêt pour l'écologie. Tout d'abord un petit mot un petit peu dans la vie quotidienne, quelle place occupe cette écologie ?

R : Dans la vie quotidienne ?

XX.

I : Oui !

R : Tu peux m'aider la ?

I : Ya t'il des actes que l'on peut qualifier d'écologiques que vous...

R : Des actes, moi c'est surtout le gaspillage que j'essaye de, de comment, d'éviter, donc euh bon, ca c'est un petit peu en moi. Je trouve qu'on jette beaucoup trop de choses. Un réfrigérateur ca m'énerve toujours d'avoir des comment, euh, des denrées qui périssent et tout euh, voilà, je n'arrive pas non plus a me faire dépasser la date de péremption, je râle assez souvent sur moi même aussi car j'acheté des choses, et puis ca reste dans le frigo, fin bref, euh, écologie bah la pollution ca peut un peu relier les deux noms ?

I : Tout a fait

R : Euh, beh oui, c'est pas toujours gai d'évoluer dans une ambiance polluée, donc y'a quand même certaines villes ou ca ne sent pas très bon et tout, je dis pas que dans nos campagnes ca sent toujours bon aussi mais enfin c'est pas le même, voilà, y'a rien de bien marqué donc, je peste beaucoup sur toutes ces voitures sur les routes, sur... Où va tout ce monde ? Est ce qu'il n'y aurait pas moyen de rationaliser tout ca, ca fait quand je mets les pieds sur le ring de Bruxelles et tout je n'ai qu'une envie c'est de faire demi-tour. Et je n'ai pas l'impression que les choses s'arrangent. Bon maintenant ce qu'on nous montre à la TV bon bein une fois sur deux, voir même plus, trois fois sur quatre, bon bein c'est parce qu'il faut remplir, capter l'attention des gens donc euh, je suppose qu'il y a d'autres belles choses qui se passent, fin bref.

I : D'accord. Et maintenant plutôt dans votre vie au travail, sous votre projet de bière d'abbaye biologique ?

R : Ah beh on est content de faire une bière bio et de voir un peu l'engouement, que comment, que le produit euh, au début quant mon associé a dit, lui est un peu plus marqué vers cet aspect bio des choses, hein de part sa formation agro alimentaire, donc ingénieur brasseur, euh, et quant il a été question de ramener ca à Saint Gérard il a dit on va faire du bio ! Moi j'étais pas très réceptif a ca, je me méfiais plutôt des bières bio, j'en avais goûté quelques unes et ca n'avait pas tellement bon gout, ca se passe quand même il y a 6-7ans quoi hein, et puis donc au début on a mis le coté bio sur l'arrière de la bouteille et puis maintenant c'est moi qui était le premier à le mettre en avant, on est bière d'abbaye, il faut afficher notre coté bio, parce que je crois que c'est notre point fort, on est vraiment dans le, on répond à un besoin, on a un bel accueil de tout ce monde la, sans compter que bon moi, allez en fréquentant tous ces gens la j'ai appris a connaître euh, y'a le bio mais y'a aussi le local, donc tous les gens qui travaillent un petit peu différemment, j'ai pas dis qu'ils étaient sans pesticides nulle part et tout mais enfin ils essayent de faire les choses beaucoup mieux, euh, comme on peut le faire en, dans le monde super-industrialisé qu'on connaît quoi hein et qui domine un peu... C'est quand même différent, un légume cuit vapeur qui vient d'une euh, d'une petite ferme ou on produit local, peu importe, parce que bon, le coté bio, pas toujours facile a bien isoler mais c'est quand même bien différent des légumes que l'on peut acheter en grandes surfaces quoi, idem pour les fruits !

I : Oui. Et donc on pourrait qualifier que c'est un incitant positif a la motivation écologique la réputation relative à l'image ?

R : Oui

I : Et en terme d'autres incitants, quels autres incitants encourageraient, on parle des acteurs du monde du travail toujours, à s'intéresser à l'écologie ?

R : Beh, bien évidemment, au niveau du, personnel, les charges, on va revenir aux sous, ce n'est pas une condition sine qua non, c'est un peu comme les voitures, les voitures sans plomb et tout, comment fait on et bien on essaye de sensibiliser en parlant du portefeuille des gens, hein je crois que c'est un incitant financier oui, je crois que euh, ça permet disons d'entraîner de plus en plus de gens et la masse fait que il y a un mouvement et ça devient représentatif quoi, donc euh, la publicité, les reportages, et essayer de fédérer le plus grand nombre de consommateurs sensibles à ça hein, et ça va se mettre en outre, si c'est des trucs plic-ploc de droit, de gauche... Pas individuel, l'union fait la force !

I : Il faut que ça soit fédérateur en somme ?

R : Oui, oui...

I : Donc il y a un intérêt quant aux relations...

R : L'information, donc l'incitant financier, l'information, continuer à bien informer les gens, donc euh, pas toujours évident de bien informer, et voilà, et les incitants !

I : Et par exemple, des motivations purement écologiques passeraient peut être au second plan comparées à des incitants purement financiers ?

R : Ça débloque des incitants écologiques, oui d'accord, on peut nous les montrer, on va montrer des forêts qui sont dévastées et tout ça, beh oui euh, maintenant bon, comment peut on être acteur de ça, beh faudrait, cette chaîne est tellement longue, que bon euh, simplement montrer, ça n'arrange rien, faut prendre le problème à la base, mais bon, ça c'est encore, faut arriver à sensibiliser tout un chacun, les acteurs, parce que bon, pas simple, je sais pas comment...

I : D'accord. Donc, c'est plutôt un ensemble d'incitants à favoriser ?

R : Oui.

I : Ok, hum, au sein d'une organisation, donc d'une entreprise, quels facteurs sont ils déterminant dans la réussite d'une démarche écologique ?

R : Beh il faut être crédible ! Euuuh, beh il ne faut pas raconter n'importe quoi, après... après ! Bon bein, faut la façon dont on le communique, faut s'adresser à, aux bonnes personnes donc, asseoir sa notoriété, bon beh c'est, c'est je vais dire, même si on est dans... Il faut être professionnel dans sa démarche, donc bien analyser la où il faut aller et tout, essayer d'approcher quelqu'un qui n'en a rien à faire avec ton petit produit... Qu'est ce qui nous aide surtout pour l'instant c'est tout ces, ces, comment, ces rayons produits locaux, ces rayons bios, ou la disons on a l'opportunité d'être présent et mis en avant. On va rentrer dans un rayon bières d'une grande surface, d'un Cora ou d'un Grand magasin, ou y'a des rayons entiers et out et bien on va avoir la Brogne qui va être perdue, si elle est bien mise, si elle est à hauteur des yeux et bien on a une chance d'être vu, mais elle va quand même être perdue au milieu d'un paquet de bière, notre segmentation bière d'abbaye nous permet un petit peu de resserrer, hein, et d'être relativement bien mis, encore faut il sortir du rayon, hein euh, chaque semaine il y a des dégustations, pour les Leffe, Grimbergen, Chimay, bon nous on ne sait pas se payer tout, ça... Enfin bref,

XXII.

la présence dans des rayons de produits locaux ou la on peut aller expliquer, capter un peu le public...

I : Et en terme de certification justement, je sais que votre produit est certifié bio, est ce que ca aussi, ca peut motiver peut être, est ce important ?

R : La certification ?

I : Oui

R : Ah et bein oui, encore une fois donc euh, les gens qui vont s'intéresser a nous c'est des gens qui sont branchés bio, donc la on doit quand même être, de toutes façons on peut pas avoir une appellation bio sans avoir été certifié par un organisme, donc ca c'est indispensable, enfin pas indispensable : c'est la règle avant toute chose ! Donc euh...

I : On a parlé ici des motivations, vous voyez des freins à l'intérêt écologique ?

R : Je ne comprends pas !

I : Quels freins à l'intérêt écologique pourriez vous identifier ?

R : pfff, je pense qu'il y en a de moins en moins... De la part de quoi, du dirigeant ?

I : Au sein du monde du travail : donc un peu tout le monde : dirigeant, employés, groupe de travail,...

R : Non, je n'ai pas l'impression, je crois que tout le monde est bien perceptif a cette vue des choses, c'est pas indispensables mais je pense pas que... Enfin moi j'ai jamais senti de, comme je l'ai dit tantôt j'ai été le premier a remettre cet aspect en premier en bière d'abbaye parce que bon, ce n'est, ce n'est plus, enfin pour moi ce n'est pas un frein ! Je ne vois pas de frein en particulier.

I : Et a la mise en place de la démarche que vous avez du faire pour votre produit ?

R : Non, non, on a eu du scepticisme, hein, doute et tout mais non non, je ne vois pas de frein.

I : Et bien très bien. Alors on va passer aux facteurs normatifs.

R : Quel bien grand mot !

I : Ah ah, on va recentrer un petit peu.

I : Qu'évoque pour vous la notion de législation environnementale ?

R : Bon bah, ce sont des contraintes à respecter... Euh, pfff, comme toute legislation donc il faut s'y plier, c'est un cahier de charges, c'est une équation a résoudre donc, ca ne me... Normal !

I : Ok, normal. Quelle politique votre entreprise adopte t elle face a la réglementation environnementale ?

R : Beh on s'y conforme... Que veux tu qu'on fasse d'autre ? On ne va pas partir en guerre contre... Politique dans quel sens ?

I : Eh bien, est ce que vous entreprenez quelque chose ou est ce que vous vous contentez a vous conformer a la norme ?

R : On se conforme, on est obligés, on va quand même pas, on a une démarche professionnelle je l'ai dis donc euh, on commercialise nos produits dans des grandes surfaces mais c'est pas local quoi, donc on est partis a l'export et tout beh, on a tout intérêt, a se conformer aux normes en vigueur dans le business que on veut faire quoi.

I : Très bien. Votre entreprise a t elle mise en place un règlement écologique interne ?

R : Non, non.

I : Y'a t il une raison ou ?

R : Non, pas de... non.

I : Pas d'intérêt ou ... ?

R : Pas d'intérêt, on a pas, non, non. Non...

I : D'accord. Pour suivre, quelles conditions les normes doivent elles revêtir afin d'être effectivement appliquées selon vous ?

R : Et bien, elles doivent être, c'est comme dans tout : ca doit être compréhensible. Faut pas non plus demander la lune, donc raisonnables... On vient parfois au comportement de l'AFSCA ou euh, de temps en temps c'est un peu exagéré, je dis pas que... Fin je trouve que ca doit être : compréhensible, adapté, voilà, et euh, pas trop poussé a l'excès.

I : D'accord. Et justement, est ce que la réglementation en vigueur respecte les conditions que vous venez d'énoncer ?

R : Oui, enfin, la tu parles de ?

I : La réglementation environnementale qui s'impose a tous ?

R : Beh je suis pas, pas plus au courant de ca, de ce qu'on nous impose, c'est un peu ca le soucis quoi ! Euh, je sais qu'on ne peut pas rejeter... Enfin, pas d'avis !

I : D'accord. Quels types d'instruments doivent ils être employés par les autorités afin de favoriser le respect de la réglementation environnementale selon vous ?

R : Avant tout euh, moyen de contrôle ce sont les moyens de contrôle humain donc, faut... Je vois pas comment, faire autrement que de venir voir un peu comment ca se passe dans l'entreprise !

I : D'accord. Et quel type d'instrument mettriez vous plus en avant ? Des taxes ou...

R : Certainement pas les taxes !

I : Plutôt des instruments conformes au marché alors ?

R : Beh moi je suis plutôt toujours pour le contrôle, toujours euh... Faut pas que les bons paient toujours pour les méchants ! Y'a des gens qui font des choses et qui ne le font pas bien par ignorance, bein on doit pas toujours devoir les saquer, on vient un petit peu voir, se rendre compte tout de suite où on se trouve, si on est chez des bandits, pirates ou si ou la ou si on est chez des gens qui veulent bien faire ! Et la bon, a ce moment la, c'est toujours un peu la difficulté d'un contrôleur, des qu'on lui met une casquette sur la tête... Y'a différents comportements possibles quoi !

XXIV.

I : Voilà...

R : Certainement pas les taxes, mais maintenant, oui oui les taxes quand les gens ne veulent pas entendre raison, euh... Je suis aussi contre le, toujours l'aspect financier qui est toujours un peu le, bien présent chez nous, parce que j'ai le sentiment qu'on met toutes des choses en place, et c'est l'entreprise qui doit payer pour les contrôles et on doit pouvoir s'arranger pour quand même aller chercher l'argent ailleurs !

I : Très bien. L'entretien touche à sa fin. Quels sont pour vous les points les plus importants que nous ayons abordés aujourd'hui ?

R : Je n'en vois pas en particulier.

I : D'accord. Avez vous envie de revenir sur un point précis ou avez vous un avis à nuancer ?

R : Non, non.

I : Est ce que cet entretien a répondu à vos attentes ? Auriez vous des critiques à émettre quant aux techniques utilisées lors de celui-ci ?

R : Non, non, c'est une technique assez intéressante ! Non, rien à dire !

I : Super, merci de tout cœur pour votre collaboration et le temps que vous avez pu nous accorder.

R : De rien ! Bonne continuation !

ANNEXE XII

Retranscription entretien **Répondant 4**

I = interviewer

R = répondant

I : Bonjour

R : Bonjour

I : Tout d'abord j'aimerais vous remercier d'avoir participé à cette étude qui porte sur l'intérêt des acteurs du monde du travail pour l'écologie. Il s'agira d'un entretien ouvert où il n'y a pas de mauvaise réponse. Il est très important pour nous d'entendre votre avis. Cet entretien se fera en toute confidentialité et servira à tirer certaines informations pour avancer dans le cadre de notre étude. Pour éviter une prise de note continuelle qui pourrait nuire à la fluidité de notre échange, nous aimerions enregistrer cette conversation si bien entendu vous n'y voyez pas d'inconvénient.

R : Aucun inconvénient.

I : Tout d'abord, pourriez vous vous présenter en quelques mots ?

R : Je m'appelle Mathieu Perrin, j'ai 33 ans j'ai 3 enfants, je suis chef de cabinet d'un ministre en région wallonne

I : D'accord, donc de quel ministre exactement ?

R : René Colin, donc ministre de l'agriculture, chasse, eaux, forêts, tourisme et des aéroports.

I : D'accord. Lorsqu'on vous parle d'écologie, quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

R : Développement durable, utilisation rationnelle de l'énergie, isolation, panneaux photovoltaïques, et, euh... certificats verts !

I : D'accord. Nous entrons maintenant dans le vif du sujet, à savoir : votre intérêt pour l'écologie. Avec cette première question : quelle place occupe pour vous l'écologie dans votre vie au quotidien ?

R : Une place ? C'est à dire quoi, c'est à dire que... Quoi, des gestes au quotidien que je peux faire pour l'écologie ?

I : Voilà, quelle place, en général ?

R : Boa je pense qu'en général je fais attention à ma manière de consommer, de me déplacer, mais euh, je suis pas non plus un écolo fervent qui va complètement changer son mode de vie par principe écologique.

I : D'accord. Et dans votre vie au travail, quelle importance l'écologie occupe t elle ?

R : Beh en fait dans les compétences que je gère, comme on touche à la biodiversité, on touche aux agriculteurs et notamment, les liens que l'agriculteur peut avoir avec

l'environnement, et le climat etc, j'ai souvent accès, enfin je parle souvent de l'écologie. Mais, on va dire dans l'organisation du travail, j'ai pas beaucoup, pas grand chose en terme écologique par rapport a ça, a part qu'il y a des consignes, peut être pour fermer les ordinateurs, les choses comme ça mais rien de particulier.

I : Oui donc, au sein de votre entreprise, y'a pas spécialement de consigne claire, enfin au niveau du cabinet ?

R : Non, pas vraiment euh, la seule chose c'est fermer les ordinateurs, fermer les lampes quand on part, mais plutôt de la logique, c'est pas lié, c'est pas lié à l'écologie mais plutôt de la logique du vivre ensemble.

I : Je comprends. Euh, nous allons maintenant vous inviter a répondre a des questions reprises sous différents thèmes : les facteurs personnels, les facteurs normatifs, et les facteurs stimulants. Il est important que vous puissiez donner un avis complet sur la problématique abordée, n'hésitez donc pas à prendre la parole. Premier thème : les facteurs personnels. Dans quelle mesure vous sentez vous concerné par les questions écologiques ?

R : Euh, je me sens concerné assez euh, de manière assez importante, notamment tout le débat sur le nucléaire qui m'intéresse beaucoup, tout le débat de la pollution et des particules fines au niveau des grandes entreprises etc, c'est quelque chose qui m'intéresse, euh, donc euh en tout cas je suis, je me renseigne beaucoup et je, suis assez euh, ouvert à la discussion par rapport à ça.

I : Et est ce que votre rapport à l'écologie a évolué au cours de votre carrière ?

R : Euh oui, avant j'étais, j'avais plutôt une écologie écolo-bobo la, ou je me disais que des petits gestes pouvaient changer le monde, style je sais pas moi de mettre une brique dans sa chasse d'eau (rires) pour euh, utiliser moins d'eau. Je suis un peu sorti de ça, et je préfère les questions plus globales, savoir, combien faut il faire de l'énergie renouvelable etc, je crois pas trop aux petits gestes du quotidien même si ça doit exister, mais c'est pas ça a mon avis qui doit changer la face du monde.

I : Alors on va maintenant entrer dans le thème des facteurs normatifs. Hum, qu'évoque pour vous la notion de législation environnementale ?

R : Pour moi la notion de législation environnementale c'est des conditions fixées par le législateur pour faire ne sorte que euh, euh, il y ait une prise en compte a la fois des entreprises, a la fois des citoyens, à la fois des particuliers, du monde institutionnel, des enjeux environnementaux, euh et donc c'est souvent perçu comme une contrainte plus que comme un incitant, et donc c'est un peu ça qu'il faut changer a mon avis.

I : D'accord, et justement, pour embrayer sur ce thème des incitants, quels incitants vous pensez, encourageraient les acteurs du monde du travail à s'intéresser à l'écologie ?

R : Beh il existe déjà des incitants, notamment pour les grandes entreprises a mon avis, tous les accords de branche qu'on appelle, c'est euh, finalement si une entreprise pollue moins, plutôt l'industrie qui pollue moins, obtiens des quotas de CO2 au niveau européen et au niveau wallon, mais euh, qu'est ce qui ferait euh... C'était quoi la question ?

I : Quels incitants encourageraient les acteurs du monde du travail à s'intéresser à l'écologie un petit peu plus, qu'est ce qui pourrait les pousser, les motiver ?

R : A mon avis, c'est toujours la même chose, c'est avoir des incitants au niveau fédéral qui permettent de défiscaliser des investissements qui sont, qui puissent permettre de réduire l'énergie, qui puissent permettre de faire l'économie circulaire, et alors, au niveau régional obtenir des subsides dans ce sens la qui permettent un peu de faire du développement durable. Mais a mon avis il n'y a pas que ça, les, les euh, les mentalités donc, faire en sorte que je sais pas moi, les écoles puis l'enseignement secondaire, puis l'unif puissent l'inculquer aux enfants. Et a un moment ca deviendra la logique, et ca commencer déjà, je trouve que en 10/15/20 ans les mentalités ont quand même changé.

I : Et donc la motivation écologique en tant que telle aurait également une place, aux cotés de motivations plus financières que vous venez d'évoquer ?

R : Beh a mon avis il y a les deux, mais une entreprise, le but d'une entreprise c'est de faire de l'argent, et donc euh, si on lui prouve que c'est rentable, notamment allez l'économie circulaire, qui permet de finalement utiliser les déchets qu'on produit pour pouvoir les rentabiliser, si on sait faire un win-win. Pour moi, la mentalité c'est important, mais l'incitant financier permet de changer, et après, avoir une période de 10/15/20 ans d'incitants financier et après on retire l'incitant, ce qui permet après de, de, ca devient la logique de faire ce qu'ils font et donc, redonner un autre incitant financier pour aller plus loin dans les normes environnementales. C'est ce qui se fait en fait déjà.

I : D'accord. Et concernant l'image, on va dire la réputation d'une entreprise, est ce que ca peut être une motivation ?

R : Beh, je pense qu'ils le font tous un peu mais le problème c'est qu'on a des euh, on a des éléments, par exemple Luminus, c'était l'énergie verte, et finalement on a été un peu grugé, car ils achetaient l'énergie au même endroit et donc euh, faut que ca se fasse mais pour bien faire faudrait plutôt des organismes indépendants, ou certifiés, comme quoi ce qu'ils font, c'est bien de l'écologie et non du marketing commercial.

I : D'accord. Et Justement, quels facteurs sont ils déterminants dans la réussite d'une démarche environnementale au sein d'une entreprise, au sein d'une organisation ?

R : Je dirais avant tout le facteur participatif, donc euh, d'abord 1 que le directeur général ou l'administrateur délégué y croie lui, 2 la participation de son personnel et donc les inclure dans les, éventuellement dans les gestes qu'ils pourraient faire chacun, et après voir s'ils sont prêts a dégager un budget aussi car il faut investir, si tu veux vraiment faire quelque chose a mon avis faut investir, tu dois avoir un budget donc euh, donc voilà. Donc je dirais la participation va permettre de convaincre le personnel et, peut être de changer les mentalités, changer la manière dont ils fonctionnent au sein de l'entreprise.

I : Et ca pourrait peut être favoriser les relations humaines au sein de l'entreprise peut être ?

R : Oui, oui, un projet commun, oui.

I : D'accord. Et maintenant, quels freins sont ce qu'on pourrait identifier au sein du monde du travail à l'intérêt écologique ?

R : Beh a mon avis c'est la peur du changement, et la peur de vouloir changer les choses trop rapidement, moi j'ai l'exemple particulier : moi je m'occupe des agriculteurs, on essaye de les faire changer à des méthodes plus environnementales ou écologiques, et parfois ca permettrait de leur faire gagner de l'argent et/ou être meilleur pour la santé

XXVIII.

pour eux, le climat, mais ils n'arrivent pas à changer car ils ont toujours fait ça, et donc on ne change pas aussi facilement. Donc moi la crainte du changement, je pense.

I : Et peut être, on peut continuer avec cet exemple des agriculteurs, est ce que ça concernait une norme à appliquer ou un incitant ?

R : Une norme. Mais en fait, pour pouvoir obtenir leurs aides, ils doivent remplir un certain nombre de conditions qu'on appelle la « conditionnalité ». Et, et donc, ils doivent par exemple épandre x hectares de fumier sur x hectares, pour permettre finalement de ne pas concentrer le purin, c'est un peu technique mais bon, répartir le purin permet d'étendre la pollution, etc... Ils ont plein de mal à faire ça, ou je sais pas moi, garder des petites haies, ou des petits bosquets, qu'ils veulent écraser pour gagner du terrain, de surface à cultiver, mais ces petits bosquets permettent d'avoir de la petite faune, qui permet d'aller manger les vers de terre, et donc en fait en voulant ne pas respecter les règles, ils se font plus de contraintes pour eux mêmes car leurs terres ne seront plus bonnes d'ici quelques années. Mais donc c'est plutôt des conditions pour obtenir des aides après, donc ils doivent respecter ces conditions pour obtenir des aides, il y a donc un certain incitant derrière.

I : D'accord. Quelles conditions les normes devraient respecter afin d'être effectivement appliquées par les acteurs ?

R : Nous, in fine ils les appliquent, parce que si ils ne les appliquent pas, il y a des contrôles, et ils sont sanctionnés. Donc ils ont moins d'aide.

I : Ah d'accord

R : Donc, je ne sais pas moi, si un agriculteur reçoit 1000€ pour un hectare cultivé, s'il respecte l'ensemble de ses conditions, il a les 1000 euros, s'il ne respecte pas, il va peut être avoir 700 ou 800 euros. Donc c'est proportionnel en fonction de la gravité de la condition qu'il respecte ou pas.

I : Et voyez vous d'autres conditions pour que ces normes soient appliquées effectivement ?

R : Euuuh, mhhm

I : Des conditions ou un caractère qu'elles devraient revêtir pour qu'elles soient bien appliquées et suivies ?

R : Je dirais que, en fait ici, on a la carotte et le bâton, donc on a les deux. Donc euh, je ne vois pas d'autres choses qu'on pourrait... Enfin, oui, il y a une condition, c'est plutôt de l'encadrement, de la formation, leur expliquer pourquoi on fait ça. Euh, et peut être avoir des acteurs professionnels tu leur expliques : voilà, agis comme ça, ça va permettre de, d'aider à un intérêt plus global, euh, je sais pas moi au niveau climatique ou plutôt environnemental. Et puis intérêt à toi : ta santé, ne pas utiliser des pesticides tout le temps, etc... Donc voilà, peut être plus d'encadrement et de formation, mais il y a déjà ici la carotte et le bâton donc euh, voilà.

Donc je dirais : incitants, sanctions, encadrement et formation.

I : D'accord, et donc la réglementation en vigueur, est ce qu'elle respecte ces conditions selon vous ?

R : Oui, mais le problème c'est que quand tu fais des normes environnementales je trouve, que euh, y'a toujours une certaine rigidité en fonction des acteurs du terrain, etc... et donc parfois des situations ou on ne sait pas l'appliquer, et euh, je trouve que c'est un peu dommageable pour l'agriculteur car a force d'être trop rigide et que l'agitation est trop rigide parfois, il y a vraiment des cas ou il y a un problème, et on sait pas y déroger donc parfois c'est un peu trop rigide.

I : D'accord. Et donc il n'y a pas moyen de débloquer la situation d'une quelconque manière ?

R : Oui, changer la législation.

I : D'accord.

R : Et ca on peut le faire, dans un cabinet on peut le faire, mais ca prend du temps.

I : Et alors, quels types d'instruments doivent ils être employés par les autorités afin de favoriser le respect de la législation environnementale ?

R : C'est ce que je disais tantôt : a mon avis : incitants, et euh, et conditionnés ces aides par un respect de certaines conditions, et si tu l'as pas et bien c'est sanction. Et donc la sanction c'est soit : ne pas avoir l'aide, et si on decide de pas faire l'incitant c'est, tu dois respecter ca et si tu fais pas c'est sanction. Mais le problème c'est que dès qu'il y a une sanction, il faut pouvoir la contrôler, et donc il faut du personnel, des fonctionnaires, et donc euh, ca coute aussi de l'argent et parfois il faut pas trop mettre d'argent dans la sanction mais plutôt dans la sensibilisation, la formation, ou euh...

I : Donc, selon vous, ce serait plutôt une combinaison d'instruments conformes au marché, et d'autres non conformes au marché, un mix des deux peut être ?

R : Que veux tu dire ?

I : Par exemple des, permis négociables, ca c'est conforme au marché.

R : Quel type de permis ?

I : Des permis négociables d'émission ou ce genre de choses...

R : Ah oui, oui

I : Et alors, de l'autre coté, le coté plus répressif, ou mettre une taxe ou quelque chose comme ca, qui est moins conforme au marché. Que pourriez vous conseiller ?

R : Moi je n'ai jamais aimé de sortir le bazooka, c'est à dire mettre une taxe pour faire appliquer quelque chose, je trouve que c'est un mauvais signal. Je trouve que c'est un peu mieux de prendre quelques années de plus et que ca se fasse en douceur et que les mentalités changent en fonction de que, sortir le bazooka, sortir une taxe sur le, sur euh, je sais pas moi l'utilisation des véhicules diesel par exemple, supplémentaire, euh, moi je préfère inciter et dire euh, les entreprises je sais pas moi qui prendraient un moteur style norme 5 ou norme 6, avoir un investissement supplémentaire ou euh, mais sortir le bazooka et dire « si tu as une flotte de véhicules et que c'est du diesel et bien t'es taxé », j'aime pas trop.

I : D'accord, très bien. Donc l'entretien touche a sa fin. Quels sont pour vous les points les plus importants que nous ayons abordés aujourd'hui ?

XXX.

R : Les points les plus importants ? Eh bien en fait j'avais un peu oublié l'aspect écologique dans ma, en tout cas dans l'organisation de mon travail. Dans les compétences que j'ai, j'en ai tout le temps, mais dans l'organisation de mon travail, je n'ai pas... Aussi non, ça permet de réfléchir un peu à l'écologie et de savoir voilà que incitants, sanctions et tout ça c'était intéressant.

I : D'accord. Avez vous envie de revenir sur un point précis ou avez vous un avis à nuancer ?

R : Non, pas spécialement.

I : Est ce que cet entretien a répondu à vos attentes ? Auriez vous des critiques à émettre quant aux techniques utilisées lors de celui-ci ?

R : Non, je trouve que tu as bien préparé ton truc. C'est bien.

I : Super, merci de tout cœur pour votre collaboration et le temps que vous avez pu nous accorder.

ANNEXE XIII

Retranscription entretien **Répondant 5**

I = interviewer

R = répondant

I : Bonjour, tout d'abord j'aimerais vous remercier d'avoir participé à cette étude qui porte sur l'intérêt des acteurs du monde du travail pour l'écologie. Il s'agira d'un entretien ouvert où il n'y a pas de mauvaise réponse. Il est très important pour nous d'entendre votre avis. Cet entretien se fera en toute confidentialité et servira à tirer certaines informations pour avancer dans le cadre de notre étude.

I : Pour éviter une prise de note continuelle qui pourrait nuire à la fluidité de notre échange, nous aimerions enregistrer cette conversation si bien entendu vous n'y voyez pas d'inconvénient.

R : Non, non, très bien.

I : Super. Pourriez vous vous présenter en quelques mots ?

R : Je suis directeur financier de la société Mekar SA, fabriquons des munitions pour des chars et des véhicules blindés, c'est une société qui existe depuis euh, 77 ans, et euh, donc euh, une entreprise assez connue dans la région dans le sens où il y a quand même 400 travailleurs, chiffre d'affaires aux alentours de 150 000 000 euros. Donc, on est un acteur économique assez important dans la région, voir même le premier employeur sur la région du centre, la Louvière, Manage. Voilà.

I : Donc vous occupez le poste de directeur financier...

R : Je suis directeur financier, donc tout ce qui touche aux risques autour de l'entreprise m'intéresse au premier plan dans le sens où ça doit se trouver soit au bilan, soit dans les obligations hors bilan mais de toutes façons ce genre de chose est importante et je dois être au courant.

I : D'accord. Alors, lorsqu'on vous parle d'écologie, quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

R : Obligation, dans l'air du temps, beaucoup de travail, surtout chez Mekar car c'est une vieille entreprise, et gros risques.

I : Gros risque, d'accord. On va maintenant entrer dans le vif du sujet, à savoir votre intérêt pour l'écologie. Tout d'abord un petit mot un petit peu dans la vie quotidienne, quelle place occupe cette écologie ?

R : Personnellement je suis assez euh, tourné sur la chose, euh... Donc ça m'intéresse très fortement, personnellement, mais en me rendant bien compte qu'il y a des limites au bio ou au 100% propre. L'évolution générale dans le monde a fait que, certaines choses sont aseptisées, ce sont des bonnes choses, pas mal de maladies ont disparues, ou en tout cas on en entend plus parler, c'est quand même grâce à tous ces éléments là, mais inversement est ce qu'on a pas été trop loin et ça vraisemblablement : oui, on a été trop loin et on a pas fait attention au risque qu'on fait courir aux générations futures.

XXXII.

I : D'accord.

R : Professionnellement, ça me concerne évidemment et ça concerne toute l'entreprise. Ça me concerne en tant que directeur financier : comme je l'ai expliqué, beh je dois l'intégrer dans les risques et couvrir ces risques une fois qu'ils sont identifiés, et euh, calculer, donc avec un montant en euros, je dois les intégrer dans ma comptabilité et ça fait aussi partie du rapport de gestion émis par le conseil d'administration. Et donc euh, s'il y a des risques : il faut qu'ils soient informés. L'administrateur, et les actionnaires, doivent être informés.

I : Hum, donc dans votre vie au travail, cela occupe quand même une place importante ?

R : Tout à fait, et chez Mecar, on a même lancé des plans d'écologie, ça fait partie de certains objectifs personnels et des objectifs pour l'entreprise via la CCT90, donc la convention collective de travail 90 qui permet de donner des bonus à l'ensemble du personnel. Et donc il y a des éléments d'écologie qui sont dedans : diminuer chaque année le tonnage des éléments non recyclables, ce sont des choses, écologie c'est ça mais c'est aussi trouver des alternatives dans nos fournitures pour quelque part ne plus devoir traiter euh, le problème. Mais bon, nous fabriquons des munitions, donc des produits chimiques, on en a, inévitablement euh, bon, c'est une boutade mais en général nous quand on tire une munition, il n'y a pas de déchets, vu que on met un maximum d'énergie pour euh, tout ce que l'on met dans un obus beh c'est de l'énergie, et donc voilà : y'a pas de déchets, après euh (rires), de l'autre côté peut être qu'il y a des déchets.

I : Oui voilà, ça ça dépend un petit peu... On va maintenant vous inviter à répondre à des questions reprises sous différents thèmes, à savoir les facteurs personnels, les facteurs normatifs et les facteurs stimulants. Il est important que vous puissiez donner un avis complet sur la problématique abordée, n'hésitez donc pas à prendre la parole. Premier thème : les facteurs personnels. Dans quelle mesure vous sentez vous concerné par les questions écologiques ?

R : Purement personnel ?

I : Oui, pas professionnel

R : Beh euh certainement, que va t on faire pour les générations futures, et présentes, mais bon plus concernant le futur car pour nous c'est un peu tard. Donc, ça nous concerne, on constate quand même que beaucoup de gens attrapent le cancer, on ne sait jamais vraiment d'ou ça vient, comme par hasard les fermiers attrapent aussi des cancers, donc ça veut dire que quelque part ils ont tapé des produits. Auparavant, beh ils avaient des cabines ouvertes, et maintenant ils ont tous des cabines fermées avec des masques quand ils épandent les produits, on peut se poser des questions sur le côté écologique de l'agriculture aujourd'hui.

I : D'accord.

R : Donc ça c'est un premier point. Et puis, pour le reste on essaye de suivre l'air du temps qui est : acheter bio, faire attention quand on met des produits un peu partout, aussi bien pour nettoyer que pour désinfecter, que pour tuer les mauvaises herbes, mais bon tout ça c'est assez théorique, donc oui, on essaye de se tourner vers le bio ou en tout cas, de ce qu'on appelle le « écologiquement acceptable », donc essayer de faire vivre les gens à proximité. C'est aussi ça l'écologie : plutôt que de faire venir des petits pois d'Ethiopie, on peut quand même se poser la question : il y a peut être moyen de faire

pousser des petits pois ici en Belgique. Et euh, arrêter de polluer, parce que peut être c'est du bio mais du bio d'Ethiopie, donc il faut prendre l'avion pour les amener et donc euh, on emballe ça dans du plastique et des choses pareilles. Y'a moyen d'être raisonnable, et c'est ce côté là qu'on essaye de suivre ici en famille, cette tendance là.

I : Plus vers le local donc ?

R : Voilà, et en parlant avec les gens et nous leur dire qu'on a envie de consommer des produits qui sont sains, et qu'on a envie qu'ils fassent attention à leur voisin aussi.

I : Très bien. Et est ce que votre rapport à l'écologie a t il évolué au cours de votre carrière ?

R : Carrière, donc on revient dans le cadre professionnel. Dans le cadre professionnel, ça a évolué dans le fait que la pression extérieure a nettement évolué aussi. Bien sur je suis passé d'une société de services où il l'écologie est très faible vu que c'est du service, à une société de production, auparavant je travaillais chez Télé Williamson, une société ici à Nivelles qui produisait du matériel d'intervention pour les pipelines, euh, c'est des fabrications métalliques pures donc, y'a pas, si y'avait des problèmes avec les peintures : on a du changer notre cabine de peinture à l'époque et prendre de la peinture à l'eau plutôt que de la peinture comme on avait avant donc du coup ça a créé des problèmes. Donc oui l'écologie, c'était déjà il y a 15 ans, on vivait déjà ces problèmes là, euh y'a pas de doute qu'en arrivant ici chez Mecar le problème s'est posé très sérieusement, car c'est un site qu'on exploite depuis 75 ans. Par le passé on ne parlait même pas d'écologie, on ne savait pas ce que ça voulait dire, le mot n'existait pas sans doutes, et, donc autant dire qu'il y a certains sols qui sont pollués voir très pollués, c'est une véritable problématique donc on l'adresse, dans le sens où à la fois le SPF nous tombe dessus pour qu'on améliore les zones polluées pour envisager la dépollution, chaque fois maintenant qu'on fait une tranchée, sur le site, paf il faut retraiter les terres. On avait l'intention d'agrandir le parking à l'arrière, on a fait une pelletée, on s'est rendu compte que c'était pollué, arrêt total : on ne peut pas déplacer les terres, il faut les traiter, donc le prix va être multiplié par deux, donc l'équation environnementale est partout, autant dans notre activité car on a hérité d'un passé très lourd où on a pas fait attention et on a pollué, y'a pas de doute qu'on a pollué. Y'a des endroits où on retrouve des grenades avec, qui ont perdu dans nos caniveaux des crasses, dans nos égouts propres, aussi des choses qui devaient pas y être avec à chaque fois des éléments chimiques, donc euh le passif est en train de gonfler très sérieusement.

I : OK. On parlait de législation tout à l'heure, deuxième thème : les facteurs normatifs. Qu'évoque pour vous la notion de législation environnementale ?

R : Beh euh, pour moi elle est stricte. Après, est ce qu'elle est assez stricte ou pas, je ne suis pas capable de donner mon point de vue, mais en tout cas la norme est là, on essaye de s'y mettre et atteindre les exigences. Mais quand on a un lourd passif, c'est gros, c'est énorme, ça prend beaucoup de temps, c'est restrictif à chaque fois, donc euh, bon on a quand même eu le permis d'exploitation et nos permis, donc ça, ça va, mais encore que, on a très très régulièrement des visites de l'administration voir comment on évolue sur différents sujets : sécurité au travail et environnement.

I : Et votre entreprise, plus particulièrement, quelle politique est ce qu'elle adopte face à la réglementation environnementale ?

R : On n'a pas le choix. On n'a pas le choix car on a un risque de retrait de permis d'exploitation, et la c'est fatal évidemment, car du jour au lendemain on ferme boutique, donc le risque est réel. Par contre est ce qu'on répond avec des besoins humains suffisants pour ça ? Peut être pas, car il y a aussi ce coté la mais, ça coute, et on a des obligations aussi quelque part a remplir en terme de rentabilité. Le problème de l'écologie c'est qu'en terme de frais ça s'écarte de la rentabilité donc euh oui, on essaye de le faire convenablement, on essaye de respecter les règles, mais euh tout ce qui est passé : il est lourd et on vit avec.

I : Ok. Et est ce que votre entreprise a mis en place un règlement écologique interne ?

R : Ah non, pas encore ça. Règlement écologique interne, pas que je sache. Non.

I : Si un règlement venait a naitre, seriez vous prêts a vous impliquer ?

R : Oui, ca oui, ca c'est intéressant. Euh, évidemment moi mon coté est très financier et fiscalité, et donc euh, j'aime a venir avec des nouveaux outils pour motiver les gens et transformer un élément important de la vie de l'entreprise en créant des bonus particuliers, et donc je chercherai a trouver des moyens pour que le message passe et que tout le monde soit motivé. Quand on est au travail, je pense que la première motivation c'est quand même d'être rémunéré, voilà. Mais euh oui, et en tant que directeur, je fais partie de la top direction, et oui j'ai tendance a dire qu'il faudrait qu'on fasse plus pour l'écologie, qu'on déploie des choses. Mais euh, toujours dans les limites de nos budgets et capacités.

I : D'accord. Alors, quelles conditions est ce que les normes devraient revêtir afin d'être effectivement appliquées pour qu'elles soient bien appliquées par les acteurs du monde du travail ?

R : Moi, de ce que je vois, on est obligés de les appliquer, donc on les applique, après les conditions... Moi, typiquement, de ce que je vois, on a des subventions sur l'investissement. Donc on a acheté des nouvelles machines, mais on s'est rendus compte juste sur la fin que ah, il faut un rapport, euh, circonstancié sur le coté écologique de nos investissements. Donc euh, et si on l'a pas, ce rapport la, on a pas le subside, et on parle d'un million, pour une boite comme la notre c'est important. Donc euh, y'a un critère normatif, on top de tout ce qu'on fait déjà. Donc, à chaque fois il faut payer des consultants pour mettre ça en place et, obtenir le fameux rapport. Donc, pour moi, le coté normatif est en place, est ce qu'il en faut plus ou moins, je suis mal placé, ce qui compte derrière c'est : est ce que les entreprises maintenant... Je pense que les nouvelles entreprises sont beaucoup plus au suivi de ça. Et ça fait partie des nouvelles règles surtout dans les nouveaux services, c'est plus facile, mais nous on a un historique très lourd et euh, et on est empêtré la dedans. L'idéal serait de fermer le site, ouvrir un nouveau et recommencer a zéro. Mais bon, de toutes façons on laisse la pollution la ou elle est, donc voilà, ce qui est pas beaucoup mieux. Heureusement, en terme de rentabilité pour l'entreprise, la région wallonne n'exige pas encore de décontaminer les sites existants, parce que alors la, la on va devoir prendre une charge exceptionnelle instantanée qui va nous tuer définitivement. La on parle déjà nous de plus de 10 voir 15 000000 euros si on devait nettoyer le site.

R : Pardon (communication téléphonique)

I : Voilà, alors quels types d'instruments doivent ils être employé par les autorités afin de favoriser le respect de la réglementation environnementale selon vous ?

R : Retrait de permis d'exploitation, c'est quand même dangereux hein, et c'est ce qui nous pend au nez. Pour moi, tout est bloqué. Mais bon, on arrête pas une société aussi facilement mais, non. Euh, moi la réglementation est stricte, pour moi elle est déjà compliquée à respecter. Mais il est vrai que ça ne fait pas encore partie intégrante de la vie de l'entreprise, des différents éléments comme on a la sécurité, on devrait avoir l'environnement, la qualité, la rentabilité... Tous ces éléments font partie de la réussite d'une entreprise et, pour l'instant, chez Mecar l'écologie ça reste encore un truc sur le côté, et qui nous emmerde quoi.

I : D'accord. On va passer au troisième thème : les incitants. Quels incitants encourageraient les acteurs du monde du travail à s'intéresser à l'écologie ?

R : Beh il y a des labels. On pourrait par exemple, comme il y a les trends tendance « gazelle », euh des choses pareilles, on pourrait quand même quelque part, créer cette chose là et faire réfléchir les acteurs économiques sur d'autres manières d'aborder les choses. Il est évident que après, quels vont être les critères d'évaluation qui vont dire : ah, cette société là est écologique, celle là ne l'est pas. Il faut quand même des critères objectifs, et pour l'instant rien n'est publié, c'est chacun dans son coin et on essaye de sortir des choses. Donc y'a pas de critère collectif ou une base de données qui pourrait dire : voilà, monsieur tel société est plus écologique que l'autre. Parce qu'après quelque part on peut se mettre par secteur. On peut dire : secteur fabrication métallique, chimique, et ci et là y'aura les meilleurs chacun dans leur structure, donc ça ce serait une chose intéressante à mettre en place. Hum... Beh voilà, le problème c'est que fondamentalement c'est considéré comme étant une charge, c'est plutôt une restriction pour le travail qu'il faudrait effectivement transformer en chose positive. Y'a évidemment des acteurs économiques qui, pour qui, mettre un label écologique sur leurs produits, est avantageux, nous euh...

I : Un peu moins (rire)

R : Celui qui reçoit une mine sur la tronche, en général, il regarde pas si elle a été produite de manière écologique ou pas, c'est pas son problème, lui voudrait surtout que ça ne fonctionne pas (rires). Beh donc euh, oui, on est concernés, après y'a le bien être au travail, c'est certain que d'être dans une entreprise écologique va certainement favoriser le bien être au travail, ça ça fait partie des critères normatifs aussi, il y a beaucoup de choses qui se passent sur le sujet et on voit vraiment qu'il y a du changement dans l'approche du bien être au travail, et euh, je pense qu'effectivement une société qui est écologique ou qui se porte sur l'écologie aura un meilleur aura et quelque part ça va attirer des personnes motivées, et qui auront envie d'apporter leur côté positif dans l'entreprise. C'est un facteur sur lequel il faudra travailler parce que, sinon on va commencer à perdre des éléments dans l'entreprise ou on ne pourra plus acquérir certaines compétences dans l'entreprise parce que des gens ne vont plus venir dans une société qui est polluante. Ça, c'est à mon avis le plus gros risque pour la pérennité d'une entreprise, c'est de parvenir à garder ses meilleurs collaborateurs et faire venir des nouveaux collaborateurs qui immanquablement tôt ou tard seront intéressés par l'écologie.

I : D'accord, donc pour vous, on devrait plus porter la motivation sur ce qui concerne l'image, peut être la réputation, c'est ça ?

R : C'est ça, c'est vraiment la réputation d'une entreprise car la pérennité ne viendra que par ces collaborateurs, et si on veut conserver ces collaborateurs et bien il faut montrer qu'on est dans le bon. Qu'on est attirant, qu'on est un peu « sexy ».

I : Très bien. Alors quels facteurs sont déterminants dans la réussite d'une démarche écologique au sein d'une entreprise ?

R : Hum hum, la sécurité c'est déjà un problème. C'est déjà compliqué, on est dans un secteur où la sécurité, c'est très important. La sécurité au travail, c'est à dire éviter des accidents, pas la sécurité extérieure, la sécurité du personnel, c'est déjà très compliqué de parvenir à maintenir tout le monde motivé. Donc nous nous avons créé des motivations financières, des motivations de groupe et inversement, des pénalités si non respect de certains critères. On fait à la fois travailler la carotte et le bâton, nous ça on fait. L'écologique, oui on essaye par certains bonus comme la CCT90. On commence à recycler beaucoup plus comparé à ce qu'on faisait auparavant, c'est vrai qu'il y a un côté économique. Le fait de recycler, le coût des déchets monte monte monte, il faut parvenir à trouver des moyens d'éviter que... Donc y'a quand même un critère financier qui est en train d'évoluer très fortement dans ce domaine, et donc euh, le prix de traitements des déchets est de plus en plus important et donc il faut s'adapter. Celui qui ne s'adapte pas aura finalement des coûts plus élevés que les concurrents et donc risque de perdre des parts de marché.

I : D'accord. Et alors est-ce que vous voyez des freins à l'intérêt écologique au sein du monde du travail ?

R : Pour le moment oui, parce que c'est une charge supplémentaire qui est à charge de l'entreprise, donc il faut toujours régler ce problème, l'intégrer, faut vivre avec. Donc c'est, à un moment donné le problème d'un entrepreneur c'est qu'à force d'avoir tous des systèmes restrictifs autour de lui, il abandonne son entrepreneuriat. Il a des bonnes idées mais il faut qu'elles soient impeccables en terme de sécurité, impeccable en terme d'écologie, impeccable en ceci, en cela... Et puis après on s'étonne que les entrepreneurs ils se cassent tous et ils vont dans des pays où y'a un peu plus d'ouverture d'esprit, on va pas dire pour polluer, pas d'accord, mais y'a toujours le problème pollution/emploi, écologie/emploi, ça on entend souvent. Là y'a eu y'a 5/10 ans écologie/emploi, ce fameux discours. Et alors le out, de l'écologie. On voit quand même que bon... On a fait mettre des panneaux solaires partout et maintenant, soi-disant subventionnés, et maintenant ce sont les mêmes personnes qui doivent payer eux-mêmes la subvention, ou faire payer d'autre la subvention, ça a été des cadeaux un peu faciles.

I : Vous identifiez donc avant tout un frein financier ?

R : Des restrictions supplémentaires, ça crée des coûts supplémentaires, et on devient moins compétitifs, parce que dans d'autres pays on a pas peur de polluer, on a pas peur de quoi que ce soit. Donc euh, voilà. On va toujours faire la comparaison entre, oui, être écologique, on travaille proprement, mais en maintenant de rester compétitif dans notre marché. Nous, on est à la grande exportation uniquement, donc à chaque fois qu'on nous impose des restrictions, on perd de la compétitive, et voilà.

I : Très bien. L'entretien touche à sa fin. Quels sont pour vous les points les plus importants que nous ayons abordés aujourd'hui ?

R : Beh la très bonne question là, les 5 éléments de l'écologie là, très bonne question. Nécessite réflexion. Ce qui va ressortir après réécoute c'est le côté restrictif surtout qui nous est lourd, pour l'instant. On doit peut-être passer à un mode plus positif. Mais euh la réalité de terrain fait que tous les jours, c'est que des emmerdes, et il faut s'en sortir. Donc euh, beh on a déjà engagé un conseiller en écologie, mais voilà, on va sans doute renforcer l'équipe. Voilà, ce sont des frais indirects, et ce n'est pas ça qui nous permettra

d'être plus compétitifs. On pourra pas mettre un label sur nos munitions, donc par contre en économie d'énergie c'est intéressant. Donc, en fait, tout ce qu'on est en train de mettre en place via le fait de créer un département écologie dans la société c'est plutôt pour empêcher une inflation des frais relatifs à l'écologie. Donc, c'est pour combattre le côté restrictif, préparer des dossiers, pouvoir répondre avec des gens qui ont une formation nécessaire par rapport aux normes imposées et répondre convenablement. Ca, c'est une évolution des dernières années c'est que maintenant on commence à mettre des professionnels sur le sujet.

I : D'accord. Avez vous envie de revenir sur un point précis ou avez vous un avis à nuancer ?

R : Non, hein, on est revenu assez de fois sur le sujet donc ça va.

I : Est ce que cet entretien a répondu à vos attentes ? Auriez vous des critiques à émettre quant aux techniques utilisées lors de celui-ci ?

R : Ce qu'il y a c'est que, euh, je n'étais pas probablement la meilleure personne à interroger à propos de l'entreprise Mecar. Inversement, parler avec le responsable de l'écologie, c'est sans doute pas la meilleure des choses donc faudrait quelqu'un qui a encore une vue un peu plus large, donc ça aurait peut être été positif. Mais aurait il eu un discours différent du mien ? Pas certain non plus. Oui mais aussi non c'est intéressant car il faut qu'on parvienne à évoluer dans le bon sens, donc ça va devoir faire partie des stratégies futures et s'assurer qu'effectivement, pour le personnel, on va vers plus d'écologie dans l'entreprise. Et ça c'est un élément porteur, pour Mecar et même l'ensemble du personnel. Oui, il faut rester dans l'air du temps, et l'air du temps, c'est ça !

I : D'accord, merci de tout cœur pour votre collaboration et le temps que vous avez pu nous accorder.

R : Avec plaisir !

Retranscription entretien Répondant 6
--

I = interviewer

R = répondant

I : Bonjour, tout d'abord j'aimerais vous remercier d'avoir accepté de participer à cette étude qui porte sur l'intérêt des acteurs du monde du travail pour l'écologie. Il s'agira d'un entretien ouvert où il n'y a pas de mauvaise réponse. Il est très important pour nous d'entendre votre avis. Cet entretien se fera en toute confidentialité et servira à tirer certaines informations pour avancer dans le cadre de notre étude.

R : Ok, très bien.

I : Pour éviter une prise de note continuelle qui pourrait nuire à la fluidité de notre échange, nous aimerions enregistrer cette conversation si bien entendu vous n'y voyez pas d'inconvénient.

R : Non.

I : Très bien. Pourriez vous vous présenter en quelques mots ?

R : Donc je m'appelle Stéphanie Lapaille, je suis diplômée, je suis bio-ingénieur en fait, spécialisée en bio-environnement. Plus précisément, génie rural. J'ai une expérience de 6 ans en tant que manager d'équipe de production chez GSK dans la production des vaccins, et depuis 3 ans je vis une vie d'expatriée, j'ai donc mis ma carrière entre parenthèses pour suivre mon mari à l'étranger, et donc je m'occupe de ma famille à plein temps.

I : D'accord, très bien. Lorsqu'on vous parle d'écologie, quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

R : Environnement, déchets, pollution, préservation, conscientisation.

I : Oui, on va maintenant entrer dans le vif du sujet, à savoir votre intérêt pour l'écologie. Quelle place occupe l'écologie dans votre vie au quotidien ?

R : Alors actuellement elle occupe une place moins importante qu'auparavant, parce que la vie qu'on a choisi pour le moment ne permet pas de vivre selon mes valeurs au niveau de l'écologie à 100%. Donc en tant qu'expatriés on prend beaucoup l'avion, on habite dans des pays où la gestion des déchets n'est pas forcément au point, mais l'écologie est une notion qui est très importante pour moi dans l'absolu, et j'ai d'ailleurs choisi de faire mes études de bio-ingénieur pour suivre mon idéal en terme de préservation d'environnement.

I : D'accord. Et maintenant, dans votre vie au travail, quelle importance accordez vous à l'écologie ? On va plutôt s'axer dans votre vie au travail auparavant...

R : Euh, beh, l'écologie ou en tout cas limiter l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement : l'écologie se limitait à ça. Dans l'entreprise dans laquelle je travaillais c'était vraiment faire en sorte de polluer le moins possible et ne pas émettre de rejets euh, dans l'environnement, mais également au niveau de la protection des personnes ça

fait partie de l'environnement au sens global mais c'est un peu plus spécifique, donc c'était faire en sorte que les gens ne soient pas exposés à des produits nocifs etc... Euh, donc l'importance était bien claire dans la fonction que j'occupais, maintenant au quotidien c'était vraiment la gestion des déchets, car on travaillait dans une usine qui utilise beaucoup de produits chimiques, qui devaient être traités donc on avait des formations pour les équipes, la gestion des filières de déchets au quotidien, la vérification, les contacts avec les services qui s'occupaient de toutes ces filières, etc.

I : Ok. On va maintenant vous inviter à répondre à des questions reprises sous différents thèmes, à savoir les facteurs personnels, les facteurs normatifs et les facteurs stimulants. Il est important que vous puissiez donner un avis complet sur la problématique abordée, n'hésitez donc pas à prendre la parole. Premier thème : les facteurs personnels. Dans quelle mesure vous sentez-vous concerné par les questions écologiques ?

R : Hum, je me sens concernée car je pense que c'est un problème global, tout le monde devrait se sentir concerné par ce sujet, et je me sens d'autant plus concernée maintenant que j'ai une famille et des enfants qui seront sur terre après moi, ainsi que leur descendants et ainsi de suite. L'enjeu c'est vraiment de laisser une terre qui soit habitable à nos enfants, je pense.

I : Très bien. Alors, votre rapport à l'écologie a-t-il évolué au cours de votre carrière ?

R : Oui, j'avais une idée de l'écologie qui était très idéaliste et très peu concrète en fait avant de rentrer dans le monde du travail, et je me suis vite rendue compte que en fait, toutes ces idées sont belles mais il faut les mettre en pratique. Et dans le cadre d'une grosse entreprise qui doit avancer, qui doit produire, ça passe par des actions très concrètes. Et donc ma notion de l'écologie elle s'est concrétisée et désillusionnée, je pense, avec le temps, et voilà. Maintenant je pense qu'on peut plus qu'avant, les petits gestes du quotidien sont importants aussi bien dans le cadre du travail qu'à la maison. Et je crois qu'il faut faire ce qu'on peut, et pas non plus trop se culpabiliser, pour rester concrets.

I : Très bien. On passe maintenant au second thème : les facteurs normatifs. Qu'évoque pour vous la notion de législation environnementale ?

R : Et bien pour moi c'est clairement un ensemble de règles, que les entreprises se doivent de suivre pour respecter une norme. Mais, ce qu'il faut savoir c'est que la législation elle ne permet pas de protéger de manière complète. On parle de taux d'un certain produit dans l'environnement, donc c'est pas réduire la pollution à zéro, c'est limiter en dessous d'un seuil qu'on considère comme acceptable. Donc c'est vraiment une liste d'actions concrètes, de manières de procéder dans le monde du travail pour euh, pour réduire l'impact sur l'environnement.

I : Très bien. Quelle politique votre entreprise adopte-t-elle face à la réglementation environnementale ?

R : Ils les suivent à la lettre. C'est à dire que, d'abord, ça arrive au niveau du département environnement santé sécurité, ensuite c'est analysé et puis ça percole dans les différents départements pour application. Mais euh, l'entreprise GSK étant une grosse entreprise en Belgique se doit de respecter pleinement la législation en terme d'environnement.

I : D'accord, et est-ce que votre entreprise a mis en place un règlement écologique interne ?

XL.

R : Oui bien sur, il y a tout ce qui est législation, mais en plus de ça, l'entreprise a ses propres procédures. Donc dans le monde pharmaceutique, la manière de travailler est décrite par des procédures, ça peut être technique, ça peut être environnemental, sécuritaire,... Donc voilà, c'est décrit de manière très concrète dans les procédures et tous les gens qui travaillent et pour qui c'est applicable doivent lire ces procédures et ont des questionnaires à la fin pour vérifier que l'information a été efficace.

I : D'accord, et avez vous été impliquée dans le règlement écologique interne de la société ?

R : Oui, donc en fait, dans mon travail, j'avais en plus un travail transversal au niveau de l'EHS, et hum, donc j'étais déléguée pour plusieurs département de production, et donc on était effectivement consultés par le département EHS et on était impliqués dans un certain nombre de décisions, qui n'étaient pas des grandes décisions globales mais quand nous on pouvait faire la différence sur des situations précises qui concernaient nos équipes, on a été consultés effectivement.

I : EHS vous entendez quoi par la ?

R : Environnement health & safety. Donc souvent dans les entreprises ces trois notions sont regroupées et sont, au sein d'un même département.

I : D'accord. Et alors, quelles conditions les normes doivent elles revêtir afin d'être effectivement appliquées par les acteurs du monde du travail ?

R : Eh bien, la condition pour que ça rentre dans le système, que ce soit connu par les gens, c'est le fait de les intégrer dans ces fameuses procédures de travail. Une fois que ça rentre dans une procédure, ça rentre dans un système informatique, on trace la formation des gens via un système informatique, on vérifie, y'a des questionnaires, donc si c'est dans une procédure, c'est appliqué.

I : Donc la condition principale, c'est la nécessité d'intégrer les normes dans une procédure ?

R : Voilà

I : Très bien. La réglementation en vigueur respecte t elle cette condition selon vous ?

R : Euh, donc, vous pouvez expliquer un peu mieux ?

I : Oui, on a parlé juste avant des conditions qu'une norme devait revêtir afin d'être bien appliquée, est ce que, la réglementation auquel on est soumis au niveau de législation, est elle bien appliquée selon vous ?

R : Oui, dans la mesure ou au fait, comme il y a un département qui s'occupe de traduire la réglementation générale en points concrets qui sont applicables à notre entreprise, en fait, nous on a pas vraiment ce lien entre la réglementation et l'application car il y a des gens dont c'est le boulot qui s'occupent de ça, à temps plein. Donc c'est leur job à eux de prendre les éléments dans la législation qui est applicable et de les dispatcher à ce moment là aux personnes qui sont censées les appliquer. Et à ce moment là, nous en production, on doit revoir nos documents de travail, les procédures, faire des nouvelles versions pour intégrer ces éléments là, et former nos équipes pour ensuite les appliquer au jour le jour.

I : Ce serait donc peut être ça la solution au sein des entreprises pour que tout le monde comprenne à son niveau la législation, c'est de mettre un département dessus pour expliquer correctement ?

R : Je pense que c'est pas aussi simple que ça, car tout dépend du type d'entreprise, de la taille de l'entreprise, quand on est une petite PME de 5 personnes, on va pas forcément consacrer une personne, pour ne faire que ça, mais ça peut faire partie d'une job description, je pense, ça peut faire partie des responsabilités bien définies d'une personne, qui peut elle même à ce moment là aller suivre des formations plus spécifiques sur le sujet, et être un peu l'expert dans l'entreprise pour ce genre de chose. Les procédures de travail c'est une manière de fonctionner qui est très propre au monde pharmaceutique, il faut savoir que c'est très bien car c'est rempli d'informations très claires, mais c'est aussi très lourd. Euh, c'est un système à revoir en permanence, il faut en permanence reformer les gens, donc je pense qu'il faut surtout voir au cas par cas.

I : D'accord. Il y a quand même une nécessité de traduction ?

R : Oui, et ça c'est quelque chose que j'ai déjà beaucoup vécu dans la gestion de mes équipes, y'a des gens qui ont différents niveaux de compréhension, et il faut pouvoir utiliser le langage et la manière de communiquer qui va fonctionner pour ces personnes. Pour certains, ça va passer par des formations très interactives ou on va être sûrs que les gens donnent l'information par eux même en posant des questions, en stimulant des interactions, d'autres vont comprendre tout à fait ça très bien avec un PowerPoint qui va durer 5 minutes. Il faut vraiment pouvoir s'adapter à son public cible.

I : Très bien. Question suivante : quels types d'instruments doivent ils être employés par les autorités afin de favoriser le respect de la réglementation environnementale ?

R : Hum, taxes, je pense que ce n'est pas un moyen efficace. Moi je parlerais plutôt de prévention et d'information, même s'il s'agit de lois, je pense que simplement expliquer aux gens avec des mots simples, via des petits spots publicitaires, pour expliquer certaines notions, avec aussi des exemples, euh, des conséquences possibles, ça ça parle plus aux gens que de leur dire « ne faites pas ça, sinon vous allez avoir une amende ». Voilà, je pense que l'information, la prévention, et l'éducation au sein des écoles aussi, sont des éléments très importants pour ce qui concerne l'écologie.

I : Donc, commencer dès le plus jeune âge ?

R : Voilà.

I : D'accord. Alors, on va passer au troisième thème : les incitants. Alors, quels facteurs inciteraient les acteurs du monde du travail à s'intéresser à l'écologie, selon vous ?

R : De nouveau, je pense, leur expliquer clairement avec des exemples du quotidien, au travail, car on parle du monde du travail, mais peut être aussi pour que ça leur parle encore plus, compléter ça avec des petits exemples, de leur quotidien personnel, à la maison, avec des exemples de conséquences de ce qu'il va se passer si on n'applique pas ça. Je pense que c'est le moyen le plus efficace quand on donne des exemples qui touchent les gens dans leur vie personnelle ou au boulot, c'est plus parlant que de leur expliquer des notions globales, voilà.

I : Insister sur la communication, donc. Et est ce que vous voyez d'autres motivations, écologiques, financières ?

R : Hum, financières, je pense que ça va pas apporter grand chose. Ecologiques : oui, mais là on va plus parler de valeurs, d'idéaux, mais je pense pas qu'on puisse réellement changer ça dans le monde du travail, à part travailler sur la communication comme on a dit tout à l'heure. Mais, je crois que, quand on en vient aux valeurs, il faut travailler sur l'éducation, dès l'école pour les enfants, mais je ne pense pas qu'une entreprise ait le pouvoir d'inculquer ça aux personnes qui travaillent pour elles.

I : D'accord. Quels facteurs sont ils déterminants dans la réussite d'une démarche écologique au sein d'une organisation ?

R : Donc il faut, il faut que les actions proposées soient réalisables, donc je pense pas voir trop grand. Il faut proposer des alternatives quand on élimine certains matériaux, certaines tâches, il faut surtout proposer une alternative si on supprime quelque chose. Il ne faut pas tout amener en même temps, il faut que ce soit progressif, et il faut que les gens voient l'avantage des démarches entamées avant de leur en imposer dix autres en plus, donc il faut que les gens adhèrent à ce qui est mis en place, je pense que ça doit être phasé, il faut une super bonne communication, ça c'est sûr, et voilà je pense.

I : Et pourrait on trouver des motivations fédératrices autour de l'écologie sur le lieu de travail ?

R : On pourrait imaginer, dans les réunions d'équipe, il y a des réunions d'équipe toutes les semaines pour traiter de différents sujets. On pourrait imaginer de mettre en avant des gens qui ont eu des bonnes idées, et c'est quelque chose qui a déjà été mis en place en partie chez nous, donc c'est une sorte de boîte à idées, chacun a le pouvoir en fait d'avoir une bonne idée, que ce soit une petite action pour son équipe, qui va durer un jour ou une action à mettre en place dans toutes les équipes de production, donc de l'idée la plus concrète, de la plus petite à la plus grande, et de suggérer ça au département qui s'en occupe, et que eux voient s'il y a un intérêt à appliquer ça à d'autres endroits. Et je pense que mettre en avant les gens qui ont des bonnes idées et montrer aussi ce que ça a apporté, parce que parfois il y a des bonnes idées en terme d'écologie, mais qui peuvent aussi aider à utiliser moins de produit, à moins polluer l'environnement. Et donc, c'est un double intérêt : il y a un intérêt écologique mais aussi un intérêt économique pour l'entreprise, et ça je pense que l'entreprise devrait à ce moment là mettre la personne en valeur, et insister à ce moment là sur l'intérêt écologique de l'action.

I : Très bien. On a parlé des motivations, est ce que maintenant vous identifiez des freins à l'intérêt écologique ?

R : Oui, les freins, souvent dans une grosse entreprise, chacun a l'impression que son action personnelle ne va pas faire la différence. Et donc, ça déresponsabilise un peu les gens car ils se disent « de toutes façons, même si moi je fais attention à ça, mes 5000 autres collègues ne vont pas le faire, et donc je vais pas le faire. » Donc pour moi le frein c'est un peu la taille de l'entreprise, et du coup la déresponsabilisation qu'il peut y avoir vis à vis de ça. L'intérêt du management aussi, si on a des managers qui vont ne pas être attentif du tout à toutes les idées qui vont arriver, qui ne vont pas insister là dessus, ou euh, que l'écologie passe au détriment, que certaines choses passent hum, avant l'écologie, et qu'on le dise ouvertement, et que ce soit pas favorisé, alors à ce moment là je pense que oui, c'est clairement un frein.

I : Très bien. Notre entretien touche à sa fin. Quels sont pour vous les points les plus importants que nous ayons abordés aujourd'hui ?

R : Beh le fait de demander les idées, je trouve ça chouette que quelqu'un puisse rassembler les idées concrètes via l'expérience des gens, de choses concrètes qui pourraient être mises en place donc euh, j'aime cette démarche là.

I : D'accord. Avez vous envie de revenir sur un point précis ou avez vous un avis à nuancer ?

R : Au niveau des motivations financières j'ai peut être pas creusé le sujet à fond, mais honnêtement je dirais plutôt qu'à ce niveau là je n'ai pas d'avis. Je ne sais pas à ce moment là comment concrétiser la chose, je pense que je ne suis pas experte en la matière pour vous répondre.

I : Est ce que cet entretien a répondu à vos attentes ? Auriez vous des critiques à émettre quant aux techniques utilisées lors de celui-ci ?

R : Non, pas du tout.

I : Très bien, merci de tout cœur pour votre collaboration et le temps que vous avez pu nous accorder.

R : De rien.

Retranscription entretien Répondant 7
--

I = interviewer

R = répondant

I : Bonjour, tout d'abord j'aimerais vous remercier d'avoir accepté de participer à cette étude qui porte sur l'intérêt des acteurs du monde du travail pour l'écologie. Il s'agira d'un entretien ouvert où il n'y a pas de mauvaise réponse. Il est très important pour nous d'entendre votre avis. Cet entretien se fera en toute confidentialité et servira à tirer certaines informations pour avancer dans le cadre de notre étude.

R : Bonjour

I : Pour éviter une prise de note continuelle qui pourrait nuire à la fluidité de notre échange, nous aimerions enregistrer cette conversation si bien entendu vous n'y voyez pas d'inconvénient.

R : Non, pas de soucis.

I : Très bien, pourriez vous vous présenter en quelques mots ?

R : Alors, je suis Marion Chapeaux, je suis sourcing administrative chez IBA, donc le cyclotron à Louvain La Neuve. Ca fait plus ou moins un an que j'ai rejoint l'équipe. J'ai rejoint l'équipe avec deux casquettes : tout d'abord les certificats pour tout ce qui est REACH et REHS, et ensuite pour toute une partie administrative. Donc les certificats REACH et REHS, ca c'est vraiment euh, je ne sais pas si j'explique ca maintenant ?

I : Si, si, vous pouvez expliquer ca maintenant.

R : Donc alors, les certificats REACH et REHS sont des normes européennes et mondiales concernant les produits. Donc REACH concerne tout ce qui est chimique, et EHS tout ce qui est électrique et électronique. Donc euh, quoi que vous achetiez, vous êtes obligés d'avoir, par exemple pour le PC que vous achetez pour usage privé, il doit être soumis à ces normes, il doit être REHS vu qu'il est électrique et électronique. Donc moi, je dois m'occuper de récolter tous les certificats auprès de mes fournisseurs, a savoir qu'on en a plus ou moins 1000, voilà donc c'est vraiment 50% de mon temps, et le reste c'est tout ce qui est administratif, pour les achats chez IBA.

I : Très bien. Lorsqu'on vous parle d'écologie, quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

R : Durable, respect, nature, green, viable.

I : On va maintenant entrer dans le vif du sujet, à savoir votre intérêt pour l'écologie. Tout d'abord, quelle place occupe l'écologie dans votre vie au quotidien ?

R : Privé alors ?

I : Voilà, privé

R : Euh, beh donc au quotidien ca se limite quand même au tri des déchets, par contre on fait du covoiturage pour aller sur le lieu de travail, donc on est un groupe de 4/5

personnes, donc on fait ça pour la partie économique mais aussi écologique, et j'ai acheté des paniers bio chaque semaine qui proviennent de la région. Donc, ça se limite à ça, au privé.

I : D'accord, et maintenant dans le cadre professionnel, quelle importance accordez vous à l'écologie dans votre vie au travail ?

R : Beh du coup, ça a une grande importance dans le sens où j'ai toute cette partie certificat dans le sens où je travaille avec un, enfin mon coordinateur qui s'appelle Pierre Cogols et qui est responsable environnement au travail, je le vois quasiment toutes les semaines, on a tout le temps des entretiens etc donc lui me sensibilise pas mal à l'écologie. Euh, donc ça a quand même une grande importance, surtout que mon manager m'a mis sur un nouveau projet, qui est les sustainable purchases, donc il y a un poste qui 'est ouvert avec une nouvelle fonction au sein d'IBA, donc une personne qui est en charge d'implanter tout ce qui est écologique au sein de chaque département. Et donc, on m'a demandé de l'aider sur certains sujets.

I : D'accord. On va maintenant vous inviter à répondre à des questions reprises sous différents thèmes, à savoir les facteurs personnels, les facteurs normatifs et les facteurs stimulants. Il est important que vous puissiez donner un avis complet sur la problématique abordée, n'hésitez donc pas à prendre la parole. Premier thème : les facteurs personnels. Dans quelle mesure vous sentez vous concerné par les questions écologiques ? Donc les grandes questions écologiques en général.

R : Je dirais que, quand on est aux études ou ado, on ne s'en rend pas particulièrement compte. Moi, du fait de travailler là dedans j'avais pas spécialement choisi ce thème là pour mon boulot et puis c'est arrivé comme ça un peu sur le tas, donc du coup je dirais de plus en plus car notamment avec mon coordinateur on en discute beaucoup, et même IBA est assez tourné sur le sujet, ils organisent pas mal de trucs, et donc j'ai l'impression que je me sens de plus en plus concernée, et notamment grâce au boulot en fait.

I : D'accord, et donc, vous parliez de boulot précédemment, votre rapport à l'écologie a-t-il évolué au cours de votre carrière ?

R : Oui, effectivement donc là en Aout ça va faire un an que je suis chez IBA, les paniers bios c'est depuis ce moment là, le covoiturage aussi euh... Je pense que je suis beaucoup plus sensibilisée et beaucoup plus au courant de ce qu'on peut faire et de ce qui est envisageable, oui je dirais surtout sensibilisée en fait.

I : Donc le travail peut avoir une incidence sur la vie personnelle au travers de cette question là ?

R : Oui car quand on est dans les études on ne se rend pas spécialement compte, surtout que j'ai l'impression qu'on n'a pas spécialement de cours vraiment ciblés là dessus. A part que oui, de temps en temps quelqu'un vient en parler, des conférences ou ce genre de choses, mais euh je dirais que c'est vraiment le boulot qui m'a sensibilisée, je dirais donc oui.

I : On va passer au deuxième thème, les facteurs normatifs. Qu'évoque pour vous la notion de législation environnementale ?

R : Beh donc du coup effectivement ça me parle beaucoup, car je suis un peu là dedans, dans le sens où la législation environnementale ça fait partie intégrante de mon boulot. Après, je travaille que sur les thématiques REACH et REHS, donc je sais pas très bien ce

qui est legislation, mais cette partie la est déjà quand même pas mal, et je me rend compte que les fournisseurs sont de plus en plus au courant aussi. Mon collègue m'explique que il y a 3 ans quand il parlait de normes REACH et REHS, beh personne ne voyait vraiment ce que c'était. Maintenant, ca évolue, les fournisseurs tendent à répondre à ces normes car ils sont conscients que c'est un atout de vente. Donc voilà, c'est surtout la dessus que ca me parle, après effectivement je n'y connais pas grand chose.

I : D'accord. Quelle politique votre entreprise adopte t elle face a la règlementation environnementale ?

R : Alors, beh elle essaye d'évoluer. Comme je l'ai expliqué, ils ont créé un nouveau poste, donc sustainability purchases. Enfin, pas purchases, mais moi de mon coté, je suis dans le département achat donc c'est sur ce sujet la. Ils se rendent bien compte qu'en tant que société qui vend des machines qui traitent le cancer, ils commencent a être un petit peu, je dirais pas urgent mais intéressant d'être green et écolo, dans le sens ou c'est un argument de vente et aussi, ils ont tout intérêt a suivre cette tendance en tout cas, c'est en tout cas ce que le management team veut et nous transmet, euh, donc il y a toute cette partie la, donc ils ont créé mon poste en fait il y a un an, pour que je suive toutes ces législations REACH ET REHS. Ensuite ils créent... il y a une cellule qui s'appelle la « Green Cell », ou la beh dans les actions qu'ils ont mis en place, je pense notamment a la Green Week, ou la deux semaines par an, donc ici elle vient de se produire il y a un mois, ils organisent pas mal de choses pour nous sensibiliser, euh, il y a le responsable environnement Pierre Cogols qui en fait partie et qui nous sensibilise beaucoup. Euhm, donc voilà, je pense qu'ils tendent a être de plus en plus en phase avec cette règlementation, et euh, voilà, ils sont de plus en plus eux mêmes sensibilisés, enfin c'est grace au management team qui est sensibilisé que du coup ca se reproduit dans les plus bas niveaux, car ils sont vraiment plus proches de nous et du coup ils se rendent bien compte que si ils veulent implanter une idée, il faut d'abord que ce soit accepté par chez eux et qu'ils en soient convaincus, et que du coup, ils nous convainc également.

I : Donc la démarche vient vraiment du haut vers le bas, si on peut dire ?

R : Oui, c'est surtout Olivier Legrain qui lui se rend bien compte de tous les enjeux qui sont liés et donc il se sent bien obligé et en même temps intéressé par adopter une règlementation plus environnementale.

I : D'accord, donc vous me parliez tantôt de la Green Week au sein de votre entreprise, est ce que il y a un règlement écologique interne ?

R : Ca j'en suis pas spécialement au courant, après ils ont créé pas mal de choses pour pouvoir nous aider a être plus écologiques, dans le sens ou dans chaque toilette il y a un panneau ou on dit « voilà n'hésitez pas a fermer la lumière », dans toutes nos salles de réunion également, euh y'a tout des petits écriteaux partout, des poubelles de tri partout, en fait y'a a chaque fois un panneau, et ces panneaux nous aident chaque fois a se dire « beh oui, il faut éteindre les lumières en sortant de la réunion etc », ils ont fait également des panneaux du style « une salle de réunion ouverte toute la nuit, consomme autant de café, enfin c'est comme si vous produisiez euh, je ne sais plus le chiffre exact ». Donc voilà, c'était surtout la dessus, règlement écologique à part ca je n'en suis pas spécialement au courant. En tout cas il n'y a pas un document avec des règles, pas encore en tout cas de ce que je sais.

I : D'accord. Et vous seriez prête a vous impliquer au sein de celui ci s'il y en avait un ?

R : Et bien j'imagine qu'il ne va pas tarder à arriver dans le sens ou mon autre collègue, qui lui fait partie des sustainable purchases, donc du coup lui va devoir faire ceci, donc l'aider ou car c'est déjà ce que mon manager m'a demandé, et en plus, ils ont demandé à une société qui s'appelle Cap Conseils de nous aider à ce sujet, donc on a eu un premier workshop pour nous expliquer vraiment ce que c'était les achats durables, donc moi de nouveau c'est vraiment tout ce qui est achats. Après, je sais qu'il essaye d'implanter des idées ou en tout cas d'aider les autres départements mais malheureusement je ne sais pas spécialement ce qu'il y fait. Après, nous pour tout ce qui est achat il y a Cap Conseils qui nous ont un peu expliqué ce que c'était d'acheter durable. Il y a donc 3 points : ce qui est éthique, durable, et environnement. Je pense qu'il va y avoir une nette amélioration, je ne dis pas cette année car ça prend du temps, le problème c'est que le changement prend du temps, surtout d'implanter des nouvelles choses au sein des employés qui eux travaillent depuis des années. Ça prend du temps mais en tout cas y'a vraiment un changement qui se profile, notre prochain workshop est au sujet des actions à mener, et le suivant sera la mise en place des actions. Donc je pense qu'il va y avoir de plus en plus de normes et de réglementation chez nous.

I : Très bien, alors quelles conditions les normes, qu'elles soient internes ou externes à l'entreprise, doivent elles revêtir afin d'être effectivement appliquées par les acteurs du monde du travail, selon vous ?

R : Beh je pense qu'elles doivent être en tout cas faciles au début, dans le sens qu'il faut y aller petit à petit, un peu comme pour tout, je pense que voilà, déjà les panneaux c'est tout bête, mais ça aide, mais je pense que des réglementations ça fait parfois un peu peur. Ça peut paraître un peu trop officiel ou peur dans le sens d'être fliqué ou réprimandé. Après je pense qu'il faut une certaine structure et que de toutes façons pour être appliqué il faut que ce soit obligatoire, sinon on passe souvent à côté. Hum... Et alors je pense qu'il faut que ce soit appliqué par tout le monde y compris par le management team, dans le sens ou comme le principe des enfants qui font la même chose que leur parents, c'est suivre un modèle. Après il faut aussi quelqu'un qui en soit totalement convaincu, là je pense à mon collègue Pierre Cogols qui lui se bat absolument pour implanter tout ça, qui lui en est absolument convaincu : il est écolo et tout ça, et donc on le voit bien, on le ressent quand on lui parle, du coup ça donne envie de respecter les conditions et les réglementations. Donc surtout donner par le dessus, enfin par le niveau supérieur, et que ce soit également appliqué par eux, et... qu'on voie qu'ils le font, ça nous obligerait aussi à le faire.

I : Ok. Est ce que la réglementation en vigueur respecte ces conditions selon vous ?

R : La réglementation en vigueur chez nous ou ?

I : La réglementation en général, imposée à tous

R : Eh bien là je sais pas très bien dire, dans le sens ou, j'ai l'impression en tout cas de mon point de vue il n'y a pas vraiment encore de réglementation qui est punissable. Ça aussi c'est un caractère qui est un peu aussi obligatoire dans le sens ou on sait bien que si on va être puni on va faire attention. Maintenant c'est un peu contradictoire avec ce que je viens de dire : on a peur d'être un peu fliqué, je pense qu'il faut trouver un bon compromis entre les deux. Il me semble que c'est quand même de plus en plus obligatoire, par exemple si on ne trie pas sa poubelle, on ne nous la prend pas, on est donc pénalisé car on garde sa poubelle sur le trottoir. Après je n'ai pas vraiment d'autre idée qui me vienne à l'esprit. Donc je coince un peu sur cette question.

I : C'est déjà bien, on va passer à la question suivante : quels types d'instruments doivent ils être favorisés par les autorités afin de respecter la réglementation environnementale selon vous ?

R : Beh je dirais toute cette partie légale et obligatoire, si c'est obligatoire c'est obligatoire. Nous, si on veut continuer à vendre nos produits, si c'est obligatoire on devra passer par là, euh, oui après je dirais surtout que ça doit être plus légalisé. Après, si ça tombe je dis ça et en fait y'a des réglementations qui sont déjà prévues et dont je n'ai pas connaissance. Donc je dirais ce côté légal et punissable c'est un peu le seul moyen pour que les personnes le fassent, en tout cas qu'il y ait un grand nombre de personnes qui le fassent parce qu'il y aura toujours des personnes qui le feront sans avoir besoin d'être puni, enfin, puni, c'est un horrible terme, je dirais obligatoire plutôt.

I : Ca nous permet d'enchaîner avec la prochaine question justement : qu'est ce qui pourrait inciter voir encourager les acteurs du monde du travail à s'intéresser à l'écologie ?

R : Euh, j'ai aussi l'impression que les primes, les bonus, c'est pas mal, on voit que notamment, on a bien vu que grand nombre de maisons ont adopté les panneaux photovoltaïques quant il y a eu les primes. Ma maman a notamment acheté une voiture plus respectueuse de l'environnement car elle bénéficiait d'une prime. Donc je pense que les gens sont sensibles à l'intérêt financier, et à tout ce côté économique, après ça me semble peut être illusoire de donner trop de prime maintenant je sais qu'il y en a beaucoup qui existent et qui peuvent aider les acteurs du monde du travail à s'intéresser à ça. De nouveau, j'ai l'impression que c'est une sensibilisation par le management team, dans le sens où si je vois mon CEO donc Olivier Legrain, qui prend le temps de trier ses déchets, on se dit : si lui le fait, j'aurai plus envie de le faire. Je sais bien que lui roule dans une voiture électrique. De nouveau, dans les projets que IBA propose, pendant la Green Week on a aussi la possibilité de tester des vélos électriques et des voitures électriques pendant nos heures de boulot. Cela va de la petite voiture aux plus grosses, notamment les Tesla etc... Donc de nouveau on est sensibilisé à acheter écologique, et dans les Green Week, il y aussi plein de conférences, et j'ai l'impression que ça aussi ça nous encourage : vraiment exposer des faits. Je pense aussi au film Demain, ils ont organisé une séance pour nous au cinéma à Louvain La Neuve, on avait la possibilité d'y aller. Ils organisent donc pas mal de choses et j'ai l'impression que c'est ça qui encourage, voir qu'il y a une réelle motivation au sein de l'entreprise. Je pense que c'est la motivation qui donne la motivation, je dirais ça : ne pas perdre espoir. On touche peut être une infime partie de personnes, mais cette infime partie de personnes va toucher une autre partie de personnes, du coup au final ça peut faire pas mal de monde, et euh, voilà, je pense que les gens sont intéressés car à chaque fois qu'il y a une conférence : il n'y a plus de place, euh, on est quand même pas mal intéressés par ça, je pense également aux ruches d'IBA, aux « hôtels à insectes ». De nouveau, on nous a expliqué tout le cheminement, donc moi c'était pas mal car je ne connaissais pas du tout l'apiculture. C'est tout ça qui encourage en fait : ils organisent toujours plein de choses et j'ai l'impression que ce genre d'initiatives encourage à ne pas perdre espoir et continuer à organiser ce genre d'organisation.

I : D'accord, donc si je résume votre pensée : ce serait une combinaison de motivations purement écologiques, au travers de film, conférences, interventions, et aussi des motivations financières ?

R : Oui, et de nouveau peut être aussi une loi obligatoire, il n'y a rien à faire...

I : D'accord. Et quels facteurs sont ils déterminants dans la réussite d'une démarche écologique au sein d'une organisation ? Vous avez parlé tantôt de la nécessité du management d'être intéressé pour transmettre l'envie, voyez vous d'autres facteurs ?

R : Je trouve que le workshop qu'on a organisé, ça a bien impliqué les équipes, et donc je trouve que c'est pas mal, car ils ont des exemples concrets. La société Cap Conseil a vraiment bien expliqué et détaillé ce que c'était, parce que parfois les gens ne savent pas ce que c'est les achats durables, donc euh, il faut aussi leur expliquer tout simplement. Ce mot là est la mode, mais qu'est ce que c'est exactement ? Ce workshop l'a expliqué. Je pense que oui vraiment les sensibiliser avec une société extérieure qui a un passé, une expérience, des compétences la dedans, parce que voilà, une personne est sans doute une très bonne acheteuse, pour des consultants ou pour je ne sais quoi, et voudrait bien acheter durable : elle ne sait comment s'y prendre. Donc je dirais impliquer d'autres sociétés, euh en tout cas, certainement impliquer les équipes et ne pas arriver avec des gros sabots et dire « cette fois ci on va acheter durable, et tu vas faire comme ça ! », parce que les équipes doivent d'abord y croire avant de pouvoir le faire. Oui, donc comme vous le disiez, décidé et voulu par le management team, oui je pense que vraiment le mot qui ressort : la sensibilisation. Moi c'est comme ça que je le vois et je le ressens.

I : On a parlé d'incitants, on va maintenant parler de freins : quels freins à l'intérêt écologique pourriez vous identifier ?

R : Parfois, je dirais le côté économique. Si on installe des nouvelles installations écologiques, ça peut être cher ou en tout cas avoir un prix, donc c'est pour ça que je me dis que les primes sont pas mal : on achète à un certain prix, je dirais que c'est peut être aussi ça le frein, après c'est le changement de la culture d'une entreprise, ça c'est très difficile. IBA était une société assez familiale, ils ont été euh, ça fait 30 ans cette année, voilà, et je dirais ça a été fort familial, ils étaient une centaine maximum pendant des années, et là on arrive à 700 personnes en Belgique, donc pas mal de processus ont dû être changés, euh toute la culture de l'entreprise, forcément on croise non stop des gens qu'on ne connaît pas, donc il faut faire des changements et c'est ça le plus difficile, je dirais que c'est un deuxième frein. C'est vraiment changer la manière de faire des gens qui sont là depuis 30 ans, ou même 10/15, et qui ont toujours fonctionné de cette manière là. Donc économique, changement, et alors peut être aussi le problème du préjugé écolo, ou on a, on se dit « c'est pas pour nous, de toutes façons ce que je vais faire ne va pas aider », de toujours croire qu'on aura pas assez d'impact et d'ampleur pour sauver la planète. C'est aussi un frein : parfois on se sent trop petits, et on ne l'est pas, en tout cas pas une entreprise comme IBA, donc voilà : je dirais ça.

I : Très bien. Notre entretien touche à sa fin. Quels sont pour vous les points les plus importants que nous ayons abordés aujourd'hui ?

R : Je dirais, de ce que j'ai retenu : la sensibilisation. Ensuite : motiver les personnel, en tout cas moi c'est comme ça que je l'ai vu, je suis rentré en me demandant ce que j'allais faire, et maintenant je commence à être de plus en plus convaincue. Qu'il ne faut pas lâcher l'affaire, dans le sens où plus on a des activités, plus on est motivés et intéressés. Je pense aussi qu'on ne connaît pas tout et que c'est peut être ça aussi, c'est pour ça que je trouve que le film Demain est pas mal : ça explique pas mal de chose, car on est très ignorant, ou qu'on a pas envie de le voir, mais à un moment donné il va falloir se rendre à l'évidence.

L.

I : D'accord. Avez vous envie de revenir sur un point précis ou avez vous un avis a nuancer ?

R : Non pas spécialement...

I : Est ce que cet entretien a répondu à vos attentes ? Auriez vous des critiques a émettre quant aux techniques usitées lors de celui-ci ?

R : Je n'avais pas spécialement d'attentes. Après, c'est pas mal de réfléchir un petit peu à tout ça : avant l'entretien, je n'avais vraiment réfléchi à l'ampleur des actions d'IBA. Ca nous permet de nouveau de réfléchir de ce que signifie l'écologie pour nous, le durable pour nous... Voilà sinon j'étais un peu curieuse de voir quelles étaient les questions que vous alliez poser. Après, pas de critique.

I : Très bien, alors de tout coeur nous vous remercions pour votre collaboration et le temps que vous avez pu nous accorder.

R : De rien.

ANNEXE XVI

Retranscription entretien **Répondant 8**

I = interviewer

R = répondant

I : Bonjour, tout d'abord j'aimerais vous remercier d'avoir participé à cette étude qui porte sur l'intérêt des acteurs du monde du travail pour l'écologie. Il s'agira d'un entretien ouvert où il n'y a pas de mauvaise réponse. Il est très important pour nous d'entendre votre avis. Cet entretien se fera en toute confidentialité et servira à tirer certaines informations pour avancer dans le cadre de notre étude. Pour éviter une prise de note continuelle qui pourrait nuire à la fluidité de notre échange, nous aimerions enregistrer cette conversation si bien entendu vous n'y voyez pas d'inconvénient.

R : Non, pas de problème.

I : Très bien. Pourriez vous vous présenter en quelques mots ?

R : Alors, Charles Hubert Born, je suis professeur en droit public, en droit de l'environnement et en droit de l'urbanisme ici à la Faculté de Droit de l'UCL, et je suis avocat au Cabinet HSP à Wavre.

I : D'accord. Alors, lorsqu'on vous parle d'écologie, quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

R : Changements globaux, gouvernance, biodiversité, climat et épuisement des ressources.

I : Très bien. On va maintenant entrer dans le vif du sujet, à savoir votre intérêt pour l'écologie. Tout d'abord un petit mot un petit peu dans la vie quotidienne, quelle place occupe cette écologie ?

R : Sur le plan professionnel, moi mon activité professionnelle est largement orientée sur l'écologie ou en tout cas la protection de l'environnement, et le développement durable hein, par mes activités d'enseignement et de recherche, euh, comme mes activités d'avocat d'ailleurs, et puis au privé beh c'est une problématique qui m'est très chère et donc j'essaye aussi d'intégrer cette problématique la dans ma vie privée.

I : Et donc dans votre vie au travail, vous m'avez dit une forte importance ?

R : Beaucoup d'importance car elle oriente carrément toute ma vie professionnelle et elle sert de motivation, ca c'est très clair.

I : On va maintenant vous inviter à répondre à des questions reprises sous différents thèmes, à savoir les facteurs personnels, les facteurs normatifs et les facteurs stimulants. Il est important que vous puissiez donner un avis complet sur la problématique abordée, n'hésitez donc pas à prendre la parole. Premier thème : les facteurs personnels. Dans quelle mesure vous sentez vous concerné par les questions écologiques ?

R : Très concerné, encore une fois c'est une question de conviction, et ca fait partie de mes convictions intimes la nécessité d'assurer une transition vers un monde plus durable et plus respectueux de l'environnement.

LII.

I : Est ce que votre rapport à l'écologie a t il évolué au cours de votre carrière ?

R : Oh oui, certainement, plus j'avance et plus j'en mesure l'importance, donc il est très clair qu'au début de ma carrière j'étais sans doute moins informé et moins sensibilisé à certains égards et à certaines problématiques, alors qu'aujourd'hui mon métier me met au courant et par la force des choses des grandes problématiques, de toutes les recherches, les avancées, les reculs d'ailleurs aussi dans cette matière, et donc c'est clair que oui, cette perception des problématiques a évolué. Je dois reconnaître que mes études ont aussi permis de faire évoluer ma mentalité sur le sujet puisque j'ai fait un master en sciences et gestion de l'environnement et j'ai un diplôme d'étude complémentaire en biologie, et ça m'a vraiment permis de m'ouvrir aux aspects non juridiques de cette question.

I : On va passer au deuxième thème, les facteurs normatifs. Qu'évoque pour vous la notion de législation environnementale ?

R : C'est l'objet même de mon métier puisque la loi a pour objet entre autres la protection de l'environnement, le développement durable et l'urbanisme, et donc la législation environnementale recouvre toutes les sources de droit qui ont pour objet la protection, l'amélioration et la gestion de l'environnement entendu au sens le plus large, euh et donc ça inclut tant la législation internationale que le droit interne, tant des mesures à caractère contraignantes qu'indicatives, il faut y inclure aussi tous les acteurs qui sont l'objet de ces législations, bien sûr que le concept de législation ne couvre pas tous les éléments de la gouvernance environnementale mais en constitue un élément absolument essentiel.

I : Alors quelle politique votre entreprise, on va peut être plus aborder ici votre profession au sein de l'UCL, adopte t elle face à la réglementation environnementale ?

R : L'UCL est en effet une entreprise, et au même titre que les autres entreprises elle est soumise au respect de la réglementation environnementale, je prend pour exemple la nécessité d'obtenir des permis d'environnement pour pouvoir exploiter certaines activités, pour pouvoir réaliser certaines recherches à caractère dangereux, comme certains laboratoires par exemple. Elle est aussi tenue d'obtenir des permis pour réaliser n'importe quelle construction comme toute entreprise, euh et donc l'entreprise UCL est aussi également susceptible de mettre en œuvre des mécanismes, des instruments de responsabilité sociale des entreprises, comme par exemple la certification EMAS, ce qu'elle a envisagé un temps, mais je pense qu'elle l'a abandonnée. Alors comment l'UCL se positionne beh récemment elle a adopté un plan de développement durable qui est sensé être mis en œuvre par une taskforce, mais j'ignore ou en est exactement la mise en œuvre, parce que celle ci a changé suite au changement de recteur, et je pense qu'aujourd'hui il y a un conseiller au recteur en matière de développement durable, oui il y a ce plan qui est sur le site internet de l'UCL.

I : Et a t elle mis en place un règlement écologique interne ?

R : Non, pas à ma connaissance mais il y a ce plan qui est quand même, qui fait figure de guide à l'attention de tous les gestionnaires de l'UCL en tout cas, des autorités rectorales. Je ne dirais pas que c'est un règlement, les plans sont plutôt des objectifs et des moyens à mettre en œuvre, un règlement supposerait qu'il soit obligatoire, et qu'il devrait être respecté par les employés de l'UCL, ce qui n'est pas le cas, à ma connaissance. Il y a sans doute des éléments du règlement en matière de respect du travailleur, notamment au

niveau des laboratoires en chimie et physique, ca c'est certain, maintenant pour le reste je ne connais pas.

I : Très bien, alors quelles conditions les normes, qu'elles soient internes ou externes à l'entreprise, doivent elles revêtir afin d'être effectivement appliquées par les acteurs du monde du travail, selon vous ?

R : Les normes externes s'imposant à l'UCL, c'est toute la question de l'effectivité du droit de l'environnement et du droit de l'urbanisme, la question de savoir dans quelle mesure les destinataires de ces règles les mettent en œuvre, l'UCL en tant qu'Université de droit privé est tenue de respecter ces règles comme tout le monde, elle est susceptible de faire l'objet de sanctions pénales en cas de violation des règles à caractère respectif, en ce qui concerne les règles non contraignantes, il est clair que la elle garde une marge de manœuvre pour décider ou non de les mettre en œuvre si ce sont des normes volontaires, comme des codes de bonnes pratiques. Mais pour le reste, alors voilà les conditions pour que ces normes soient effectives, beh ca c'est une question extrêmement générale qui à mon avis n'est pas spécifique à l'UCL mais il est clair qu'une rédaction claire et je dirais lisible de la norme contribue à son effectivité. Ca c'est une première condition. Deuxième condition c'est la publicité qui est donnée à cette norme, en dehors de la publication au moniteur qui généralement n'est pas suivie par l'immense majorité des citoyens, il est donc nécessaire de s'assurer finalement de la part du gouvernement que les normes qu'il édicte sont bien connues, bon maintenant, ceci est élémentaire, ce sont aux citoyens en principe, comme le veut l'adage de se tenir informé, mais il est clair que une sensibilisation, une vulgarisation de certaines normes techniques peut être utile pour assurer leur effectivité en tout cas auprès de certains employés ou autres dirigeants. Une autre condition d'effectivité c'est le sérieux des sanctions, si elles sont inexistantes, il est clair que l'absence de sanction peut considérablement affaiblir l'effectivité de la norme. Vous pouvez aussi avoir en aval au niveau du contentieux une politique des parquets qui, s'axant majoritairement sur la répression des actes de banditisme ou de terrorisme et de toutes les infractions pénales graves, tend à justement ne pas poursuivre les infractions aux réglementations environnementales et d'urbanisme, ce qui évidemment contribue à affaiblir l'effectivité de ces règles. Dans ce cas la les sanctions administratives sont une alternative intéressante car elles permettent aux communes et à la région d'infliger des sanctions indépendamment de l'intervention d'un juge. Quant au juge lui-même, l'effectivité de la norme dépend in fine de l'application de son application par le juge. Donc voilà une série de facteurs qui peut contribuer à leur effectivité.

I : D'accord. Et est ce que la réglementation en place respecte les conditions que vous venez d'énoncer ?

R : Ah ca c'est une bonne question, ca dépend des législations et des réglementations, y'en a certaines qui sont effectives, je pense à celles sur le permis d'environnement par exemple car leur violation est très sévèrement sanctionnée, le décret lui même est bien rédigé, l'administration a une longue expérience de ces permis, et les parquets généralement sont sensibles aux violations de cette législation, c'est pas le cas pour d'autres législations comme par exemple la législation sur la violation de la nature qui est nettement moins connue. Pour les législations plus faiblement réprimées ou moins connues ou encore pour des législations ou on ne sait pas très bien si elles ont des influences directement sur les entreprises ou pas, ca ca dépend de leur rédaction, mais je dirais que les principales législations qui s'imposent aux entreprises, je dirais comme le permis d'environnement, la législation sur le déchet, les emballages, la pollution de l'air,

normes de produits, emballages, sont généralement bien respectées mais c'est très difficile de mesurer l'effectivité de ces législations, et surtout de savoir si elles respectent les critères en question. Il faudrait analyser ça au cas par cas, mais je dirais que concernant la législation sur le permis d'environnement elle a assez bonne presse et manifestement rencontre assez bien de, je dirais une certaine adhésion des acteurs, d'autant que les règles de fond, elles sont soumises à des conditions d'exploitation qui sont régies par ces législations, et celles là sont négociées, en partie bien entendu, de façon politique, mais les conditions d'exploitations prévues dans le cadre du décret sur le permis d'environnement, sont des normes réglementaires mais leur contenu est discuté avec les acteurs donc y'a une certaine, un certain consensus sur les valeurs, par exemple de limite d'émission ou de polluants par exemple.

I : Et maintenant justement, quels types d'instruments doivent ils être employés par les autorités afin de favoriser le respect de la réglementation environnementale selon vous ?

R : Eh bien ça, c'est toute la question de savoir quelle approche les autorités publique doivent envisager pour assurer l'effectivité de l'application du respect de l'environnement. Alors les grands choix qui s'offrent à l'autorité sont de choisir entre l'approche réglementaire, c'est à dire d'imposer de façon contraignante des normes face aux entreprises, et l'approche volontaire qui consiste à mettre à disposition des entreprises des outils permettant de favoriser leur performance environnementale de façon volontaire, moyennant évidemment soit un incitant je dirais positif comme une défiscalisation de certains comportements positifs pour l'environnement ou à l'inverse des incitants négatifs comme une taxation, par exemple ce qui peut être le cas pour la taxation sur le carbone ou la taxation sur certaines substances polluantes et susceptibles d'être remplacées par d'autres moins polluantes. Donc euh les deux approches peuvent être évidemment combinées, et c'est le cas aujourd'hui, le législateur combine l'approche réglementaire et l'approche incitative ou volontaire, pour essayer d'atteindre ses objectifs, toute la question est de savoir : où met on le curseur ? Plutôt réglementaire, plutôt vers le volontaire, dans le cas du volontaire vous avez aussi tous les outils contractuels, y'a aussi des conventions environnementales qui sont passées avec les secteurs hein, c'est pas tout à fait des conventions individuelles mais plutôt des conventions collectives passées avec le secteur, qui ont des effets, bref vous avez les deux approches. Vous pouvez aussi avoir des approches plus foncières, quand il y a des questions liées à la propriété des terrains, mais je dirais que le choix se trouve là. Alors aujourd'hui, on tend à privilégier une approche plus incitative, plus volontaire, plus économique, tous ces instruments économiques comme les taxes, d'une part et les échanges de permis ou échanges de quotas d'autre part, eh bien voilà, la question : est-ce qu'on arrive aux objectifs ? La question est toujours mitigée, quand on voit les résultats et l'état de l'environnement dans les rapports scientifiques qui sont produits, et bien voilà, quand en plus, on remarque des sociétés comme VW qui trichent sur les normes, là ni l'approche volontaire, ni l'approche réglementaire n'a fonctionné. Donc ce n'est pas simple, ça dépend aussi des moyens qu'on met quant au contrôle et à la sanction des normes. Ça c'est très clair, j'ai oublié de le mentionner tout à l'heure dans le facteur d'effectivité des normes mais les moyens financiers, les moyens en terme de contrôle, plus on met des moyens financiers, humains, techniques, beh forcément plus l'effectivité s'en trouvera améliorée, maintenant sur le fond, et même psychologiquement, il reste toujours que l'approche positive, l'approche volontariste peut être plus convaincante qu'une approche réglementaire et donc il y a aussi une question de motivation dans le respect de la norme qui peut être différente selon qu'il y ait à la clé une sanction pénale

ou au contraire une récompense entre guillemets, une valorisation, qu'elle soit financière ou en terme d'image de marque par exemple les labels ou certifications.

I : Très bien, ceci nous permet d'enchaîner sur la prochaine question : quels incitants encourageraient les acteurs du monde du travail à s'intéresser à l'écologie ?

R : Il faudrait voir dans quelle mesure vous considérez les acteurs du monde du travail, si ce sont les employés les employeurs, à l'intérieur de l'entreprise, c'est pas la même chose que l'entreprise en tant qu'acteur, c'est vrai que ce dont je vous ai parlé c'est majoritairement l'entreprise elle-même en tant qu'acteur. Si on parle des acteurs à l'intérieur même des entreprises, alors il faut se tourner vers les normes de respect des travailleurs et de respect de l'environnement à l'intérieur de l'entreprise.

I : Voilà, tout a fait.

R : Je connais moins cette matière là, il faut le reconnaître. Le permis d'environnement n'a pas pour objet de régler cette question là. Le Fédéral par contre qui règle toujours les questions de protection des travailleurs à l'intérieur de l'entreprise. Donc, c'est lui qui gère ces questions là. Par contre je vous avoue ne pas gérer ces aspects là, ce que je vous ai dit sur les facteurs d'effectivité de ces règles est certainement toujours exact mais à l'intérieur des entreprises il est clair que les organes intermédiaires au sein de l'entreprise qui je dirais, ont pour charge de mettre en œuvre ces réglementations de respect de l'environnement à l'intérieur de l'entreprise ont un rôle tout à fait fondamental. Le conseil technique à l'intérieur de l'entreprise qui a pour mission de mettre en œuvre ces réglementations joue un rôle d'intermédiaire tout à fait essentiel évidemment pour bien expliquer aux travailleurs et aux personnes concernées les règles à appliquer évidemment. Euh, y'a des différences très très importantes juridiquement entre les règles qui sont applicables à l'intérieur de l'entreprise pour protéger contre les nuisances environnementales à l'intérieur de l'entreprise elle-même, et les règles qui visent à protéger l'environnement et les citoyens contre les nuisances externes de l'entreprise.

I : Tout a fait.

R : Alors, vous me parliez des incitants, je referme la parenthèse, il est clair que les mécanismes de valorisation, je sais pas moi l'employé du moi ou que sais-je, peut être certainement des méthodes, des primes, je pense que l'imagination là ne doit pas être trop bridée par des instruments juridiques mais je pense que des certifications comme ISO14001 etc. peuvent, je dirais, apporter une certaine fierté à une entreprise qui parvient à donner une image positive sur le développement durable, la certification EMAS va dans le même sens, en plus elle permet d'améliorer les performances environnementales à l'intérieur également, euh, elle mobilise tout le personnel compétent concerné, extrêmement intéressant, donc certification EMAS et ISO, euh, maintenant, encore une fois d'autres mécanismes peuvent être mis en place mais sur le plan juridique je connais essentiellement ceux-là, ce dont je vous ai parlé niveau taxation, niveau subventions etc., ça ça relève plutôt de l'entreprise elle-même. À l'intérieur, c'est l'entreprise elle-même qui décide de la façon dont elle récompense ou elle stigmatise ou punit entre guillemets des comportements respectivement positifs et négatifs au sein même de l'entreprise. Généralement, je pense que les valorisations sont mieux, plus effectives que les stigmatisations. Donc je pense que ça, ça me paraît... Stigmatiser l'employé qui ne trierait pas ses déchets ou que sais-je, ou plutôt marche moins bien plutôt que de récompenser celui qui a bien agi de ce point de vue là. Je ne sais pas si je réponds bien à vos questions...

I : Si, si, tout a fait, c'est un entretien ouvert, donc libre a vous de développer votre position. Et des motivations écologiques en tant que telle, ça pourrait motiver selon vous ?

R : Bien sur, ça dépend, bon moi j'ai un peu travaillé sur la psychologie de l'environnement, les comportements, je dirais la modification du comportement des acteurs relève de deux espèces : les facteurs extérieures et les facteurs intérieurs. Les facteurs extérieurs sont ceux qui sont liés aux activités des pouvoirs publics d'une part et aux activités des entreprises d'autre part pour faciliter les comportements durables des employés ou des acteurs du monde du travail. C'est à dire que si, les pouvoirs publics et l'entreprise favorisent par exemple les transports en commun, il est clair que ce sera plus facile pour une personne en terme de coûts de se décider à abandonner sa voiture. S'il n'y a aucune option en terme de transport en commun, il est clair qu'ils seront bien obligés de garder leur voiture. Par contre, donc ça ce sont les facteurs externes. Les facteurs internes ce sont des facteurs plus de motivation personnelle et là, y'a toute une série de critères, de facteurs possibles : l'éducation, le contexte du travail, l'émulation entre collègues, je dirais les convictions personnelles, la sensibilisation,... Ça, ce sont des facteurs plus internes. Là, à ce niveau là, il est clair qu'il y aura différentes catégories de personnes : celles qui sont plus altruistes, plus motivées par l'intérêt général, et celles qui sont plutôt sensibles à leurs propres intérêts ou à celui de leur familles ou de leur proches, et je ne juge absolument pas ces deux catégories de personnes, mais il est clair qu'il faudra s'adresser à eux de manières différentes. Si vous voulez plutôt parler à ceux de la deuxième catégorie, vous devrez les convaincre que leur activité ou leur comportement non durable risque d'avoir un impact sur leur santé ou sur leurs enfants ou sur leur proches, là il y aura un argument beaucoup plus fort. Alors que les premiers seront plus sensibles à des propos sur la protection de l'environnement à l'étranger ou pour la collectivité en général. Donc il faut s'adresser aux travailleurs et aux acteurs du monde du travail de façon différente en fonction de leur propre profil. Et ça c'est un facteur d'effectivité certain, c'est de savoir s'adresser aux gens sans les juger à la base, et sans leur imposer une vision du monde qui n'est pas la leur. Donc il faut orienter le discours, il faut orienter la communication, les suggestions de manière à finalement cadrer avec les valeurs des gens, vouloir changer les gens en profondeur c'est pas toujours simple et à mon avis impossible, sauf par l'éducation mais alors depuis la petite enfance alors que là dans les entreprises les gens ont déjà leur personnalité, et là il faut s'adresser à eux en fonction de cette personnalité et donc choisir les discours, et les arguments en fonction. Et ça peut être beaucoup plus efficace à mon avis.

R : Alors, quels facteurs sont déterminants dans la réussite d'une démarche écologique au sein d'une organisation ?

I : Beh, y'a certainement se fixer une stratégie, se fixer une vision, ce qui est le propre des dirigeants, il faut partager cette vision avec leurs employés, ça passe généralement par des stratégies et par des procédures participatives, ça je pense il faut faire participer les employés à l'élaboration de cette stratégie, puis après il faut mettre les moyens, définir les moyens d'atteindre cette stratégie, réviser régulièrement ces stratégies pour voir si elle porte ses fruits, si elle est adaptée aux activités de l'entreprise, et puis il faut se donner les moyens financiers, humains, techniques, pour pouvoir réaliser ce genre de processus. Je pense que des schémas de justification comme EMAS ou ISO14001 sont extrêmement intéressants car ils formalisent ces processus la d'amélioration des performances environnementales de l'entreprise au sein de l'entreprise même, en impliquant les acteurs, en améliorant l'organisation de la gestion des activités et de leur

impact, je pense que ça c'est un processus long, qui implique tous les acteurs, qui je trouve, trouve une belle expression dans ces mécanismes de certification.

I : Vous parliez de coûts notamment, quels freins à l'intérêt écologique pourriez vous identifier au sein du monde du travail ?

R : C'est certain que pour l'entreprise, mais encore une fois il faut voir, si ce sont les activités les impacts de l'activité de l'entreprise à l'extérieur où a l'intérieur...

I : La c'est plutôt pour les acteurs du monde du travail, donc à l'intérieur même de l'entreprise.

R : Il est clair que, la maîtrise des incidences environnementales a l'intérieur des entreprises de ses propres activités ou du comportement de ses employés présente un cout. Mettre en place une démarche EMAS ou ISO14001 c'est clairement un cout, car au départ il faut impliquer les dirigeants, impliquer des personnes qui seraient spécialement affectées a la réalisation des ces démarches, ça a un cout a la fois financier et humain. Mais je pense que ce cout doit a la fois être considéré comme un investissement, car il implique aussi des bénéfices. L'investissement vaut la peine notamment en image de marque, en terme de bien être au travail, les gens travaillent mieux donc sont plus performants, les gens quand ils sont motivés, je pense que ça peut certainement améliorer la performance des travailleurs, la motivation intrinsèque de ceux ci a soutenir l'entreprise dans on objectif social, et puis après je pense que de manière général ça vaut bien les coûts qu'ils se sentent impliqués par ce genre de démarche, donc voilà, mais inévitablement il faut investir, et qui dit investir dit un effort financier au départ.

I : Très bien. Notre entretien touche a sa fin. Quels sont pour vous les points les plus importants que nous ayons abordés aujourd'hui ?

R : Je pense que en effet s'interroger sur ce que peut faire une entreprise pour améliorer je dirais son empreinte écologique a l'extérieur mais aussi a l'intérieur de ses murs est certainement une démarche très importante, et je pense qu'il faut aussi souligner le fait que l'entreprise, ça permet de souligner le rôle de l'entreprise dans la transition écologique et énergétique qui est aujourd'hui absolument indispensable si on veut s'assurer un avenir ne fut ce que viable sur le plan climatique et sur le plan des ressources.

I : D'accord. Avez vous envie de revenir sur un point précis ou avez vous un avis a nuancer ?

R : Non, pas spécialement, je dirais surtout je veux souligner le fait que je ne suis pas spécialiste de la protection des travailleurs sur le lieu de travail, par ailleurs, je pense que peut être il faudrait essayer votre hypothèse sur la question de savoir exactement ce sur quoi porte les interrogations sur l'écologie a l'intérieur de l'entreprise car j'avoue que moi même je ne perçois pas très bien mais sinon, pas de, je pense tout ce que je viens de vous dire.

I : Est ce que cet entretien a répondu à vos attentes ? Auriez vous des critiques a émettre quant aux techniques usitées lors de celui-ci ?

R : Je pense que peut être, sur le plan méthodologique ce n'est pas a moi de donner des conseils, je ne suis pas en gestion, mais les questions portent sur des points très techniques du point de vue juridique et donc je pense qu'il faut éviter des affirmations

LVIII.

trop générales a partir de connaissances limitées du contexte juridique et légal du contexte juridique et légale de la gestion de l'environnement à l'intérieur de l'entreprise. Je pense qu'une information à ce sujet la ne serait pas inutile.

I : Super, merci de tout cœur pour votre collaboration et le temps que vous avez pu nous accorder.

R : Pas de problème, merci a vous.

ANNEXE XVII

Retranscription entretien **Répondant 9**

I = interviewer

R = répondant

I : Bonjour, tout d'abord j'aimerais vous remercier d'avoir participé à cette étude qui porte sur l'intérêt des acteurs du monde du travail pour l'écologie. Il s'agira d'un entretien ouvert où il n'y a pas de mauvaise réponse. Il est très important pour nous d'entendre votre avis. Cet entretien se fera en toute confidentialité et servira à tirer certaines informations pour avancer dans le cadre de notre étude.

R : Bonjour

I : Pour éviter une prise de note continuelle qui pourrait nuire à la fluidité de notre échange, nous aimerions enregistrer cette conversation si bien entendu vous n'y voyez pas d'inconvénient.

R : Pas d'inconvénient, non.

I : Super. Pourriez vous vous présenter en quelques mots ?

R : Bonjour, je m'appelle Eric Haineaux, j'ai suivi une formation d'ingénieur avec pour spécialisation l'environnement à Gembloux.

I : Et quel poste occupez vous actuellement ?

R : Je suis responsable environnement auprès de la société MECAR, qui est une société d'armement. J'ai été engagé il y a presque 4 ans maintenant afin de renforcer l'équipe sécurité/environnement.

I : Lorsqu'on vous parle d'écologie, quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

R : Je dirais : futur, respect, travail d'équipe, conscientisation, atout.

I : Ok. On va maintenant entrer dans le vif du sujet, à savoir votre intérêt pour l'écologie. Tout d'abord dans votre vie quotidienne, quelle place occupe cette écologie ?

R : À la maison, ma formation me pousse évidemment à veiller à faire attention au quotidien à limiter mon impact sur l'environnement qui m'entoure. Je veille notamment à limiter la production de déchets, je favorise le réemploi, j'essaye un maximum de privilégier les transports en commun... Enfin toute une série de petites choses au quotidien, mais qui finalement occupe une place assez importante dans ma vie de tous les jours. Je pense aussi que ce sujet devrait concerner tout un chacun, il y va de notre avenir, et surtout de l'avenir de nos enfants.

I : D'accord. Et quelle importance accordez vous à l'écologie dans votre vie au travail ?

R : C'EST mon travail (rires). Je pourrais aborder le sujet longuement avec vous dès maintenant, mais sans doutes avez vous des questions plus précises à me poser à ce propos...

LX.

I : Comme vous préférez ! Dans ce cas, on va maintenant vous inviter à répondre à des questions reprises sous différents thèmes, à savoir les facteurs personnels, les facteurs normatifs et les facteurs stimulants. Il est important que vous puissiez donner un avis complet sur la problématique abordée, n'hésitez donc pas à prendre la parole. Premier thème : les facteurs personnels. Dans quelle mesure vous sentez-vous concerné par les questions écologiques ?

R : Je me sens très concerné, évidemment sans doute plus concerné qu'une personne n'ayant pas reçu ma formation. Il est évident que les études que j'ai entreprises m'ont donné un angle de vue particulier sur cette matière, et m'ont également permis de considérer la réalité telle qu'elle est. Aujourd'hui, il est temps de changer de mode de consommation : nous devons profondément changer nos attitudes si nous ne voulons pas aller à la catastrophe. Et si on ne le fait pas pour nous-même, faisons-le pour nos enfants.

I : Très bien. Votre rapport à l'écologie a-t-il évolué au cours de votre carrière ?

R : Bien entendu. Le fait de me plonger dans un paquebot tel que Mecar, avec de nombreux employés et surtout un lourd passif, m'a permis peut-être de retomber sur terre. Retomber sur terre dans le sens où la vision idéalisée que j'avais de l'écologie suite à mes études s'est un peu heurtée aux réalités de terrains de la vie en entreprise ! Il y a pas mal de projets que j'avais envie d'instaurer à mon arrivée, qui finalement se sont révélées inenvisageables car trop coûteux, ou prenaient trop de gens, ou encore mobilisait trop le personnel et donc impactait sur l'objectif premier de la société : la rentabilité. C'est bien dommage, mais parfois il faut se donner du coup de fouet pour se rendre à l'évidence...

I : Bien entendu. On va passer au deuxième thème, les facteurs normatifs. Qu'évoque pour vous la notion de législation environnementale ?

R : Vaste sujet la législation environnementale... Appliquée à une entreprise, il s'agit d'un ensemble de règles introduites par le législateur que l'entreprise ET les individus qui la composent se doivent de respecter, c'est un minimum. Après, ça c'est une définition générale, les règles sont évidemment dépendantes du secteur de l'entreprise, et de ses spécificités propres.

I : D'accord. Quelle politique votre entreprise adopte-t-elle face à la réglementation environnementale ?

R : Bon... Mecar est en activité depuis 1938. Avant les années 1970, il n'y avait pas ou peu d'intérêt pour l'écologie, l'entreprise possède donc un lourd passif dans ce domaine. À cette époque, les déchets étaient omniprésents, et pour cause, il n'y avait pas de politique environnementale ! Aujourd'hui, les choses ont bien évolué. Mecar est conscient de la pollution qui a été créée dans son passif et cherche à y remédier. Les erreurs du passé ont entraîné de la pollution en sol et sous sol, avec une possibilité d'atteinte à la nappe phréatique. En ce moment une étude des sols est en cours afin d'identifier l'étendue de la pollution sur tout le site, soit 40ha. Les premières constatations ont fait état de plusieurs taches de pollution. La deuxième phase est en cours : une étude de caractérisation en vue d'identifier l'étendue horizontale et verticale de chaque tache. Des forages supplémentaires seront également effectués de façon à quantifier la pollution. À l'issue de cette étude qui est programmée pour Décembre 2019, on déterminera si oui ou non il faut assainir, eu égard au risque potentiel sur l'environnement et l'être humain. Pour revenir à votre question, Mecar cherche avant tout à respecter les obligations légales. L'entreprise possède la triple

qualification « QSE » qui signifie Qualité avec ISO9001, Sécurité avec OHSAS 18001 et Environnement avec ISO14001.

Au delà de cette obligation légale, Mecar cherche un maximum à limiter les impacts sur l'environnement, et à limiter les conséquences de la pollution émise à ses débuts.

I : Très bien. Votre entreprise a-t-elle mis en place un règlement écologique interne ? Si oui, commentez votre implication au sein de celui-ci.

R : Il n'y a pas encore de règlement interne malheureusement, j'espère pouvoir en développer un rapidement ! Par contre, l'entreprise fait beaucoup d'efforts concernant cette question, bien que Mecar soit une entreprise travaillant dans le domaine de la pyrotechnie, ce qui signifie que beaucoup de contraintes de sécurité doivent être respectées, ceci restreint les possibilités d'actions positives pour l'environnement. Notre grand enjeu actuel est la gestion des déchets. Nous produisons 1500 tonnes/an. 1000 tonnes concernent l'usinage de métaux, qui eux se rendent chez le ferrailleur, une partie de déchets dangereux également recyclés par un organisme agréé et enfin les DIB. Les DIB sont les déchets domestiques : plastiques, matériaux de bureaux, bois... Sans tri ils représentaient 100 tonnes il y a 3 ans, pour un coût de 130€/tonne. En 2014 nous sommes parvenus à descendre à 80 tonnes. Cette année nous pensons atteindre 60 tonnes. Le recyclable peut en outre être revendu à 40€ la tonne ! Nous avons également restructuré notre parc à conteneurs. Nous disposons actuellement de nouvelles armoires à stockage, ce qui permet de mieux trier les déchets selon leur type, et ainsi effectuer un recyclage plus qualitatif. Autre enjeu : trouver des techniques de dépollution « douces », soit naturelles, pour réparer les pollutions du passé. Nous entamons un projet de collaboration avec l'ULG afin de faire du « monitoring de dépollution ». Donc on a certes pas encore de règlement interne, mais on essaye de faire un maximum avec les moyens disponibles.

I : Très bien, alors quelles conditions les normes, qu'elles soient internes ou externes à l'entreprise, doivent-elles revêtir afin d'être effectivement appliquées par les acteurs du monde du travail, selon vous ?

R : Je dirais que avant tout... Bon, prenons mon cas personnel : mon rôle ici consiste à traduire des normes techniques, en caractère applicables par tous : du dirigeant au salarié lambda. Il y a donc un nécessaire travail de conversion, car on ne s'adresse pas avec la même approche à un cadre ou à un travailleur. Il faut trouver le langage adapté, et ne pas brusquer les gens. Il faut bien également se dire qu'on est ici dans une entreprise employant plusieurs centaines de personnes, avec un chiffre d'affaire permettant de mobiliser une personne à temps plein sur le sujet environnemental. Cependant, tous n'ont pas ces moyens : la petite PME ne pourra mobiliser une personne à temps plein sur la question environnementale. Je pense dès lors, qu'avant tout, afin que les normes soient appliquées, il faut qu'elles soient compréhensibles par tout un chacun. C'est là qu'il faut commencer selon moi : leur donner un caractère non pas un caractère universel mais euh... Compréhensible par un maximum d'acteurs, voilà.

I : La réglementation en vigueur respecte-t-elle cette condition ?

R : La condition de facilité de compréhension ? Malheureusement je ne pense pas. En ce qui me concerne, c'est mon travail de la comprendre donc il n'y a pas de problème, mais par contre pour des plus petites structures comme je l'expliquais, je peux comprendre que ce soit difficile à interpréter. Facilité à acquérir donc, mais par contre, il y a d'autres caractères qu'elle reprend bien. Par exemple, la nécessité qu'elle soit obligatoire et contrôlée, ça de notre côté il n'y a pas de problème : on est très régulièrement contrôlés,

et si on n'applique pas la norme : sanction. Chez nous on commence par la : la mise en conformité légale, avec par exemple nos citernes de gazoil avec doubles parois etc... Et alors la confirmite des rejets : eau, air, sol, dechets. Il existe 4 stations d'épuration chez nous 2 biologiques (epuration eaux fecales et domestiques), et deux pour traiter les eaux chimiques et industrielles. On effectue un controle des rejets regulier par laboratoires extérieurs, pour justement etre en conformité avec le caractère obligatoire de la legislation. On s'attaque aux rejets atmospheriques également au moyen d'un systeme de filtration a plusieurs etages : filtre a carton, peinture, particules, charbon. Depuis, nous sommes presque totalement conformes aux nombreuses normes...

I : Ok, et quels types d'instruments doivent ils etre employés par les autorités afin de favoriser le respect de la reglementation environnementale selon vous ?

R : Je le disais : je pense que la norme doit etre obligatoire pour etre appliquée. Donc ca passe nécessairement par les controles et les sanctions en cas de non respect. La crainte de l'amende reste malheureusement le meilleur outil pour un respect des mesures, et c'est bien dommage...

I : Je comprend. Autre question : quels incitants encourageraient les acteurs du monde du travail à s'intéresser à l'écologie ?

R : Concernant Mekar, plusieurs elements ont été mis en place. Un bulletin environnemental est présenté chaque au CPPT (Comite pour la prevention et la protection du travail), qui est une reunion mensuelle entre le patronat et les travailleurs. Les chiffres clés sont présentés, comme la conso électrique, conso eau de forage issue du puit et eau de ville, conso gazoil par chaufferie, analyse des eaux industrielles, quantités grands dechets,... tout ca rapporté au nombre d'heures de travail. On a également mise en place l'incentive "CCT90", qui fixe des objectifs en matiere de securité et environnement, et octroie des bonus aux travailleurs en cas de bons resultats. Celle ci a permis de reduire les déchets RIB dont on parlait precedemment. Apres, il y a tout le volet formations. On sensibilise nos travailleurs via des formations, donc la on est plutot dans l'incitation ecologique "pure". Mais il est evident que l'atrait financier parle toujours plus. Donc je dirais qu'il faut combiner les approches. Apporter un avantage financier sans derriere expliquer le pourquoi, ca n'a a mes yeux pas d'interet. Si on veut rendre l'action positive, il faut necesseairement passer par un stade d'information, sinon la prime eventuel n'aura aucun impact sur le comportement des individus.

I : D'accord. En lien direct, quels facteurs sont ils déterminant dans la réussite d'une démarche écologique au sein d'une organisation ?

R : Au sein de l'entreprise, il faut communiquer, former, et récompenser. Encourager plutôt que punir, ca c'est très important aussi. Toujours penser de façon positive.

I : Très bien. Et maintenant quels freins identifiez vous à l'intérêt écologique ?

R : Pour les travailleurs, le frein principal c'est la peur du changement. On entend bien souvent le "on a toujours fait comme ca", ce genre d'argumentation... Il faut donc bien les former, et effectuer les changements en douceur. Ca aussi j'ai oubilé de mentionner : ne pas brusquer le travailleur, y aller petit a petit, et tout se passera bien. Sinon, pour l'entreprise meme, le principal frein ca reste le cout d'une demarche ecologique. Forcement, il faut mobiliser du personnel, et bien souvent l'environnement passe après les reste. C'est pourquoi j'essay de sensibiliser au maximum la direction afin de ne pas laisser ce point fondamental aux oubliettes.

I : Très bien. L'entretien touche a sa fin. Quels sont pour vous les points les plus importants que nous ayons abordés aujourd'hui ?

R : L'ensemble était plutôt cohérent, et vous avez mis le doigt sur un élément qui reste a accomplir ici : développer un règlement interne, ce serait sans doute intéressant de commencer a travailler a ce sujet.

I : D'accord. Avez vous envie de revenir sur un point précis ou avez vous un avis a nuancer ?

R : Non, je pense être resté en accord avec mon point de vue à ce propos.

I : Est ce que cet entretien a répondu à vos attentes ? Auriez vous des critiques a émettre quant aux techniques usitées lors de celui-ci ?

R : Entretien intéressant, pas de critique à émettre.

I : Super, merci de tout cœur pour votre collaboration et le temps que vous avez pu nous accorder.

R : Au revoir.

Retranscription entretien Répondant 10

I = interviewer

R = répondant

I : Bonjour, tout d'abord j'aimerais vous remercier d'avoir participé à cette étude qui porte sur l'intérêt des acteurs du monde du travail pour l'écologie. Il s'agira d'un entretien ouvert où il n'y a pas de mauvaise réponse. Il est très important pour nous d'entendre votre avis. Cet entretien se fera en toute confidentialité et servira à tirer certaines informations pour avancer dans le cadre de notre étude. Pour éviter une prise de note continue qui pourrait nuire à la fluidité de notre échange, nous aimerions enregistrer cette conversation si bien entendu vous n'y voyez pas d'inconvénient.

R : Pas d'inconvénient.

I : Super. Pourriez vous vous présenter en quelques mots ?

R : Je m'appelle Jean Grenier, j'ai 60 ans, je suis avocat fondateur d'une PME qui emploie 5 avocats et deux secrétaires. Je suis notamment spécialisé dans le droit des sociétés.

I : Lorsqu'on vous parle d'écologie, quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

R : Alors, les 5 premiers mots qui me viennent à l'esprit : nécessité, survie, partage décent nord-sud des obligations écologiques, s'applique au jour le jour pour chaque terrien, et un dernier : facteur d'emploi.

I : On va maintenant entrer dans le vif du sujet, à savoir votre intérêt pour l'écologie. Tout d'abord, dans votre vie quotidienne, quelle place occupe cette écologie ?

R : Il s'agit d'un souci du quotidien qui pourrait être règle par des gestes simples.

I : D'accord. Et quelle importance accordez vous à l'écologie dans votre vie au travail ?

R : Je pense qu'il y a une réelle difficulté quant à l'intégration de cette notion au sein du monde du travail. C'est une carence à combler, effectivement.

I : On va maintenant vous inviter à répondre à des questions reprises sous différents thèmes, à savoir les facteurs personnels, les facteurs normatifs et les facteurs stimulants. Il est important que vous puissiez donner un avis complet sur la problématique abordée, n'hésitez donc pas à prendre la parole. Premier thème : les facteurs personnels. Dans quelle mesure vous sentez vous concerné par les questions écologiques ?

R : Etant sportif mais également amoureux de la nature comme la haute montagne, je déplore personnellement journallement les dégâts imputés à l'environnement. Je vis dans un beau village en lisière de forêts souvent souillées...

I : D'accord. Votre rapport à l'écologie a t il évolué au cours de votre carrière ?

R : Certainement, outre la médiatisation des drames écologiques, la position de père et grand père m'incite à porter un regard vers le futur pour mes générations suivantes.

I : On va passer au deuxième thème, les facteurs normatifs. Qu'évoque pour vous la notion de législation environnementale ?

R : Elle est inconnue du justiciable et certainement très mal enseignée, elle mérite un ancrage plus profond au sein d'une éducation à la citoyenneté et même au sein de l'enseignement général.

I : Quelle politique votre entreprise adopte t elle face a la réglementation environnementale ?

R : Aucune réglementation particulière ne frappe mon domaine d'activité si ce n'est les obligations communales en matière de déchets, mon entreprise a cependant envisagé une ébauche de politique environnementale comprenant les mesures suivantes : limitation pour autant que possible des déplacements en voiture, retraitement des consommables en matière d'impression, tri des déchets, archives retraitées, surveillance des consommations de chauffage et eau.

I : D'accord, et plus particulièrement votre entreprise a t elle mise en place un règlement écologique interne ? Si oui, commentez votre implication au sein de celui-ci.

R : Pas de règlement écologique interne, plus des mesures de bon sens comme je viens de vous détailler.

I : Très bien, alors quelles conditions les normes, qu'elles soient internes ou externes à l'entreprise, doivent elles revêtir afin d'être effectivement appliquées par les acteurs du monde du travail, selon vous ?

R : Pour être appliquées, il faut qu'elles soient consenties. Je favoriserais des lors un consensus tiré de la discussion interne, et dès lors pratiquer le thème écologique lors de réunions internes des membres de l'entreprise.

I : Et est ce que la réglementation respecte cette condition ?

R : Non, il n'y a aucune obligation en la matière.

I : D'accord. Et quels instruments doivent ils être privilégié par le législateur afin que les normes soient effectivement appliquées ?

R : Une combinaison de taxes et de boni écologiques.

I : Nous allons maintenant passer au 3eme thème, les facteurs stimulants. Quels incitants encourageraient les acteurs du monde du travail à s'intéresser à l'écologie ?

R : Pour une application effective, j'opterais malheureusement pour des incitants financiers uniquement, au travers de déductions fiscales pour l'entreprise avec contrôle d'un agent de l'état.

I : D'accord, vous n'envisagez dès lors aucune motivation purement écologique, relative à la vie sur le lieu de travail ou encore relative à l'image ?

R : Pour vous répondre point par point, en terme de motivation écologique... Hum, on pourrait effectivement l'envisager mais alors mettre d'avantage en avant les innovations au jour le jour du citoyen lambda au lieu des grandes œuvres mondiales, avec comme objectif d'insister sur la nécessité d'un comportement responsable de tout un chacun. Concernant la vie sur le lieu de travail, la je mettrais l'accent sur des exemples

LXVI.

d'économie de consommables, économies qui la aussi peuvent être réalisées par n'importe quel individu. Et enfin en terme d'image, il faudrait pouvoir garder un contrôle sur l'information divulguée par l'entreprise, afin de ne pas tromper le consommateur qui pourrait se retrouver floué.

I : D'accord. Selon vous, quels facteurs sont ils déterminant dans la réussite d'une démarche écologique au sein d'une organisation ?

R : Comme expliqué précédemment, la discussion en interne me semble être déterminante pour la réussite de la démarche.

I : D'accord, voyez vous un frein à l'intérêt écologique ?

R : La mauvaise mobilisation générale peut décourager certains acteurs à s'intéresser à la problématique. Si votre effort n'est pas partagé par les autres, alors à quoi bon ? Une personne motivée peut ainsi très vite se démobiliser si l'effort est à sens unique. D'autre part, on peut dénoter l'absence d'incitants financiers ou fiscaux suffisants, c'est un autre point.

I : Très bien. L'entretien touche a sa fin. Quels sont pour vous les points les plus importants que nous ayons abordés aujourd'hui ?

R : Me concernant, je constate une méconnaissance de la réglementation écologique existante, je vais devoir y remédier.

I : D'accord. Avez vous envie de revenir sur un point précis ou avez vous un avis a nuancer ?

R : Non, entretien favorable. Peut être le début d'une réflexion écologique approfondie pour mon entreprise ?

I : Est ce que cet entretien a répondu à vos attentes ? Auriez vous des critiques a émettre quant aux techniques usitées lors de celui-ci ?

R : Pas de critique en particulier

I : D'accord, merci de tout cœur pour votre collaboration et le temps que vous avez pu nous accorder.

ANNEXE XIX

Retranscription entretien **Répondant 11**

I = interviewer

R = répondant

I : Bonjour, tout d'abord j'aimerais vous remercier d'avoir participé à cette étude qui porte sur l'intérêt des acteurs du monde du travail pour l'écologie. Il s'agira d'un entretien ouvert où il n'y a pas de mauvaise réponse. Il est très important pour nous d'entendre votre avis. Cet entretien se fera en toute confidentialité et servira à tirer certaines informations pour avancer dans le cadre de notre étude.

I : Pour éviter une prise de note continuelle qui pourrait nuire à la fluidité de notre échange, nous aimerions enregistrer cette conversation si bien entendu vous n'y voyez pas d'inconvénient.

R : Evidemment.

I : Très bien. Pourriez vous vous présenter en quelques mots ?

R : Maxence Demine, je suis menuisier indépendant depuis 1 an et avant j'ai travaillé pendant 3 ans pour une petite entreprise familiale de menuiserie également, entreprise de menuiserie générale, donc on touche un petit peu à tout.

I : Très bien, donc vous êtes actuellement indépendant depuis 1 an ?

R : Oui

I : D'accord. Lorsqu'on vous parle d'écologie, quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

R : La terre, obligation, bien être, futur, société.

I : Parfait. On va maintenant entrer dans le vif du sujet, à savoir votre intérêt pour l'écologie. Tout d'abord quelle place occupe l'écologie dans votre vie au quotidien ?

R : Je vais dire le strict minimum, donc tri des déchets... Après je roule en camionnette donc ce n'est pas...

I : D'accord, mais votre camionnette c'est pour votre travail j'imagine ?

R : Oui, évidemment, mais bon c'est pas le plus écologique.

I : OK, alors quelle place occupe l'écologie dans votre vie au travail ?

R : Disons que je fais le maximum, mais y'a toujours moyen de faire mieux, ca c'est sur et certain. Maintenant, je ne brule pas tout ce qui est MDF, donc ca ce sont des panneaux avec de la colle, donc ca je ne brule pas, le reste, on a un poêle dans l'atelier, on met donc les chutes dedans mais ce n'est pas énorme.

I : D'accord, donc même si vous travaillez dans un milieu qui exploite des ressources naturelles, ca n'a pas beaucoup d'impact ?

LXVIII.

R : Non, non, mais maintenant on utilise de plus en plus des panneaux qui ne sont pas du tout naturels, et plutôt rempli de colle, et ca évidemment il y a un tri : je trie tout, puis je vais au container, enfin on a un tout venant mais on met un minimum dedans. Pour le reste, eh bien les bois sont d'un coté, les zincs, tout le bazar d'un autre... Et puis on amène petit à petit au container.

I : Donc il y a quand même un tri qui se fait ?

R : Oui, oui.

I : Ah OK, très bien. On va maintenant vous inviter à répondre à des questions reprises sous différents thèmes, à savoir les facteurs personnels, les facteurs normatifs et les facteurs stimulants. Il est important que vous puissiez donner un avis complet sur la problématique abordée, n'hésitez donc pas à prendre la parole. Premier thème : les facteurs personnels. Dans quelle mesure vous sentez vous concerné par les grandes questions écologiques ?

R : Une fois de plus : c'est le minimum. J'y pense, mais sans faire énormément d'efforts, une nouvelle fois je reviens au tri : il y a sûrement mieux à faire.

I : Ok, question suivante qui est en lien : est ce que votre rapport à l'écologie a évolué au cours de votre carrière ?

R : Il a évolué, oui, car on en parle plus. Etant ouvrier, bon mon patron triait aussi, mais ca n'a jamais été plus loin en fait, donc ca n'a pas spécialement évolué.

I : Oui car vous avez les deux visions, celle ou vous étiez employé, et maintenant vous êtes à votre propre compte...

R : Evidemment je retranscris les mêmes choses que j'ai apprises.

I : On va passer au deuxième thème, les facteurs normatifs. Qu'évoque pour vous la notion de législation environnementale ?

R : On n'est pas autorisés à bruler, jeter certaines choses... On est encouragés à faire du tri... A part l'obligation de trier, je ne vois pas trop.

I : Et votre entreprise adopte t elle une politique spécifique face à la réglementation environnementale ? Lors de votre ancien job, ou maintenant ?

R : Non, pas spécialement.

I : Et votre entreprise a t elle mis en place un règlement écologique interne ?

R : Règlement, non pas spécialement.

I : Et précédemment, lorsque vous étiez employé ?

R : Non plus, c'était vraiment... non.

I : Et alors, peut être dans le cadre de votre ancien job, auriez vous été prêt à vous impliquer dans une démarche écologique ?

R : Oui, oui, si quelque chose était mis en place, j'aurais d'office suivi, mais bon, c'était un vieux de la vieille donc lui s'en foutait un peu...

I : Je vois, alors quelles conditions les normes, qu'elles soient internes ou externes à l'entreprise, doivent elles revêtir afin d'être effectivement appliquées par les acteurs du monde du travail, selon vous ?

R : Je pense que c'est une obligation, le jour où j'engage des ouvriers, il y aura d'office une obligation dans l'entreprise. Installer une routine finalement, que ca devienne normal.

I : D'accord, donc avant tout, elle devrait être obligatoire ?

R : Oui, je pense.

I : D'accord. Et est ce que la réglementation en vigueur actuellement respecte cette condition selon vous ?

R : Pour moi non. Bon, je ne m'y connais pas encore fort le dedans donc je ne m'y suis pas encore intéressé à tout ca, il y a tellement de choses à devoir gérer en un an, ce n'était pas ma première préoccupation, de penser à tout ca, donc euh...

I : Donc il n'y a pas spécialement de réglementation spécifique au monde de la menuiserie ?

R : Il doit y en avoir (rires). Il doit y en avoir, je vais m'y intéresser.

I : D'accord. Mais dans votre travail précédent il n'y avait pas spécialement de...

R : Chez mon ancien patron il n'y avait rien du tout.

I : D'accord.

R : Mais si ca tombe, nous étions en tort...

I : OK. Et quels types d'instruments les autorités doivent elles employer afin de favoriser le respect de la réglementation ?

R : C'est compliqué... J'ai l'impression que dans beaucoup d'entreprises, ce n'est pas la priorité quoi. Le gain de temps, le gain d'argent est prioritaire par rapport à ca. Mais pour moi, il devrait y avoir une obligation. Je reviens à chaque fois avec le mot « obligation » mais, de respecter, des normes, pas bruler n'importe quoi...

I : Et est ce que vous favoriseriez plutôt des taxes ou des subventions, comment pourrait on mettre ca en œuvre ?

R : Des subventions, plutôt des subventions. Mais bon, comment gérer ca, enfin, c'est compliqué ?

I : Et dans votre milieu, plus spécifiquement, qu'est ce qui pourrait aider ? Il y a des labels ou quelque chose comme ca qui existent ?

R : Il doit déjà y en avoir... Je ne m'y connais pas encore assez... Mais je n'ai pas l'impression.

I : D'accord, alors troisième thème : quels incitants encourageraient les acteurs du monde du travail à s'intéresser à l'écologie ? Motivations financières, en rapport avec l'image, la réputation...

LXX.

R : J'essaye de réfléchir pour mon entreprise pour savoir ce qui pourrait me pousser à m'intéresser. Encore une fois, je ne suis pas assez intéressé que pour me dire... Je vois l'intérêt financier, et évidemment l'image qui est fondamentale.

I : Et centrer la motivation sur l'écologie même, ça ne peut pas fonctionner ?

R : Non, ça non.

I : En tout cas dans votre milieu ?

R : Non, je n'ai pas l'impression, il y a déjà tellement de chose à gérer, c'est malheureux mais ce n'est pas la première des priorités !

I : Non mais je comprends, ça dépend du secteur. Donc, selon vous, avant tout ?

R : L'image, d'office l'image, mais pour respecter ça... Il y a sûrement des labels, mais par exemple, moi quand je me rend dans la scierie du coin, je ne regarde pas à ça !

I : Peut être ça pourrait intéresser le client ?

R : Je n'ai pas encore eu vraiment de demande qui prône l'écologie. Cette période ci, c'est surtout le moins cher, quand je parlais des panneaux MDF, c'est la pire crasse au monde, et tout est fait avec ça, car c'est moins cher, plus rapide, plus facile. J'ai l'impression qu'on en parle de plus en plus mais que chacun dit, l'autre le fera, mais moi, je vais rester au moins cher. Je pense que travailler le bois noble, ça devient vraiment rare. Il y a encore les escaliers de temps en temps, même les châssis on en met une fois sur dix, et encore, c'est surtout du PVC donc moins respectueux.

I : Et dans votre travail précédent il n'y avait pas non plus ce type de demande de la clientèle ?

R : On travaillait plus le bois, mais jamais vraiment de demande spécifique quant au label. Effectivement, quand on travaillait le chêne, c'était du beau bois, mais je n'ai pas l'impression que les clients soient tant demandeurs de certificats. Maintenant, c'est plutôt de la demande de main d'œuvre belge, mais écologie je n'ai pas encore été confronté à ce genre de question.

I : D'accord. Et alors justement, quels freins à est ce que vous identifiez à l'intérêt écologique ?

R : Le fait d'aller toujours au moins cher, ce sont souvent des crasses remplies de colles, le bois en lui même on le travaille plus des masses malheureusement.

I : D'accord. Et est ce que vous identifiez un autre frein ?

R : C'est ce qui m'est venu directement en tête. Financier, c'est vraiment le premier.

I : Par exemple, si la matière première était moins chère, vous l'utiliseriez plus ?

R : Clairement, clairement... Car par exemple le sapin on l'utilise encore souvent car c'est le moins cher donc on l'utilise dans des ossatures, dans tout ça, mais tout le reste, ça devient vraiment rare. Une fois de plus, les escaliers, c'est très souvent en bois, mais le reste... moins !

I : Très bien. Alors, l'entretien touche à sa fin. Quels sont pour vous les points les plus importants que nous ayons abordés aujourd'hui ?

R : Le fait de me rendre compte que je ne me suis pas encore réellement intéressé à l'écologie jusqu'à présent, ça passait derrière beaucoup de choses, et qu'il serait peut être temps que je m'y mette... On a eu des cours la dessus, mais ce n'étaient pas évidemment les plus intéressants ! Et on ne pense pas encore a ca, ce qui m'a marqué, c'est ca.

I : D'accord. Avez vous envie de revenir sur un point précis ou avez vous un avis a nuancer ?

R : Non

I : Est ce que cet entretien a répondu à vos attentes ? Auriez vous des critiques a émettre quant aux techniques usitées lors de celui-ci ?

R : Non, très bien.

I : Super, merci de tout cœur pour votre collaboration et le temps que vous avez pu nous accorder.

Retranscription entretien **Répondant 12**

I = interviewer

R = répondant

I : Bonjour, tout d'abord j'aimerais vous remercier d'avoir participé à cette étude qui porte sur l'intérêt des acteurs du monde du travail pour l'écologie. Il s'agira d'un entretien ouvert où il n'y a pas de mauvaise réponse. Il est très important pour nous d'entendre votre avis. Cet entretien se fera en toute confidentialité et servira à tirer certaines informations pour avancer dans le cadre de notre étude. Pour éviter une prise de note continuelle qui pourrait nuire à la fluidité de notre échange, nous aimerions enregistrer cette conversation si bien entendu vous n'y voyez pas d'inconvénient.

R : Pas de problème.

I : Super. Pourriez vous vous présenter en quelques mots ?

R : Alors je m'appelle François Scarnière, je suis belge et habite à Bruxelles. Je suis employé par une société de consultance, mais je suis également actif dans le monde du web et du design depuis pas mal d'années. Mon activité professionnelle m'a permis de découvrir des projets divers dans lesquels je me suis investi en parallèle à mon activité professionnelle. C'est surtout cet aspect que vous vouliez développer je pense ?

I : Voilà, tout à fait, je souhaite que vous interveniez en tant qu'actionnaire minoritaire, mais vous êtes libres de vous exprimer bien entendu, comme bon vous semble !

R : D'accord, donc je suis à présent actionnaire minoritaire dans plusieurs petites start-ups belges dans le secteur du digital, de la communication ou des médias. Ou sinon j'aime beaucoup la musique, la lecture,...

I : Ok. Lorsqu'on vous parle d'écologie, quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

R : Je pense à la nature, l'avenir, la durabilité, la nécessité... Un dernier : le réchauffement climatique.

I : On va maintenant entrer dans le vif du sujet, à savoir votre intérêt pour l'écologie. Tout d'abord dans votre vie quotidienne, quelle place occupe cette écologie ?

R : L'écologie est un thème qui me tient à cœur. Il m'intéresse car la nécessité écologique génère de nouvelles idées sur la manière de consommer, se déplacer mais aussi de vivre ensemble. La ville, nos habitudes, l'environnement en général sont de plus en plus façonnés par le besoin écologique. Toutes les nouvelles technologies et initiatives issues de la nécessité écologique me fascinent et j'essaye de rester le plus à jour possible. D'autre part, c'est un sujet qui m'inquiète car je ressens l'urgence de changement. La fonte des glaces, de la Taïga en Russie, l'élévation du niveau de la mer, etc. sont autant de petites/grandes catastrophes issues du réchauffement climatique. J'ai parfois peur pour l'avenir des générations futures et me sens concerné par cette problématique. Par conséquent, j'essaye de faire de mon mieux à mon petit niveau, en

prenant le train, le vélo et le métro. Je me suis récemment inscrit sur un site de co-voiturage dont je suis entièrement satisfait.

I : D'accord. Et quelle importance accordez vous à l'écologie dans votre vie au travail ?

R : Ne travaillant pas dans une société industrielle, donc euh.. je ne manie pas les métaux lourds ou ne fore pas pour du gaz de schiste je veux dire, nous essayons de prendre de petites initiatives. Au boulot, on nous propose d'abord un abonnement de métro ou un vélo de société avant de proposer une voiture. On limite les impressions papier à leur strict minimum. Le train est favorisé pour nos déplacements professionnels (même si j'avoue que c'est aussi par facilité, car le Thalys offre une connexion Wi-Fi qui n'existe pas encore dans les avions, permettant de travailler et de limiter les pertes de temps pendant les trajets). Comme je le disais précédemment, je vais au boulot en métro et limite mes déplacement en voiture à leur strict minimum. Par contre, en ce qui concerne mes investissements je n'ai pas d'influence majeure malheureusement...

I : Pourquoi ?

R : En tant qu'actionnaire minoritaire, on n'a pas spécialement de mot à dire sur le déroulement des activités de la société ! Je n'ai pas de poids sur les décisions de gestion, je ne détiens qu'un nombre limité d'action. Au-delà d'un certain seuil, je peux avoir mon mot à dire, mais je n'y suis pas encore...

I : D'accord. On va maintenant vous inviter à répondre à des questions reprises sous différents thèmes, à savoir les facteurs personnels, les facteurs normatifs et les facteurs stimulants. Il est important que vous puissiez donner un avis complet sur la problématique abordée, n'hésitez donc pas à prendre la parole. Premier thème : les facteurs personnels. Dans quelle mesure vous sentez vous concerné par les questions écologiques ?

R : Comme mentionné précédemment, je me sens plutôt concerné...

I : Votre rapport à l'écologie a-t-il évolué au cours de votre carrière ?

R : Je me sens plus concerné avec le temps. L'urgence écologique n'a pas toujours été comme elle est aujourd'hui, elle se fait de plus en plus pressante. Mon souci d'écologie a évolué avec ce besoin de changement pour protéger la planète. Par ailleurs, entre le moment où je suis entré sur le marché du travail et ma position actuelle, j'ai changé : j'ai obtenu plus de responsabilités, une plus grande d'expérience et une meilleure vision du monde qui m'entoure. Ceci m'a permis de prendre conscience des challenges auxquels mon entreprise fait face, mais aussi ceux auxquels notre société en général fait face, dont l'écologie fait partie.

I : Humm. On va passer au deuxième thème, les facteurs normatifs. Qu'évoque pour vous la notion de législation environnementale ?

R : Ceci doit faire références aux normes de protection de l'environnement, à savoir toutes les règles qui limitent la pollution et favorisent la protection de l'environnement. Comme exemple direct, je pense notamment aux normes d'émissions de gaz polluants

LXXIV.

(tickets verts, taxes à la consommation sur les voitures), les normes d'isolation des maisons, le tri des déchets, etc....

I : Quelle politique votre entreprise adopte t elle face a la règlementation environnementale ?

R : Je pense qu'elle fait de son mieux pour rester au fait des développements dans la législation sur l'écologie et, bien-sûr, de s'y conformer. Nous participons à certaines initiatives, la plus significative étant l'initiative « bike to work ». Nous participons à un système de déduction fiscale pour chaque km parcouru à vélo par les employés entre leur domicile et leur lieu de travail. Chaque km effectué à vélo permet une déduction fiscale de 0.20€ sur la base taxable. Mon associé effectue une 20-aine de km par jour à vélo, ce qui lui permet une déduction fiscale de 80€/mois, soit approximativement 1000€/an, soit une économie de 300€ au total, ce qui n'est tout de même pas négligeable.

R : Et votre entreprise a t elle mis en place un règlement écologique interne ?

I : En parallèle aux incitants à utiliser des modes de transport alternatifs à la voiture, je n'ai pas connaissance de politique particulière, si ce n'est certaines mesures qui coulent de source : limiter les impressions papiers, limiter le chauffage, etc.

I : Très bien, alors quelles conditions les normes, qu'elles soient internes ou externes à l'entreprise, doivent elles revêtir afin d'être effectivement appliquées par les acteurs du monde du travail, selon vous ?

R : Je pense qu'il y a beaucoup de volonté venant des petits acteurs du monde professionnel, mais beaucoup d'hypocrisie de la part des grands acteurs, qui font du lobbying pour avoir des normes les moins contraignantes possibles. Je pense que ces règles doivent être contraignantes, même si cela soit impacter légèrement leur compétitivité.

I : Et la règlementation en vigueur, respecte-t-elle ces conditions ?

R : Je la trouve parfois trop souple et complètement dénuées de sens. Pour moi, la politique de favorisation des voitures de sociétés en Belgique est une aberration écologique et est anti-progrès.

I : D'accord. Quels types d'instruments doivent ils être employés par les autorités afin de favoriser le respect de la règlementation environnementale selon vous ?

R : Je pense que ces règles doivent être contraignantes mais également servir l'intérêt de tous. Les normes écologiques doivent offrir une alternative aux grosses sociétés, de sorte que respect de l'écologie ne soit pas systématiquement associé à baisse des marges. Plus généralement, ces règles doivent s'inscrire dans un projet de société auquel tout le monde doit participer. Les normes doivent servir un besoin, un but, un idéal. Aujourd'hui, on ne va nulle part...

I : Thème suivant, les facteurs stimulants. Quels incitants encourageraient les acteurs du monde du travail à s'intéresser à l'écologie ?

R : Je pense d'abord à de réels incitants financiers à l'utilisation de moyens de transports verts, avec des déductions fiscales plus poussées à l'achat, la location et l'utilisation de ce types de transports, surtout chez les jeunes, qui sont biens souvent les plus concernés. Et mettre en place des pénalisants « excessifs » et dissuasif à l'utilisation des véhicules les plus polluants... Ca peut aussi être valable pour d'autres objets : lave-vaisselle, isolation des maisons, etc...

I : D'accord. Et voyez vous d'autres incitants, qu'ils soient écologiques, relatifs à la vie sur le lieu de travail, l'image, ou ???

R : Ecologique je dirais la protection des générations présentes et futures , et aussi la protection de la diversité de la faune et de la flore. Ca, c'est plutôt classique. Sinon pour la vie sur le lieu de travail, il faut évidemment encourager et conscientiser les employés ! Et alors en terme d'image, je pense que le respect de l'écologie ne doit pas uniquement être un outil marketing, d'image. Néanmoins, il est vrai que ceci peut être un argument de vente pour certaines sociétés. Il existe des certificats/awards pour les sociétés qui prennent des mesures dans le sens de l'écologie. Notre société en a d'ailleurs reçu un il y a trois ans.

I : Très bien, et quels facteurs sont ils déterminant dans la réussite d'une démarche écologique au sein de l'organisation ?

R : Il est important que ça ne soit pas perçu comme une contrainte. L'employé participe à un projet qui est la mission de l'entreprise. Inscrire les notions de durabilité et de respect de l'environnement dans cette mission, ce projet peut donner un autre sens aux normes écologiques. Une bonne politique de change management, incluant le changement écologique dans un changement plus global de la société, peut apporter de meilleurs résultats, je le crois.

I : Quels freins à l'intérêt écologique pourriez vous identifier au sein du monde du travail ?

R : Tout d'abord, la résistance au changement. Puis la recherche de la facilité, qui peut mettre à mal les démarches. Et enfin l'aspect financier, évidemment, le coût.

I : Très bien. L'entretien touche a sa fin. Quels sont pour vous les points les plus importants que nous ayons abordés aujourd'hui ?

R : Je pense que vous m'avez ouvert les yeux sur la faible emprise que j'avais en tant qu'actionnaire majoritaire (rires).

I : D'accord. Avez vous envie de revenir sur un point précis ou avez vous un avis a nuancer ?

R : Non, j'aurais aimé pouvoir vous en dire plus mais je ne suis pas plus au courant...

LXXVI.

I : Est ce que cet entretien a répondu à vos attentes ? Auriez vous des critiques a émettre quant aux techniques usitées lors de celui-ci ?

R : Non.

I : Très bien. merci de tout cœur pour votre collaboration et le temps que vous avez pu nous accorder.

	Répondant 1	Répondant 2	Répondant 3	Répondant 4
<i>Introduction</i>				
Présentation générale	Denis Cariat, 28ans	Madeleine Rubay, 58 ans	Gabriel Smet	Matthieu Perrin, 33 ans
Poste occupé	Comptable Développeur d'application	Infirmière	Ingénieur commercial Gestionnaire entreprise	Chef de Cabinet Ministre Colin (agriculture, eaux, forêts,...)
5 mots définissant l'écologie	Respect environnement Business respectueux Recyclage Economie circulaire	Planète Avenir Respect Pollution Comportement	Avenir Respect Santé Durable	Développement durable Certificats verts Utilisation rationnelle énergie Isolation Panneaux photovoltaïques
<i>Phase de centrage du sujet</i>				
Place occupée par l'écologie au quotidien	Attentif : tri, recyclage,... Se tient informé	Assez importante	Attentif au gaspillage Pas plus intéressé	Pas un écolo fervent, mais attentif à sa consommation, déplacements
Importance accordée à l'écologie dans la vie au travail	Inexistante	Assez importante Essaye d'impliquer ses collègues	Projet : Bière biologique Utilisation de produits locaux	Compétences touchent à la biodiversité, agriculteur, parle souvent de l'écologie
<i>Phase d'approfondissement : facteurs personnels</i>				
Concerné(e) par la question écologique	Impliqué mais manque d'incitants	Contribue à la sauvegarde Petit maillon de la chaîne	Implication limitée	Intérêt débat nucléaire, pollution particules fines, se renseigne
Evolution du rapport à l'écologie	De plus en plus intéressé	Positif, évolue en même temps que la société	Evolution positive : ne croyait pas au bio il y a quelques années, le met en avant aujourd'hui	Avant : écologie « écolo-bobo » Maintenant : questions globales, ne crois plus trop aux petits gestes du quotidien
<i>Phase d'approfondissement : facteurs normatifs</i>				
Définition législation environnementale	Cadre dans lequel les entreprises peuvent évoluer	Lois qu'il faut respecter	Contraintes à respecter Cahier des charges « Normal »	Conditions fixées par le législateur pour particuliers et entreprises. Problème : plus perçu comme contrainte qu'un incitant
Politique adoptée par	Aucune	Aucune	Conformité, sans volonté	Règlementation basique : éteindre

l'entreprise					
Implication au sein du règlement interne	Aucun règlement interne. Prêt à s'impliquer.	Pas au courant. Auto-implication.	Pas de règlement. Pas d'intérêt.	lumières, ordinateurs...	Pas d'implication
Conditions nécessaires d'une norme	Communication (interne) Obligatoire (externe) Transparence et sanctions (général)	Communication d'abord Expliquer en détail Pas trop compliqué au quotidien	Compréhensible Raisonnable Adapté	Incitants Sanctions Encadrement Formation	
Respect des conditions par la législation	Pas à la hauteur de ce que ça devrait être	Manque de communication	Pas d'avis	Trop rigide parfois, manque d'adaptabilité. Changer prend du temps (possible en cabinet).	
Instruments à mettre en place	Taxer davantage pour financer initiatives. Sanctions effectives. Incitants fiscaux.	Dans le sens positif, « des carottes plutôt que des coups de bâton »	Contrôles avant tout Taxes en dernier recours	Conditionner les aides par un respect de conditions. Si non respect : sanction. Nécessité contrôle, mais cout personnel	
<i>Phase d'approfondissement : facteurs stimulants</i>					
Incitants écologiques /économiques /relationnels /image	Incitants financiers primordiaux, sensibilisation écologique pas assez d'impact, pas d'impact humain dans son domaine, ne pense pas que l'image impacte (banque)	Incitants écologiques via la conscientisation « Primes » Positifs pour relations humaines au sein de l'entreprise Image importante à l'heure actuelle	Image (et réputation) importante Financier très important Humain compte : nécessité coordination, fédérateur Motivation écologique presque « secondaire » Certification importante	Incitants au niveau fédéral pour permettre de défiscaliser investissements verts. Favoriser l'économie circulaire. Importance de changer les mentalités : informer dès le plus jeune âge. Image : nécessité vérification par organisme indépendant.	
Facteurs déterminants pour la réussite de la démarche	Engouement personnel qui doit être soutenu par la direction. La démarche doit venir de la direction.	Implication du personnel Communication résultats	Deux points : Crédibilité Communication	1 : conviction direction 2 : facteur participatif 3 : dégager un budget	
Freins à l'intérêt écologique	Cout d'une démarche écologique	Le cout Le temps	De moins en moins de freins. Scepticisme peut être, mais vite dépassé.	Peur du changement, voir les choses évoluer trop vite. « On a toujours fait comme ça ».	

			Prise de conscience généralisée	
<i>Clôture de la discussion</i>				
Récapitulatif Points importants	Nécessaire intervention étatique, démarche personnelle mais aussi globale. Dois aller dans les deux sens.	Réalisation absence règlement interne	Pas de point en particulier, démarche globale a adopté	Aspect écologique organisation du travail a revoir. Permet de réfléchir.

	Répondant 5	Répondant 6	Répondant 7	Répondant 8
<i>Introduction</i>				
Présentation générale Poste occupé	Vincent Grenier Directeur financier MECAR SA – 400 travailleurs	Stephanie Lapaille, 34 ans Bio ingénieur - Manager équipe production GSK	Marion Chapeaux Sourcing administrative chez IBA, en charge certificats REACH et REHS, sustainable purchases	Charles Hubert Born Professeur en droit de l’environnement, de l’urbanisme et en droit public. Avocat au sein du cabinet HSP a Wavre.
5 mots définissant l’écologie	Obligation Air du temps Beaucoup de travail Gros risques	Environnement Déchets Pollution Préservation Conscientisation	Durable Respect Nature Green Viable	Changements globaux Gouvernance Biodiversité Climat Epuisement des ressources
<i>Phase de centrage du sujet</i>				
Place occupée par l’écologie au quotidien	Assez tourné vers la chose Favorise les produits locaux et bio	Actuellement vie expatriée en désaccord avec ses principes	Petits gestes : tri, covoiturage, paniers bio.	Essaye d’intégrer cette problématique qui lui est très chère dans sa vie privé.
Importance accordée à l’écologie dans la vie au travail	Concerne son poste et toute l’entreprise. Dois intégrer les risques donc l’écologie.	Limiter l’impact des activités de l’entreprise sur l’environnement	Grande importance : liens réguliers avec responsable environnement et certificat	Orienté toute sa vie professionnelle, activité orientée sur l’écologie et sa protection.
<i>Phase d’approfondissement : facteurs personnels</i>				

Implication question écologique	Inquiet pour le futur Se pose des questions sur l'agriculture actuelle	Problème global : tout le monde devrait se sentir concerné	De plus en plus concernée, notamment grâce à son travail	Très concerné, question de conviction : assurer la transition vers un monde durable.
Evolution rapport à l'écologie	La pression extérieure a augmenté. Auparavant, pas d'écologie	Notion de l'écologie s'est concrétisée et désillusionnée	Beaucoup plus sensibilisée	Evolution permanente. Ses études ont également permis de s'ouvrir aux aspects non juridiques.
<i>Phase d'approfondissement : facteurs normatifs</i>				
Définition législative environnementale	Stricte. L'est elle assez ?	Liste d'actions concrètes afin de réduire l'impact de l'entreprise sur l'environnement	Surtout concernée par REACH et REHS, dans ce sens ça lui parle.	Recouvre toutes les sources de droit qui ont pour objet la protection, l'amélioration et la gestion de l'environnement au sens large. Nécessité d'impliquer tous les acteurs concernés.
Politique adoptée par l'entreprise	Un des objectifs de l'entreprise via la CCT90. Se conforme sinon retrait permis d'exploitation. Développement département écologie.	Grosse entreprise qui se doit de respecter la législation à la lettre. D'abord analysé au sein du département santé/sécurité, puis ça percole.	Essaye d'évoluer dans ce sens. Entreprise orientée santé, intéressant pour eux d'être green et écolo.	Soumise au respect de la réglementation, a adopté un plan de développement durable mis en œuvre par une taskforce.
Implication au sein du règlement interne	Pas de règlement. Pourrait motiver le personnel.	GSK a ses propres procédures. Implication via son travail transversal au niveau de l'EHS.	Pas informée. Mais sensibilisation via campagne d'affichage.	Pas de règlement interne, mais présence du plan qui fait figure de guide, et fixe des objectifs et moyens à mettre en œuvre, il n'est donc pas obligatoire.
Conditions nécessaires d'une norme	Question ne se pose pas : ils l'appliquent	Dois rentrer dans une procédure pour être appliquée.	Y aller progressivement, être convaincus, application par la direction pour reproduction dans les échelons inférieurs.	Rédaction claire et lisible, publicité faite de la norme, sérieux des sanctions : l'absence de sanctions peut considérablement affaiblir l'effectivité de la norme. Dépend également des moyens consacrés au contrôle.

Respect des conditions par la législation	Mal placé pour répondre.	Pas ce problème car la législation est traduite chez eux.	On va vers d'avantage de contrôle du respect environnemental.	Cela dépend des législations. Permis d'environnement très bien rédigé et appliqué, longue expérience. Certaines législations sont moins bien appliquées.
Instruments à mettre en place	Règlementation déjà assez stricte.	Information, prévention, éducation.	Rendre la législation obligatoire.	L'autorité doit choisir entre l'approche réglementaire et volontaire. Combinaison possible. Aujourd'hui on favorise l'incitatif.
<i>Phase d'approfondissement : facteurs stimulants</i>				
Incitants écologiques /économiques /relationnels /image	CCT90 permet de donner des bonus au personnel. Bien être au travail, risque de perdre des éléments si entreprise pas assez sexy. Labels et « aura » (image)	Explication via des exemples du quotidien plutôt que des notions globales. Travailler sur l'éducation. Financière ne va pas apporter grand chose. Mettre en avant les bonnes idées du personnel.	Citoyens sensibles à l'intérêt financier. Personnel réceptif à la sensibilisation des managers et à la mise en place d'activités écologiques. Intervention entreprise spécialisée « Cap Conseils ».	Conseil technique à l'intérieur de l'entreprise a un rôle fondamental Importance valorisation employés. Orienter le discours en fonction du type travailleur. EMAS et ISO contribuent à l'image positive. Veiller aux valeurs. Bien être au travail et donc performance accrue du personnel.
Facteurs déterminants pour la réussite de la démarche	Bonus (CCT90). Intérêt financier de la démarche chez eux : cout déchets.	Il faut proposer des actions réalisables, être progressif, proposer des alternatives.	Implication des équipes au travers de workshops. Intervention d'une société externe.	Fixer une stratégie, partager une vision avec les employés, élaboration commune, mettre et définir les moyens (EMAS/ISO)
Freins à l'intérêt écologique	Charge supplémentaire, restrictions d'ou perte de compétitivité.	Taille de l'entreprise, déresponsabilisation.	Cout de telles démarches, changement culturel, préjugés sur l'écologie.	Cout de la démarche doit être considéré comme investissement. Retombées positives.
<i>Clôture de la discussion</i>				
Récapitulatif Points importants	Coté restrictif lourd pour eux. Doivent passer à un mode plus positif.	Intérêt pour une démarche participative du personnel au sein de l'entreprise.	Sensibilisation, motiver le personnel, ne pas lâcher l'affaire.	Intéressant de s'intéresser aux mesures à prendre en interne mais également en externe de l'entreprise.

	Répondant 9	Répondant 10	Répondant 11	Répondant 12
<i>Introduction</i>				
Présentation générale	Eric Haineaux	Jean Grenier, 60 ans	Maxence Demine	François Scarnière
Poste occupé	Responsable environnement MECAR, formation ingénieur spécialisation envi.	Avocat fondateur PME Spécialisé dans le droit des sociétés.	Menuisier indépendant depuis 1 an, auparavant ouvrier 3 ans entreprise générale de menuiserie.	Actionnaire minoritaire société de web et de design. Employé dans une société de consultance.
5 mots définissant l'écologie	Futur Respect Travail d'équipe Conscientisation Atout	Nécessité Survie Partage nord-sud obligations S'applique au jour le jour Facteur d'emploi	Terre Obligation Bien être Futur Société	Nature Avenir Nécessité Durabilité Réchauffement climatique
<i>Phase de centrage du sujet</i>				
Place occupée par l'écologie au quotidien	Y veille un maximum. Réemploi, limitation déchets, transports en commun.	Souci du quotidien qui peut être réglé par des gestes simples.	Strict minimum : tri des déchets.	Très intéressé, se tient à jour. Fait un maximum à son niveau : train, vélo, métro, covoiturage.
Importance accordée à l'écologie dans la vie au travail	C'est l'objet de son poste, considère l'écologie au quotidien.	Réelle difficulté quant à l'intégration de cette notion. Carence à combler.	Fait un maximum, cependant travaille avec des matériaux peu respectueux de l'environnement (MDF).	Petites initiatives : limitation des impressions, favorise le train,...
<i>Phase d'approfondissement : facteurs personnels</i>				
Implication question écologique	Angle d'analyse particulier par sa formation et sa profession, très concerné. Insiste sur la réalité.	Déplore les dégâts imputés à l'environnement.	Y pense mais sans faire énormément d'efforts.	Fort concerné.
Evolution rapport à l'écologie	Idéal de ses études s'est heurté à la réalité de terrain.	Position de père et grand père incite à porter un regard vers le futur.	Evolution car on en parle plus, dans la méthode pas d'évolution.	Situation de plus en plus pressante et urgente. Se sent plus concerné avec le temps.

<i>Phase d'approfondissement : facteurs normatifs</i>				
Définition législation environnementale	Règles soumises par le législateur que l'entreprise et les employés se doivent de respecter (minimum).	Inconnue du justiciable et mal enseignée, mérite un ancrage plus profond au sein de l'éducation.	Obligation de faire du tri, interdiction brulage, pas de mesures particulières supplémentaires.	Concerner toutes les règles qui limitent la pollution et favorisent la protection de l'environnement (normes d'émission, tickets verts).
Politique adoptée par l'entreprise	Triple certification QSE. Se conforme à la législation et essaye de min. son impact.	Aucune réglementation ne frappe son activité, soumis aux obligations communales	Pas de politique particulière adoptée indépendant/ouvrier.	Fait de son mieux, introduction d'initiatives : exemple de bike to work.
Implication au sein du règlement interne	Pas de règlement, espère en développer un. Mais de nombreux efforts.	Ebauche de politique env., mesures de bon sens plus que réglementation.	Pas de règlement. Mais se dit prêt à s'investir.	Pas de règlement mais petits gestes au quotidien qui « coulent de source ».
Conditions nécessaires d'une norme	Compréhensibles par tout un chacun.	Doivent être consenties, favoriser le consensus.	Obligatoires afin d'instaurer une routine.	Les règles doivent être contraignantes, même si cela soit impacter légèrement leur compétitivité. Les normes doivent servir un besoin, un but, un idéal.
Respect des conditions par la législation	Non, nécessité de traduction, elle est par contre obligatoire et suffisamment contrôlée dans leur secteur.	Non.	Non, pas de réglementation auprès de son ancien travail et pas non plus au sein du travail actuel.	Trop souple et dénuée de sens. Politique de favorisation des voitures de société est une aberration écologique anti-progrès.
Instruments à mettre en place	Contrôles et sanction. Crainte de l'amende reste un bon outil.	Combinaison de taxes et de boni écologiques.	Subventions préférées, mais difficiles à mettre en œuvre.	Règles contraignantes mais doivent également servir l'intérêt de tous. Doivent offrir une alternative.
<i>Phase d'approfondissement : facteurs stimulants</i>				
Incitants écologiques /économiques /relationnels /image	Formation, information, récompense afin de motiver. Résultats réels chez eux.	Incitants financiers au travers de réductions fiscales avec contrôle agent de l'état. Incitant écologique avec mise en avant des	Considère l'intérêt financier et l'intérêt de l'image, qui peut être bénéfique pour son activité	Incitants financiers avec réductions à l'achat et l'utilisation de moyens de déplacement « verts ». Ecologiques en insistant sur les générations futures. En

		actions écologiques citoyens, Image il faut veiller à garder le contrôle sur l'information.	ne peut fonctionner pour son milieu.	terme marketing, écologie ne doit pas être un outil marketing, mais awards qui récompensent les sociétés « vertes ».
Facteurs déterminants pour la réussite de la démarche	Penser positif, encourager plutôt que punir. Communiquer, former, récompenser.	Discussion interne déterminante.	Pas d'avis.	Ne doit pas être perçu comme une contrainte. L'employé doit pouvoir participer. Inscrire les notions de respect environnemental et de durabilité dans la mission de l'employé. Politique de « change management ».
Freins à l'intérêt écologique	Peur du changement (travailleurs). Cout de la démarche (entreprise).	Mauvaise mobilisation générale peut décourager certains acteurs. Personne ne peut se mobiliser si intérêt à sens unique. Absence d'incitants fiscaux ou financiers suffisants.	Clients ne demandent pas à bénéficier de matériaux écologiques, se focalisent sur le prix. Problème de l'inertie de la professions : « l'autre le fera... ».	Résistance au changement, la recherche de la facilité, qui peut mettre à mal les démarches, et enfin l'aspect financier.
<i>Clôture de la discussion</i>				
Récapitulatif Points importants	Mettre en place un règlement interne.	Méconnaissance de la réglementation écologique en vigueur.	Conscientisation de l'absence d'intérêt écologique jusqu'à présent. Point à améliorer.	Impossibilité de l'actionnaire minoritaire à exercer un poids sur la gestion de l'entreprise.